



# 2003

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ



GROUPE BOURBON

# Sommaire

## PRESENTATION SYNTHETIQUE

■ Conseil d'administration	03
■ Le mot du Président	05
■ Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2003	06

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

■ Chap. I - Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	08
■ Chap. III - Renseignements de caractère général concernant la société Groupe Bourbon et son capital	11
■ Chap. IV - Présentation de Groupe Bourbon	
• Historique	17
Les principales activités	
- Distribution	22
- Maritime	27
- Autres activités	31
• Marque, licence, brevet	32
• Faits exceptionnels et litiges	33
• Effectifs	35
• Investissements	35
■ Chap.V - Comptes annuels	
• Rapport de gestion du conseil d'administration	37
• Rapport du Président du conseil d'administration*	50
• Comptes consolidés*	55
• Comptes sociaux*	87
■ Chap.VI - Administration et direction	107
■ Chap.VII - Evolution récente et perspectives d'avenir	108

## PROJETS DE RÉSOLUTION

113

* Rapport des Commissaires aux Comptes sur :	
- rapport du Président du Conseil d'administration	p50
- rapport annuel des comptes consolidés	p84
- rapport annuel des comptes sociaux	p104



## Conseil d'administration

### PRÉSIDENT

Jacques de Chateauvieux

### ADMINISTRATEURS

Christian Boyer de la Giroday

Jean-Marc Brébion

Christian de Chateauvieux

Henri de Chateauvieux

Guy Dupont

Marc Francken

Roland Hugot (*jusqu'au 8 septembre 2003*)

Christian Munier

Claude Repiquet

Dominique Sénéquier (*depuis le 8 septembre 2003*)



## Le mot du président

■ Les résultats de l'année 2003 de Groupe Bourbon marquent la première étape de la réalisation du plan 2003-2007 qui vise à assurer une croissance rentable de la branche Distribution notamment par la consolidation des positions acquises à l'International, et une forte croissance des Services Maritimes destinés à l'offshore profond au terme d'un important plan d'investissements dans la Branche Maritime.

Dans l'activité Distribution, la croissance observée à l'International (+ 44 % à taux de change constant) reflète tout d'abord une croissance organique des magasins existants, comme au Vietnam en particulier, ou de ceux dont la construction a été réalisée par les équipes de Vindémia, à Maurice, Madagascar et Mayotte. Elle prend aussi en compte les acquisitions intervenues en cours d'année à Maurice et à Mayotte. La gestion de cette croissance multi-pays ainsi que les modifications de centrale d'approvisionnement et d'enseigne ont pesé sur les résultats obtenus cette année qui se comparent, il est vrai, à une année 2002 exceptionnelle.

L'objectif de la branche est désormais de consolider les positions obtenues et d'assurer un niveau de rentabilité satisfaisante dans un contexte de ralentissement des investissements, particulièrement à La Réunion où l'obtention de nouvelles autorisations d'ouverture est désormais plus aléatoire.

Dans l'activité Maritime, la mise en œuvre du plan d'investissement global de 1,2 milliards d'euros sur cinq ans s'est déroulée conformément aux prévisions. Ce plan comprend notamment l'extension de la flotte de vraquiers, dont deux unités construites en Chine seront livrées prochainement, ainsi que la mise en construction des deux nouveaux remorqueurs de protection du littoral par les Abeilles Internationales à la suite du nouveau contrat avec la Marine Nationale.

C'est cependant dans la marine de service à l'offshore pétrolier en eau profonde que s'est concentré l'essentiel du plan d'investissement. La mise en œuvre des nouvelles unités construites fut facilitée par l'acquisition en cours d'année de 100 % d'Havila Supply en Norvège, aujourd'hui Bourbon Offshore Norway. La division offshore de Groupe Bourbon dispose désormais d'un réseau d'entreprises locales assurant l'exploitation de nos navires et des ressources humaines nécessaires à l'obtention d'un niveau élevé de performance dans le service aux clients.

Plus que jamais, la réussite du plan offshore suppose l'acquisition de navires disposant d'une technologie avancée à des coûts d'investissement compétitifs, ce qui nécessite la passation de commandes en série à des chantiers dont le prix de revient est structurellement compétitif. Il requiert également des équipages solidaires, expérimentés et motivés, faisant appel aux ressources en officiers et en marins des différents pays où nous intervenons. Enfin l'obtention de performances élevées et continues en terme de H.S.E. (Health, Security, Environment) est aussi un élément déterminant dans la confiance des clients et le gain de contrats à moyen terme nécessaires à l'équilibre économique de nos investissements.

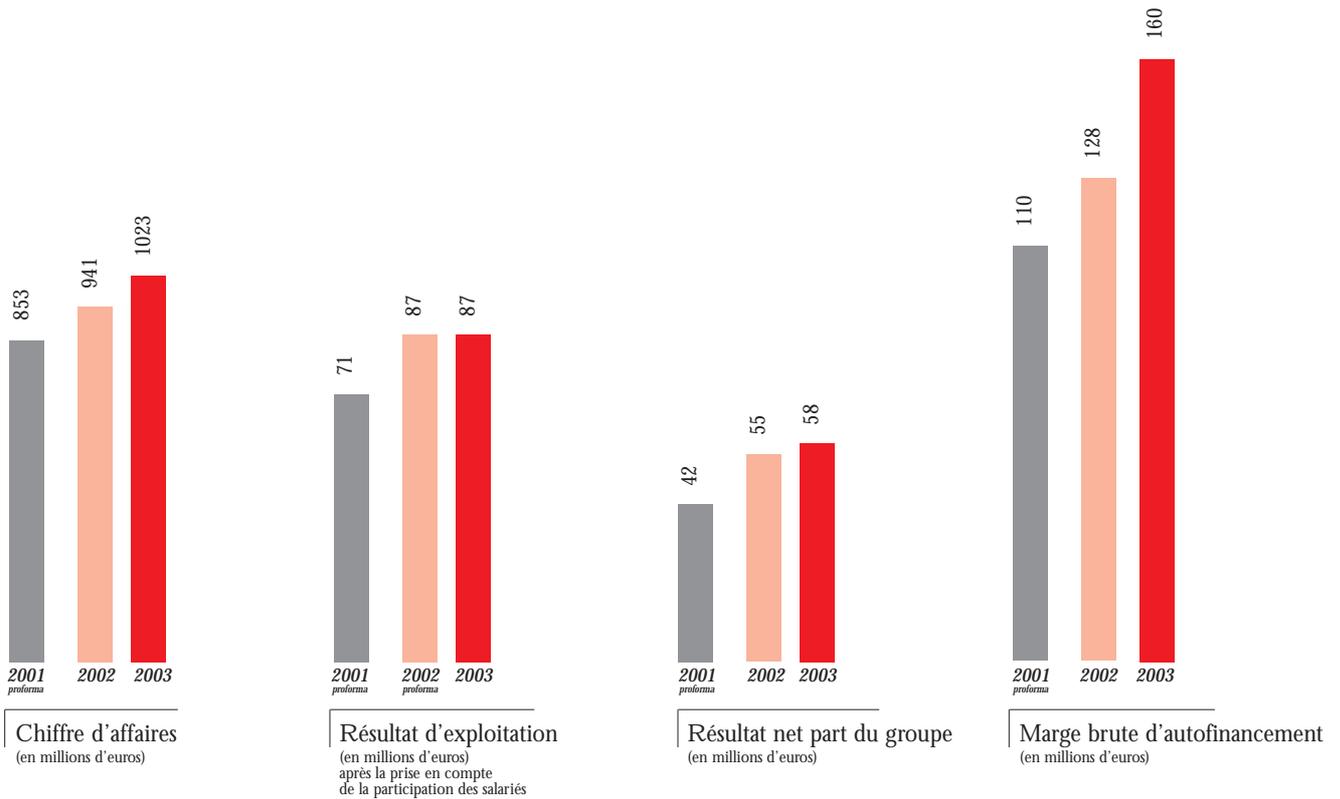
Alors que Groupe Bourbon a mis en place les conditions nécessaires à un financement autonome de la croissance de notre entreprise, la réussite de notre action repose encore plus aujourd'hui sur la qualité professionnelle, l'enthousiasme et l'esprit d'équipe de celles et de ceux qui chaque jour font Groupe Bourbon. Qu'ils soient en votre nom remerciés et encouragés à satisfaire chaque jour encore mieux nos clients.

Jacques de CHATEAUVIEUX  
Président Directeur Général

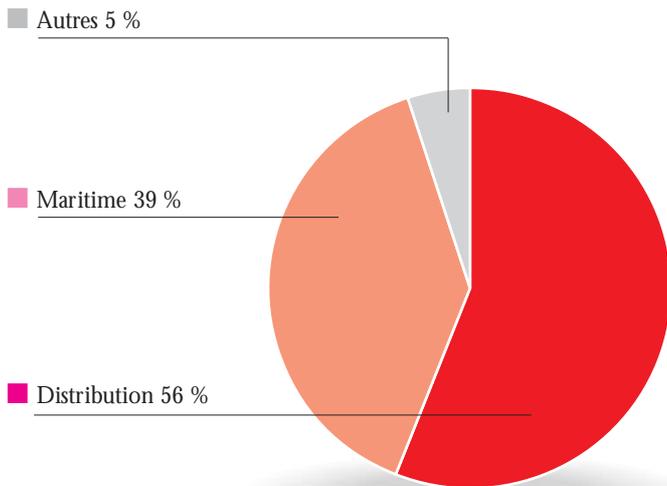


# Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2003 (2001 proforma\*)

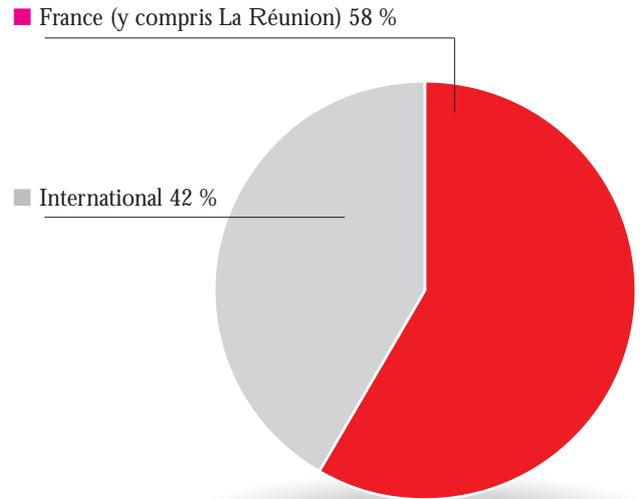
\* Proforma tient compte de la consolidation proportionnelle à 66,6 % de Vindémia au lieu de 100 % publié en 2001.



## Répartition du chiffre d'affaires 2003 par secteur d'activité



## Répartition du chiffre d'affaires 2003 par zone géographique



## Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2003

<i>en milliers d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>variation %</i>	<i>2001 proforma*</i>	<i>2001 publié</i>
Chiffre d'affaires	1 023 133	940 500	8,8	852 487	1 088 905
Résultat d'exploitation (y compris quote part de résultats sur opérations en commun)	87 147	87 443	-0,3	71 062	74 691
Résultat courant	77 351	78 307	-1,3	55 561	56 672
Résultat net consolidé	66 226	60 951		41 295	49 912
Résultat net part du groupe	57 319	54 895	4,4	41 591	50 402
Fonds propres consolidés	409 596	407 271	0,6	363 434	429 589
Endettement net	725 364	471 232	53,9	362 377	378 660
Marge brute d'autofinancement	159 714	128 360	24,4	109 600	120 745
Investissements nets	340 600	231 700	47,0	107 800	138 400
Nombre d'actions	7 032 000	7 032 000		6 108 509	6 108 509
Bénéfice net part du groupe par action	8,15	8,04	1,4	6,09	7,38
Marge brute d'autofinancement par action	22,71	18,25	24,4	17,94	19,77
Dividende (hors avoir fiscal) par action	1,4	1,08	29,6	NS	1,00

\* Les chiffres proforma 2001 sont calculés en prenant en compte l'intégration à 66,6 % de la branche distribution (compte tenu de la participation à 33,4 % de Casino) ainsi que la cession de l'activité «sucre réunion-Europe» intervenue au début de l'année 2001, ainsi que les changements d'estimation et de méthode comptable intervenus dans la branche maritime (cf. note 1.2, 1.3 et 1.4 en annexe aux comptes consolidés 2002).

# Rapport annuel 2003

I

## RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

### ■ 1.1. Responsable

GROUPE BOURBON

La Mare - 97438 Sainte-Marie

Ile de La Réunion

représenté par Monsieur Jacques de Chateaufieux  
Président du conseil d'administration

### ■ 1.2. Attestation du responsable

«A notre connaissance, les données du document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société Groupe Bourbon ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée».

Le président du conseil d'administration  
Monsieur Jacques de Chateaufieux

### ■ 1.3. Commissaires aux comptes

#### 1.3.1. Titulaires

	<i>Date de première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>
<b>Société Exa Ernst &amp; Young</b> 4, rue Monseigneur Mondon BP 830 - 97476 Saint-Denis Cédex Représentée par Pierre Nativel	Renouvelé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Société EuraAudit CRC</b> 58, rue Montgolfier 69006 Lyon Représentée par Jean-Marc Rousseau	Nommé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004

#### 1.3.2. Suppléants

	<i>Date de première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>
<b>Philippe Maisonobe</b> 4, rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis	Renouvelé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Jean-Jacques Martin</b> 25, chemin de Parsonge 69570 Dardilly	Nommé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004



### 1.3.3. Attestation des Commissaires aux Comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Bourbon et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration de Groupe Bourbon. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structurée, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par Exa et par Ernst & Young Audit, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve. Dans le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002, nous avons attiré l'attention des actionnaires sur le point exposé dans les notes 1-2 et 1-3 de l'annexe relatives aux changements d'estimation, de méthodes comptables et de méthodes de consolidation.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve ni observation.

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport général sur les comptes sociaux la justification de nos appréciations suivantes qui contribuent à l'opinion exprimée sur les comptes pris dans leur ensemble :

- La société Groupe Bourbon a procédé, pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003, à l'évaluation des valeurs d'inventaire de ses titres de participation ; elle a ainsi été conduite à doter un complément de provision pour dépréciation des titres de participation pour un montant de 18 060 K€.

Les modalités de détermination de ces valeurs d'inventaire sont relatées dans la note 13 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé à l'examen de la valorisation des titres de participation et nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve ni observation.

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport sur les comptes consolidés la justification de nos appréciations suivantes qui contribuent à l'opinion exprimée sur les comptes pris dans leur ensemble :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, Groupe Bourbon a porté sa participation dans la société Bourbon Offshore Norway de 33,53 % à 100 %, justifiant le changement de méthode de consolidation qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale. L'écart d'acquisition résultant de cette acquisition complémentaire, calculé après détermination de la juste valeur des actifs et des passifs à dire d'experts indépendants, ressort à (11 921 K€). Cet écart fait l'objet d'une reprise sur une période de trois ans. Nous avons apprécié la détermination de cet écart d'acquisition négatif et la possibilité de son inscription au passif du bilan consolidé.
- De même, l'acquisition des titres de la société mauricienne Ortem, réalisée par échange d'une partie des titres d'une société déjà comprise dans le périmètre de consolidation de Groupe Bourbon, a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 447 K€. Cet écart a été imputé sur l'écart d'acquisition positif antérieurement dégagé lors de l'achat des titres échangés. Nous avons apprécié la détermination de cet écart d'acquisition négatif et la possibilité de sa compensation avec l'écart d'acquisition précédemment enregistré à l'actif du bilan consolidé.
- Certaines sociétés du groupe ont appliqué, pour la première fois en 2003, un régime fiscal de faveur dont les principales modalités reposent sur une taxation forfaitaire liée au tonnage de certains types de navires. Nous nous sommes appuyés sur les conclusions de consultants fiscaux spécialisés pour apprécier la correcte application de ce régime fiscal optionnel de faveur.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

A Saint-Denis et à Lyon, le 10 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EuraAudit CRC  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau

#### ■ 1.4. Responsable de l'information

Jacques de Chateuvieux  
Président-Directeur Général  
Tél : 01.40.13.86.16

# Rapport annuel 2003

## III

### RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE BOURBON ET SON CAPITAL

#### ■ 3.1. Renseignements concernant la société

*Dénomination sociale* : GROUPE BOURBON

*Siège social* : La Mare, Sainte-Marie, Ile de La Réunion

*Date de création de la société* : 2 décembre 1948

*Nationalité* : Française.

*Forme juridique* : Société Anonyme, régie par la Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

*Durée* : La société a une durée de 99 ans et expirera le 2 décembre 2066 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation (harmonisation des statuts dans le cadre de la loi du 24 juillet 1966, A.G.E. du 19/1/1966).

*Registre du Commerce et des sociétés* : Saint-Denis 310.879.499.

*Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société* : Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social mentionné ci-dessus.

#### *Objet social (article 2 des statuts) :*

La société a pour objet :

- La création, la propriété, l'acquisition, la vente, la prise à bail, la mise en valeur, l'exploitation, la gérance, la location, la régie, l'organisation et le financement de toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, agricoles, mobilières ou immobilières ;
- La fabrication, le conditionnement, l'importation, l'exportation, la commission, la représentation, le transit, la consignation et le transport de tous produits, marchandises, objets et denrées de toute nature et de toute provenance ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de licence de tous brevets, marques de fabriques ;
- La prise d'intérêt par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement à l'objet social et, en général dans tous entreprises, commerces ou travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle aurait des intérêts ;

et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés.

*Exercice social* : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

#### *Assemblées générales (articles 16 et 17 des statuts) :*

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi et les règlements. Elles sont réunies en tous lieux précisés dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Toutefois, le président du conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter par voie de mesure générale, les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu.

En l'absence du président et sauf dispositions impératives contraires, l'assemblée est présidée par l'administrateur spécialement délégué par le conseil. A défaut d'administrateur délégué, l'assemblée élit son président.

#### *Franchissement de seuils :*

Les statuts ne prévoient pas de dispositions particulières quant au franchissement de seuils.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par les articles 356-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et plus particulièrement devra informer la société par lettre recommandée avec avis de réception du nombre d'actions et de droits de vote qu'il possède, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils. Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions chaque fois que la fraction du capital social et/ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article 356-4 s'appliqueront.

### *Affectation et répartition des bénéfices (articles 21 et 22 des statuts) :*

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi. S'il en existe, le solde est réparti entre toutes les actions. Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou en partie au capital.

La perte, s'il en existe, est, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en action dans les conditions légales et en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La demande de paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de celle-ci.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'état français.

### *Rachat par la société de ses propres actions :*

La 18<sup>e</sup> résolution de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2002 autorise, à nouveau, la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions. Une note d'information (visa COB No 02-476 du 30 avril 2002) décrit les objectifs et les modalités de ce programme, ainsi que ses incidences sur la situation des actionnaires.

La société a fait usage de cette autorisation : ainsi ont été acquis sur le marché entre le 01 07 2002 et le 10 10 2003 : 106 626 actions Groupe Bourbon. Afin de faire face à une importante demande de titres et dans le souci constant d'accroître la liquidité du titre, 105 000 de ces actions ont été cédées lors d'une opération de placement privé (5 % Gevaert cf : 3.2.5) réalisé le 29 octobre 2003. Le solde de la position a été vendu dans les derniers jours de décembre 2003. Au 31 12 2003, Groupe Bourbon ne détenait plus aucune de ses propres actions. En fonction des circonstances, Groupe Bourbon se réserve la possibilité d'utiliser à nouveau en 2004 son programme de rachat, ainsi, au 30 mars 2004 il détenait 2 723 de ses propres actions.

## ■ 3.2. Renseignements concernant le capital social

### 3.2.1. Capital social

A ce jour, le montant du capital social est de 26 800 538 €. Il est divisé en 7 032 000 actions, intégralement libérées. La société est cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis le 20 octobre 1998 (numéro Sicovam 6590).

Article 11.1 des statuts (voté à l'origine en septembre 1998 avant introduction en bourse) mis à jour à l'issue du conseil d'administration du 9 septembre 2002 : «Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions légales et statutaires. Les actions nominatives entièrement libérées bénéficient d'un droit de vote double à l'occasion de toute assemblée, à condition d'avoir été inscrites au nom d'un même actionnaire depuis quatre ans au moins.»

### 3.2.2. Capital potentiel

L'assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a donné autorisation au conseil d'administration de consentir des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles à émettre par la société à titre d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois durant une période de cinq ans, soit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués par la société, dans les conditions prévues par la loi. Les bénéficiaires de l'opération pourront être les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel, ou les mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères, qui lui sont liés au sens de l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Le nombre total des options qui seront consenties par le conseil d'administration, en application de la présente autorisation, ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 5 % du capital au jour de la mise en œuvre de la présente autorisation, sous réserve de toutes limitations légales dans leur attribution. L'autorisation donnée concernant les options de souscription des actions comporte, au profit des bénéficiaires d'options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et ne pourra être ni inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action à la Bourse de Paris, sur le second marché, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options d'achat et/ou de souscription seront consenties, ni inférieur à 95 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 217-1 et/ou 217-2 de la loi du 24 juillet 1966.

Aucune option d'achat ou de souscription ne pourra être consentie moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et, notamment, pour :

- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires ; fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment dans les hypothèses prévues aux articles 174-8 à 174-16 du décret du 23 mars 1967,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder une période de six ans, à compter de leur date d'attribution,
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions.

1) Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2000, le conseil d'administration du 10 septembre 2001 a décidé de consentir, à compter du 9 octobre 2001, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'une augmentation de capital, à concurrence d'un montant nominal global de 571 500 euros correspondant à 150 000 actions nouvelles de 3,81 euros de nominal chacune. Ces options ont été octroyées dans les conditions fixées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au prix de 43,10 € soit 95 % de la moyenne des 20 dernières bourses précédant le 9 octobre 2001 arrondi au dixième d'euro supérieur. Ces options de souscription d'actions pourront être exercées à compter du 9 octobre 2005, début de la 5<sup>e</sup> année d'attribution et jusqu'au 8 octobre 2007, fin de la 6<sup>e</sup> année d'attribution. Suite à l'attribution de 1 action gratuite pour 11 anciennes en juin 2002, le nombre d'options de souscription ainsi que le prix doivent être ajustés. Le nombre d'options devient 163 637 et le prix fixé à 39,51 euros. Au 1<sup>er</sup> mars 2004, compte tenu du départ de certains bénéficiaires, le nombre de cette première attribution d'options s'élève à : 144 764 actions.

2) Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2000, le conseil d'administration du 7 septembre 2003 a décidé de consentir, à compter du 8 septembre 2003, 32 000 nouvelles options de souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'une augmentation de capital, à concurrence d'un montant nominal global de 121 920 euros correspondant à 32 000 actions nouvelles de 3,81 euros de nominal chacune. Ces options ont été octroyées dans les conditions fixées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au prix de 63,9 euros correspondant à 95 % de la moyenne des 20 dernières bourses précédant le 8 septembre 2003. Ces options de souscription d'actions pourront être exercées à compter du 8 septembre 2007, début de la 5<sup>e</sup> année d'attribution et jusqu'au 7 septembre 2009, fin de la 6<sup>e</sup> année d'attribution. Le prix de ces options sera, comme prévu dans la loi, proportionnellement ajusté aux éventuelles opérations sur le capital réalisées post attribution. Elles devront être intégralement libérées à la souscription en numéraire et seront créées jouissance du premier jour de l'exercice au cours duquel l'option aura été levée et auront droit à la totalité du dividende versé au titre de cet exercice. Les bénéficiaires de ces options sont les mandataires sociaux et le personnel directement impliqués dans la bonne réalisation des objectifs à cinq ans. Au 31 décembre 2003 l'actionnariat des salariés concernait à travers le FCPE «Bourbon Expansion», 359 personnes pour 48 800 actions, soit 0,7 %.

### 3.2.4. Dilution potentielle du capital

Dans l'hypothèse où les 176 764 options de souscription d'action (cf. 3.2.2) seraient levées, la dilution potentielle du capital serait au maximum de 2,45 % [ $176\,764 / (7\,032\,000 + 176\,764)$ ].

En mars 2004, conformément aux conditions d'attribution et de levée (cf. 3.2.2), aucune option de souscription d'action n'a été levée. Par ailleurs, aucun nouveau plan d'option de souscription d'action n'a été attribué.

### 3.2.5. Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Opérations	Emissions d'actions			Montant du capital cumulé	Nombre d'actions cumulé
		Montant	Nominal	Prime d'émission et de fusion		
		(€)			(€)	
21/06/00	Attribution de 1 action pour 10 et transformation du capital en €	2 116 446			23 280 905	6 108 509
31/05/02	Exercice de 9 100 BSA au prix de 57,93 €	527 163	10 920		23 289 229	6 119 429
21/06/02	Attribution de 1 action nouvelle pour 11 actions anciennes	527 163			25 397 351	6 663 828
06/09/02	Exercice de 297 710 BSA au prix de 57,93 €	17 246 340	357 252		26 800 538	7 032 000

Depuis le 06/09/2002 et jusqu'à la date d'enregistrement «document de référence» 2003, il n'y a eu aucune modification du capital.

#### *Mouvements significatifs ayant affecté la répartition du capital au cours des trois derniers exercices :*

Le 20 octobre 1998, Groupe Bourbon a été introduit avec 200 000 actions au second marché de la Bourse de Paris. Le groupe belge Gevaert, par l'intermédiaire de sa filiale Gebema, a déclaré le 16 octobre 1999 un premier franchissement de seuil de 5 % en capital, le 22 novembre 1999, celui de 5 % en droits de vote, puis le 15 février 2000 le franchissement de seuil de 10 % du capital.

Le 24 avril 2002, suite à une opération de placement privé réalisée auprès d'investisseurs français et internationaux, «UI» (groupe Crédit Agricole) a annoncé avoir franchi à la baisse les seuils de 10 et de 5 % et ne plus détenir d'actions Groupe Bourbon. Le 30 octobre 2003, Gebema (Groupe Gevaert) franchit le seuil de 10 % à la baisse et confirme une position de 5 %. Le 4 novembre 2003, Schroders déclare avoir franchi le seuil de 5 % à la hausse et le 23 avril 2004, Schroders déclare avoir franchi le seuil de 5 % du capital et des droits de vote à la baisse.

## Evolution de l'actionariat

Actionariat	Situation au 31/12/03			Situation au 31/12/02			Situation au 31/12/01		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Financière Jaccar	2 194 531	31,21	32,51	2 209 303	31,42	31,99	1 959 302	31,94	31,76
Gebema	363 200	5,16	3,70	703 200	10,00	7,02	644 600	10,55	7,18
Schroders	376 873	5,36	3,84	0	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Uei	0	0,00	0,00	0	0,00	0,00	611 247	10,01	10,76

Financière Jaccar : famille Jacques de Chateaueux.

### ■ 3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

- Nombre total d'actions : ----- 7 032 000
- Nombre total de droits de vote (4 juin 2003) : ----- 9 820 533 publiés
- Nombre total de droits de vote (4 mars 2004) : ----- 9 747 549
- Nombre approximatif d'actionnaires (TPI 4 mars 2003) : ----- 5 000 dont 2 740 au nominatif
- Actionnaires disposant de 5 % ou plus du capital ou de droits de vote (4 mars 2003) :
  - Plus de 20 %..... Financière Jaccar
  - Plus de 5 % ..... Gebema (Gevaert)
  - Plus de 5 % ..... Schroders

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration

Capital : ----- 45 %

Droits de vote : ----- 47 %

- La société détenait au 31 décembre 2003, aucune action d'auto-détention et 1623 actions au 1<sup>er</sup> mars 2004, soit 0,02 %.

- Les salariés détiennent 0,7 % du capital (cf. 3.2.2) pour 359 personnes et 48 800 actions.

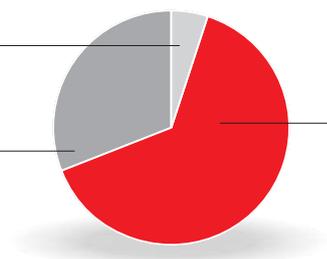
- Depuis le 30 03 2004, il existe un pacte d'actionnaires portant engagement collectif de conservation d'actions Groupe Bourbon («loi Dutreil» article 885 I du Code Général des Impôts) 25,29 % du capital.

Il est précisé que ce pacte, à caractère fiscal, ne représente en aucun cas «une action de concert» pour la mise en œuvre d'une politique de vote ou de gestion de Groupe Bourbon.

### Composition de l'actionariat en capital (30 avril 2003)

■ Gevaert 5 %

■ Financière Jaccar 31 %

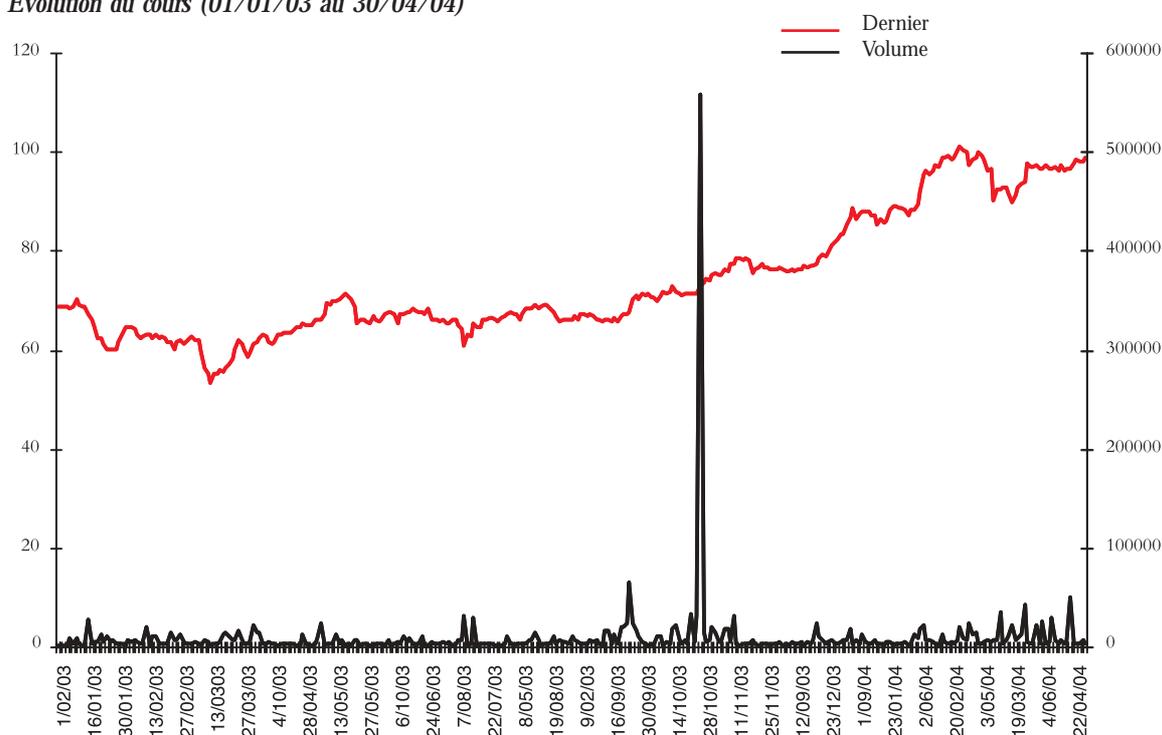


■ Public 64 %

Dont auto-détention 0,02 % et salariés 0,07 %

■ 3.4. Marchés des titres de l'émetteur

Evolution du cours (01/01/03 au 30/04/04)



Evolution sur 18 mois (plus haut, plus bas, volume et capitaux)

Date	Haut	Bas	Volume	Capitaux en M€
Septembre 2002	73,50	67,50	86 151	6,09
Octobre	71,50	68,50	71 434	5,00
Novembre	73,50	68,80	105 260	7,34
Décembre	70,00	66,10	52 452	3,58
Janvier 2003	70,00	58,65	92 772	6,00
Février	64,50	59,90	110 319	6,87
Mars	64,00	52,00	96 045	5,58
Avril	65,00	58,00	82 759	5,12
Mai	72,00	64,00	76 076	5,16
Juin	68,50	64,00	62 231	4,16
Juillet	67,50	60,00	103 893	6,62
Août	69,00	65,45	83 014	5,59
Septembre	71,90	65,05	255 048	17,13
Octobre	74,45	69,10	731 419	52,55
Novembre	79,00	73,50	131 489	10,02
Décembre	83,80	75,50	81 254	6,30
Janvier 2004	89,00	82,00	84 509	7,28
Février	102,30	86,50	129 204	12,23
Mars	105,00	89,20	244 324	23,04

■ 3.5. Dividendes

Exercice clos le	Dividende net (EUR)	Avoir fiscal (EUR)	Dividende brut (EUR)
31 décembre 1999	0,66	0,33	0,99
31 décembre 2000	0,86	0,43	1,29
31 décembre 2001	1,00	0,50	1,50
31 décembre 2002	1,08	0,54	1,62
31 décembre 2003	1,40	0,70	2,10

#### ■ 4.1.0. Historique

Groupe Bourbon est issu de la société Sucreries de Bourbon créée le 2 décembre 1948 à l'île de La Réunion. Après la dernière guerre mondiale, un certain nombre de familles, propriétaires sucriers dans l'île, décidèrent de fusionner leurs actifs fonciers et industriels pour créer le premier groupe sucrier de La Réunion et moderniser successivement les usines ayant souffert durant la période de la guerre.

De 1948 à 1978, les usines de Groupe Bourbon produisent du sucre et du rhum destinés principalement au marché métropolitain. En 1979, démarre une période de restructuration des actifs sucriers de l'île par la fermeture progressive des plus petites sucreries au profit des usines géographiquement les mieux placées. Des huit sucreries de 1978, l'île de La Réunion n'en conserve plus que deux de taille européenne à l'issue d'une grande restructuration qui aura duré dix-huit ans dont l'une (Sucrerie de Bois-Rouge) appartient et est exploitée par Groupe Bourbon jusqu'à sa cession le 28 février 2001 au groupe Union SDA.

C'est dans ce contexte que Groupe Bourbon diversifie ses activités à compter de l'année 1989 ; ce fut tout d'abord à La Réunion, la pêche industrielle (1989), la distribution (1991) et les produits laitiers (1992) ; puis en métropole, les activités maritimes (1992).

Groupe Bourbon devient alors un groupe industriel et de services présent dans les activités de distribution, agroalimentaire et maritime. Cette dernière vocation s'est affirmée plus nettement avec le rachat en 1996 des sociétés Les Abeilles dans le remorquage et Sétaf-Saget dans le transport de vrac solide.

Compte tenu de la taille du marché de La Réunion, Groupe Bourbon a développé sa présence dans la distribution et l'agroalimentaire à Madagascar en 1994, au Vietnam en 1995 et plus récemment à Mayotte en 1999, puis à Maurice fin 2001.

Depuis les derniers mois de l'année 2000, Groupe Bourbon a entamé un mouvement stratégique majeur par une focalisation progressive sur le développement de sa branche maritime et plus particulièrement : les services maritimes à l'offshore.

Ainsi en novembre 2000, Groupe Bourbon vend sa participation majoritaire dans la Cilam (produits laitiers), et fin février 2001, l'activité historique «Sucre Réunion et Europe» est cédée à son tour.

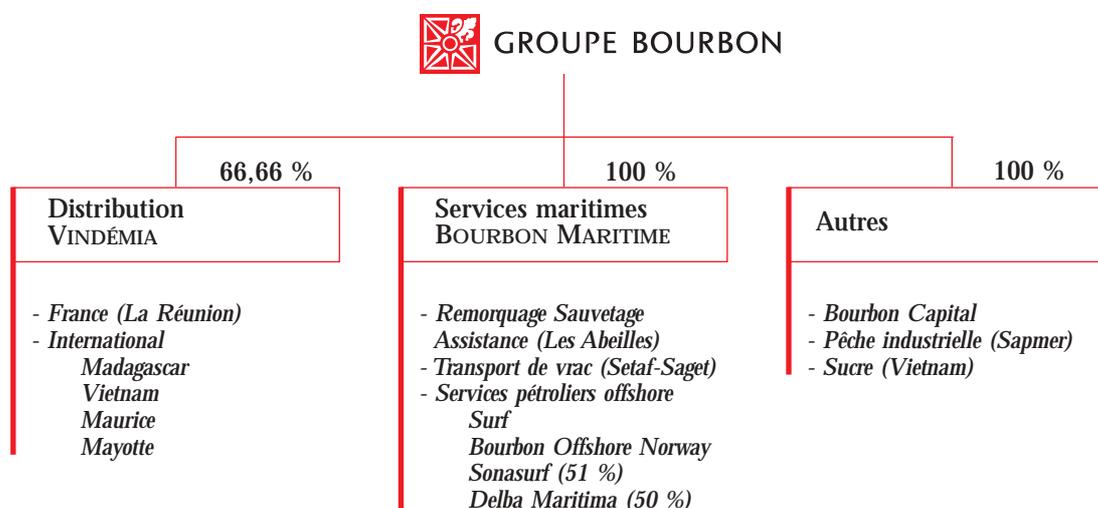
En avril 2001 Groupe Bourbon entre à hauteur de 50 % aux cotés de la famille Lins dans Delba Maritima (Brésil) dont le client principal est Petrobras.

En décembre 2001, Casino souscrit à une augmentation de capital pour détenir 33,34 % de Vindémia (branche Distribution). Groupe Bourbon et Casino concluent un pacte d'actionnaires régissant leurs relations futures ce qui leur permet de consolider l'activité distribution (Vindémia) par intégration proportionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En mai 2002, Groupe Bourbon annonce une prise de participation de 25 % dans le capital de Havila Supply AS cotée à la bourse d'Oslo, puis en juillet 2003 à la suite d'une opération de maintien de cours suivie d'un retrait obligatoire de la cote, Groupe Bourbon prend le contrôle à 100 % de la société. Concomitamment, l'activité Assistance Sauvetage (RRV) de Havila en mer du Nord est cédée et la société prend le nom de «Bourbon Offshore Norway».

Reconnaissant la forte orientation de Groupe Bourbon dans les services maritimes à l'offshore, Footsie et Euronext classent Groupe Bourbon dans le Secteur : «Services Pétroliers» (février 2004).

4.1.0.1. Organigramme simplifié (31 décembre 2003)



La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activités et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés 4.14). Du fait de la diversité des activités et des zones géographiques dans lesquelles opère Groupe Bourbon, aucun client ni fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires consolidé.

4.1.0.2. Chiffres-clés extraits des comptes annuels

Suite à la prise de participation du groupe Casino à hauteur de 33,34 % dans Vindémia, en décembre 2001, la branche distribution de Groupe Bourbon n'est plus consolidée qu'à 66,66 % dans les comptes 2002 et 2003 (les comptes 2001 proforma ont été établis pour une comparaison pertinente de l'activité et des performances économiques).

Au cours de l'année 2003, le chiffre d'affaires de Groupe Bourbon a progressé de 8,8 % (à taux de change constant, la progression aurait été de 14,5 %). La part à l'international atteint maintenant 42 % (contre 39 % en 2002).

La baisse du dollar a impacté l'exploitation mais génère un écart de change net positif de 13 M€.

La progression de l'Excédent Brut d'Exploitation (+ 15,3 %) est le reflet de résultats proportionnellement plus importants de la branche maritime et dans une moindre mesure de la branche distribution.

Le Résultat d'Exploitation est comparable à celui de l'année dernière en raison du poids des amortissements (+ 19 M€ en 2003) suite aux importants investissements réalisés dans la branche maritime.

Le Résultat Net part du Groupe s'établit à 57,3 M€ en hausse de 4,4 % par rapport à 2002 (+ 32 % par rapport à 2001 proforma). La Marge Brute d'Autofinancement, principale mesure de l'efficacité économique des investissements s'élève à 159,7 M€ et demeure en constante et forte progression (+ 24,4 %).

En consacrant 293 M€ des 356 M€ d'investissement brut de l'année 2003 aux services maritimes offshore, le groupe réaffirme le caractère stratégique du développement de cette activité.

L'exercice 2003 bénéficie d'une réduction de l'assiette fiscale liée à la mise en application sur l'exercice de la «taxe au tonnage».

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>2001 publié</i>
Chiffre d'affaires	1 023	941	853	1 089
Excédent brut d'exploitation (EBE)	177	154	136	151
Résultat d'exploitation*	87	87	71	75
Résultat courant avant impôt	77	78	56	57
Résultat exceptionnel	1	9	7	20
Résultat net consolidé	66	61	41	50
dont part du groupe	57	55	42	51
Marge brute d'autofinancement	160	128	110	121

\* après la prise en compte de la participation des salariés

Le bilan consolidé simplifié de Groupe Bourbon se présente ainsi en 2003 :

(En millions d'euros)	2003	2002	2001	2000		2003	2002	2001	2000
			<i>proforma</i>	<i>publié</i>				<i>proforma</i>	<i>publié</i>
Immobilisations nettes	1 123	851	721	812	Capitaux propres	409	407	363	430
Stocks	99	87	84	113	Provisions	67	52	43	44
Clients et autres créances	228	258	197	206	Empr. & dettes financières	904	674	484	528
Trésorerie	179	203	122	149	Fournis. & autres débiteurs	249	266	234	278
<b>Total</b>	<b>1 629</b>	<b>1 399</b>	<b>1 124</b>	<b>1 280</b>	<b>Total</b>	<b>1 629</b>	<b>1 399</b>	<b>1 124</b>	<b>1 280</b>

Extraits du tableau de flux de trésorerie :

(En millions d'euros)	2003	2002	2001
			<i>publié</i>
Résultat net total des sociétés consolidées	66	61	50
Marge brute d'autofinancement	160	128	121
Flux net généré par (affecté à) l'activité	185	100	126
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 362	- 229	- 148
Flux net provenant du (affecté au) financement	170	61	170
Variation de trésorerie	8	67	146
Trésorerie d'ouverture	13	80	- 66
Trésorerie de clôture	5	13	80

#### 4.1.0.3. Evolution des principaux ratios financiers de Groupe Bourbon

	2003	2002	2001	2001
			<i>proforma</i>	<i>publié</i>
Excédent brut d'exploitation/Chiffre d'affaires	14,8 %	16,3 %	15,9 %	13,9 %
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	7,3 %	9,3 %	8,3 %	6,9 %
Résultat net consolidé/Chiffre d'affaires	6,5 %	6,5 %	4,8 %	4,6 %
Résultat net consolidé/Fonds propres consolidés	16,0 %	15,0 %	11,3 %	11,6 %
Dettes financières nettes/Capacité d'autofinancement	4,54 %	3,69	3,30	3,10
Dettes financières nettes/Fonds propres consolidés	1,77	1,16	1,00	0,88

Les ratios financiers évoluent principalement en raison :

- d'un niveau de fonds propres qui subit les effets de change par rapport à l'euro (- 42 M€),
- de l'incidence de la consolidation sur le deuxième semestre 2003 de la société Bourbon Offshore Norway (ex Havila),
- de l'importance des acomptes à la commande (132 M€) liée aux importants investissements en cours dans les navires offshore.

La politique d'investissement du groupe est dictée par la capacité d'un retour rapide et sécurisé en matière d'autofinancement par les contrats dont bénéficie le Groupe dans sa branche maritime.

- Le ratio dettes financières nettes/capacité d'autofinancement doit être apprécié en tenant compte du niveau élevé d'acomptes à la commande (132 ME) sans effet à ce stade sur les performances d'exploitation.
- Le ratio Dettes Financières Nettes/Fonds propres consolidés atteint 1,75. Il doit être pondéré pour analyse par les effets positifs sur la dette nette et sur les fonds propres de la valeur des Puts 2004-2006 (36,6 % du capital) et 2007-2009 (30 % du capital) dont bénéficie Groupe Bourbon pour la cession de sa Branche Distribution «Vindemia» à Casino. (cf 4.1.0.5 : Distribution : «valeur»).

Ainsi, retraité des effets ci-dessus (et avant cession de la branche distribution), il est possible de présenter les ratios suivants sur la base d'une Dette Nette Opérationnelle (avant acomptes à la commande) dite DNO.

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>Décembre 2003</i>	<i>Juin 2003</i>	<i>Décembre 2002</i>
Dettes nettes totales	725	631	471
Acomptes sur navires en cours de construction	132	93	53
Dettes nettes opérationnelles	593	538	418
Cash Flow annuel (CF)	160	160	128
DNO/CF	3,71	3,36	3,27
Fonds propres (FP)	410	407	407
DNO/FP	1,45	1,32	1,03

#### 4.1.0.4. Stratégie d'ensemble du groupe

Groupe Bourbon a identifié dans les années 2000 un marché (les services maritimes à l'offshore profond) en forte croissance (environ 15 % par an) dans lequel il disposait déjà d'une expertise reconnue sur la côte occidentale d'Afrique. Ce métier nécessite des investissements conséquents. Il est protégé par d'importantes barrières à l'entrée (cf 4.1.0.5). Le conseil d'administration de Groupe Bourbon a décidé de concentrer l'essentiel de ses efforts sur ce marché, de croître plus vite que le marché et d'acquérir une part de marché significative sur un plan mondial.

Dans cette optique, un mouvement stratégique majeur a été entamé fin 2000 par la cession de l'activité «lait, jus de fruit», puis en février 2001 par celle de l'activité «Sucre Réunion Europe», son activité agroalimentaire historique. Cette étape a été complétée par l'entrée à hauteur de 33,34 % de Casino dans la branche distribution fin 2001 suite à une augmentation de capital et la signature d'accords régissant les relations futures entre les deux groupes. (cf 4.1.0.5 «valeur»)

Groupe Bourbon développe maintenant activement les services maritimes à l'offshore profond dans «le triangle d'or» (côte occidentale d'Afrique, Brésil, Golfe du Mexique), en s'appuyant sur les activités matures de sa branche maritime que sont le remorquage et l'assistance, et le transport de vrac.

Les autres activités non stratégiques pourraient à être cédées dans le temps en fonction des opportunités.

#### 4.1.0.5. Croissance, risques, valeur

##### Branche distribution

###### *Croissance*

Elle résultera des retombées de la politique d'investissement de ces dernières années dans des pays émergents où elle a choisi d'être présente (Madagascar, Vietnam, Mayotte puis Maurice). La progression du chiffre d'affaires à l'international (+ 31,8 % en 2003 et + 44 % à taux de change constant) est le résultat concret de cette stratégie. Elle se prolongera à l'international dans les prochaines années dans les délais normaux d'implantation et de constitution des fonds de commerce accompagnée par la croissance des pouvoirs d'achats locaux. En outre, à La Réunion, la croissance est entretenue par le développement naturel de la population.

###### *Risques*

Le savoir-faire et les résultats récurrents dégagés par ses activités à La Réunion sont de nature à réduire le risque global lié aux nouveaux développements.

### **Valeur**

Elle correspond aux parts de marché solidement acquises par Vindemia dans les zones géographiques où elle est présente et à la rentabilité de l'ensemble du dispositif.

Suite aux accords signés avec le groupe Casino, la valeur de la participation de Groupe Bourbon dans Vindemia (66,6 %) est définie par des multiples fixes de l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) et du résultat net des deux dernières années précédant leur exercice.

Calculée à partir des comptes publiés 2002/2003 et des bases prévisionnelles internes de Vindemia, la valeur serait :

- pour le premier Put : 189 millions d'euros en 2004 et 218 millions d'euros en 2006 (prévisionnel).
- pour le deuxième Put : 158 millions d'euros en 2007 (prévisionnel).

### **Services maritimes**

#### **Croissance**

Le marché du remorquage et de l'assistance dépend très directement du niveau de l'activité économique générale. L'activité de vrac Groupe Bourbon correspond à l'externalisation des services logistiques de ses grands clients industriels. Aussi la croissance dépend essentiellement du niveau d'activité de ces derniers et du niveau de taux de frêt pour les bateaux détenus en propre.

Les relais de croissance se situent très principalement dans les services maritimes à l'offshore profond. Les facteurs clés de succès dépendent de la capacité de Groupe Bourbon à :

- valider en permanence les choix par une veille stratégique attentive et critique,
- gérer la relation client avec les «Majors Pétroliers»,
- adapter les ressources humaines (recrutement, formation, intégration locale),
- assurer un financement autonome de la croissance par autofinancement et la cession des autres activités,
- se doter des moyens compétitifs pour affronter une concurrence internationale.

#### **Risques**

Le risque sur le marché des services maritimes à l'offshore profond dépend de l'orientation des budgets d'exploration des «Majors Pétroliers» et de la bonne maîtrise des facteurs clés de succès ci-dessus et est limité par le niveau de la barrière à l'entrée pour de nouveaux concurrents en raison :

- du niveau capitalistique des investissements,
- des qualifications techniques exigées préalablement aux contrats,
- de la nature même des contrats très généralement renouvelables,
- de la prime au premier entrant.

Sur un plan juridique, les contrats sont basés sur des obligations de moyens. Ils n'incluent pas de clauses d'indexation aux fluctuations du prix du pétrole.

### **Valeur**

Dans un marché nouveau tel que celui des services maritimes à l'offshore profond, elle dépendra :

- de la taille des parts de marché acquises dans la période de forte croissance,
- du niveau de ces parts de marché par zone géographique,
- de la propriété des moyens nécessaires à la maîtrise des parts de marché.

D'une façon plus générale, la valeur créée par Groupe Bourbon résultera :

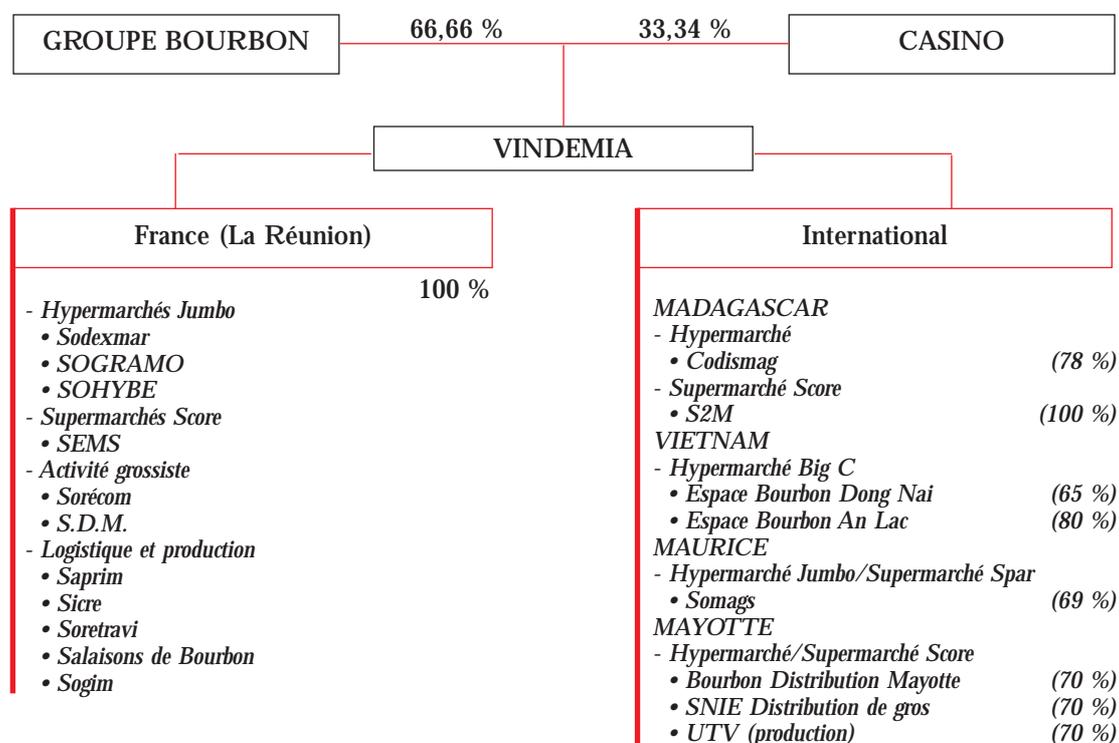
- de la croissance de son activité dans des zones géographiques et des métiers où la rentabilité est structurellement élevée,
- de la maîtrise des risques associés, les développements réussis dans des environnements particuliers prouvant le savoir-faire du groupe,
- de la constitution de parts de marché significatives qui permettent non seulement des économies d'échelle mais surtout de pouvoir revendiquer, sur des marchés en forte croissance, là où c'est possible, une position de leadership.

#### 4.1.1.0. DISTRIBUTION

##### 4.1.1.0.1. Organigramme de la branche distribution (31 décembre 2003)

La branche distribution (Vindémia) qui détient et exploite principalement des actifs à l'île de La Réunion, à Madagascar, au Vietnam, à Mayotte et à Maurice, était contrôlée à 100 % par Groupe Bourbon depuis janvier 2001.

En décembre 2001, Casino entre par augmentation de capital (91,5 M€) à hauteur de 33,34 % dans le capital de Vindémia avec comme objectif de renforcer la capacité de croissance future. Le communiqué diffusé à cette époque précisait notamment que : «La participation sera consolidée proportionnellement» (janvier 2002) et «ce partenariat s'accompagne d'un pacte d'actionnaires et d'accords permettant de régir les relations futures entre les deux groupes». Afin de faciliter et accélérer les implantations au Vietnam, à Madagascar, à Mayotte et à Maurice, Groupe Bourbon a noué des partenariats avec des acteurs locaux, les actionnaires minoritaires sont des partenaires locaux.



La répartition du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés 4.14). La nature de cette activité et les zones géographiques dans lesquelles la branche distribution se développe font qu'aucun client ou fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires.



#### 4.1.1.0.2. Activités de la branche distribution

##### *Ile de La Réunion*

La branche distribution de Groupe Bourbon exploite dans le département de La Réunion des hypermarchés et supermarchés à l'enseigne Score, une activité grossiste en produits alimentaires et des unités de transformation et de conditionnement dans les produits frais (viande, poissons), la charcuterie, la torréfaction du café et le conditionnement de vins et spiritueux. La branche distribution est propriétaire des murs de son immobilier commercial à environ 80 %. Suite à l'entrée au capital de groupe Casino, des changements d'enseignes ont été réalisés courant en 2003 au Vietnam, «Big C», et dans les autres pays, «Jumbo Score». Parallèlement, les achats ont été orientés vers la centrale d'achats du Groupe Casino «EMC».

##### • *Dans la distribution de détail*

Les hypermarchés et supermarchés gérés par Vindémia sont leaders dans leurs secteurs respectifs. Ils disposent d'un service logistique intégré qui les approvisionne à partir d'une plate-forme pour les produits secs et frais et d'un entrepôt central pour le froid. L'évolution de la distribution à La Réunion est marquée par une forte croissance du secteur des hypermarchés associés à des centres commerciaux à l'extérieur des villes. La branche distribution de Groupe Bourbon a contribué très activement à la croissance de ce secteur tant dans l'alimentaire (65 % des ventes) que dans le non-alimentaire (35 % des ventes). La limitation des surfaces de vente alimentaire à 25 % du total par groupe de distribution (l'amendement Thien Ah Koon) rend pour l'instant aléatoire l'ouverture de nouvelles surfaces.

##### • *Dans l'activité grossiste*

Au départ de deux entrepôts (sec et liquide, frais et congelé) et à travers cinq «cash & carry», l'activité grossiste apporte un service de qualité à des détaillants indépendants et au marché en croissance de la consommation alimentaire hors domicile. Cette activité est leader dans ce secteur.

##### • *Dans la logistique et la production*

La branche distribution adhérait précédemment à la centrale d'achat Opéra. Suite à sa dissolution et compte tenu de la participation de Casino à son capital, il a été décidé au premier semestre 2003 de réorganiser les systèmes d'approvisionnement en s'appuyant sur la centrale du groupe Casino : EMC Distribution. Parallèlement, à La Réunion, la Saprim gère une centrale d'achat locale et un entrepôt central de 30 000 m<sup>2</sup> dont 3 000 m<sup>2</sup> de froid positif, et un centre négatif de 10 000 m<sup>3</sup>. La branche distribution du groupe gère également des ateliers de fabrication et de conditionnement dans le secteur du poisson, de la viande, de la charcuterie, du café, de l'embouteillage et du riz. Ces unités, détenues par Vindémia, fournissent principalement les magasins du groupe à l'exception des produits à marque ayant acquis une position de leader à La Réunion (café et poissons).

##### *Madagascar*

La branche distribution est implantée à Madagascar depuis 1994. Elle gère dans la capitale, Antananarivo, un hypermarché de 6 500 m<sup>2</sup> au sein d'un ensemble commercial comprenant 3 500 m<sup>2</sup> de boutiques et services, ainsi que deux hypermarchés plus petits à l'enseigne Jumbo Score à Digue et à Tanjombato (ouvert en 2004). Un Score avait été ouvert à Tamatave en décembre 2002, d'autres suivront dans les autres capitales provinciales du pays au fil des opportunités et de l'évolution de la rentabilité de l'ensemble.

L'introduction de la distribution moderne à Madagascar, où la production locale représente plus de 80 % des références, permet une réelle intégration du groupe dans l'environnement économique de l'île. En dépit d'une situation qui évolue positivement mais lentement, cette activité connaît une croissance satisfaisante. Groupe Bourbon estime avoir une position de leader à côté du réseau Shoprite.

### ***Vietnam***

L'activité de Groupe Bourbon dans la distribution au Vietnam a débuté en août 1998 par l'ouverture du premier hypermarché «à la française» au nord d'Ho-Chi-Minh Ville. D'une surface au sol de 20 000 m<sup>2</sup>, ce centre commercial comprend un hypermarché sous enseigne Big C de 6 000 m<sup>2</sup>, des moyennes surfaces spécialisées et trente boutiques. Cette première opération a été suivie d'une deuxième réalisation, au sud d'Ho-Chi-Minh Ville à An Lac. Elle porte sur un ensemble de 26 000 m<sup>2</sup>, dont un hypermarché Big C An Lac de 6 000 m<sup>2</sup> inauguré en mars 2001, pratiquement en même temps (avril) que le Big C Mien Dong pour 3 000 m<sup>2</sup> en centre-ville d'Ho Chi Minh Ville dans des locaux cette fois en location.

Un centre commercial dans la capitale, Hanoï, est en construction.

Groupe Bourbon était, à sa connaissance, le seul distributeur étranger à bénéficier d'autorisations d'implantations de grandes surfaces de distribution au Vietnam. Métro vient à son tour d'ouvrir début 2002 son premier magasin de «cash and carry».

### ***Mayotte***

A Mayotte, le centre commercial ouvert dans la commune de Mamoudzou sur Grande Terre en 2001 permet aux Mahorais d'accéder à la distribution moderne grâce à un Jumbo Score de 3 500 m<sup>2</sup> et un ensemble de 25 boutiques. Les perspectives d'augmentation du pouvoir d'achat à Mayotte et l'apport de la SNIE intégré au dispositif depuis avril 2003, suivi de l'ouverture du Score Petite Terre en novembre 2003 permettront une croissance significative et nécessaire du chiffre d'affaires. Compte tenu de la taille des implantations réalisées par le groupe et de leur localisation, il est très peu probable qu'une concurrence nouvelle puisse se développer sur l'île.

### ***Maurice***

A Maurice, le rachat fin 2001 du centre commercial Phoenix a permis de compléter l'implantation du groupe dans les îles de l'océan Indien. Doté d'un hypermarché, ce centre commercial est renforcé de moyennes surfaces non alimentaires et d'un ensemble d'environ trente boutiques.

En novembre 2002, Groupe Bourbon avait annoncé la fusion de ses activités avec celles du groupe Rogers qui exploite les enseignes Spar (10 700 m<sup>2</sup>). La nouvelle société détenue au prorata des apports, 69 % par Vindemia et 31 % par Rogers, représente environ 25 % de la distribution alimentaire de l'île. En complément, un deuxième centre commercial comprenant un hypermarché de 6 000 m<sup>2</sup> a été ouvert à Riche Terre au nord de Port-Louis.

Parallèlement, il sera développé à partir du port franc de l'île Maurice une centrale d'achat et de logistique régionale destinée à l'approvisionnement des magasins Vindemia dans la zone (Madagascar, Mayotte et La Réunion) en produits d'origine asiatique et d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle Zélande.

#### 4.1.1.0.3. Marchés et stratégies

La position de leader de la branche distribution de Groupe Bourbon à La Réunion sera maintenue par les derniers développements des centres commerciaux dotés d'hypermarchés et par l'efficacité de son organisation logistique et commerciale. Les magasins du groupe pourront aussi offrir d'autres services aux un million deux cent mille clients qui passent par leurs caisses chaque mois. Des gains de productivité et l'élargissement de la gamme des activités proposées aux clients sont à l'image de ce que réalise la profession en métropole.

La carte de fidélité et de paiement «Bourbon Avantages», fruit d'une association avec Franfinance (groupe Société Générale) dans laquelle Groupe Bourbon est majoritaire, permet de consolider les habitudes des consommateurs et concourt à l'accroissement des «paniers moyens».

A Madagascar, après les perturbations liées aux troubles politiques connus en 2002, la croissance a été retrouvée dans de bonnes conditions de rentabilité. Cela permettra d'affirmer la position de leader de Groupe Bourbon dans ce pays et de reproduire les facteurs de succès appliqués à La Réunion.

Au Vietnam, Groupe Bourbon démontre qu'à l'image du succès enregistré à Madagascar, Mayotte et à Maurice, la distribution moderne apporte au consommateur vietnamien les mêmes services que partout ailleurs dans le monde. Les premières implantations de Groupe Bourbon ont été l'occasion de référencer et d'organiser un millier de fournisseurs locaux produisant 95 % de plus de 35 000 références. La proximité et la similitude des comportements avec les magasins de Taïwan et ceux de Thaïlande, exploités par Casino, permettent d'envisager de nombreuses synergies.

A Maurice, le rapprochement avec le groupe Rogers a permis de compléter l'offre du groupe (2 hypermarchés) par 11 supermarchés à l'enseigne Spar permettant de couvrir une clientèle plus vaste.

La centrale d'achats dans le port franc de Maurice a pour but d'approvisionner le dispositif dans les meilleures conditions possibles.

A Mayotte, Groupe Bourbon s'est donné les moyens d'une couverture géographique et technique de l'archipel par une offre étendue du supermarché à la livraison en brousse par camion-coaster, en passant par un réseau de cash and carry.

C'est le développement à l'international, dont les surfaces commerciales (49 600 m<sup>2</sup>) dépassent depuis fin 2003 celle de La Réunion (48 760 m<sup>2</sup>), qui assurera à l'avenir l'essentiel de la croissance du chiffre d'affaires de la branche distribution.

#### 4.1.1.0.4. Chiffres-clés de la branche distribution

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>2001 publié</i>
Chiffre d'affaires (CA)	568,6	523,2	463,9	695,8
Résultat opérationnel (EBITDA)	49,6	48,1	36,3	54,4
Résultat d'exploitation (EBIT)	28,3	29,6	22,4	33,7
Capitaux engagés (CE)	224,4	202,7	196,2	281,2
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>199,9</i>	<i>194,2</i>	<i>195,9</i>	<i>281</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>24,5</i>	<i>12,1</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	8,7 %	9,2 %	7,8 %	7,8 %
EBITDA/Capitaux engagés	22,1 %	23,3 %	18,5 %	19,3 %
EBIT/Capitaux engagés	12,6 %	14,3 %	11,4 %	12,0 %
Investissements nets	37,0	25,0	55,0	86,0

### *Faits marquants de l'exercice 2003*

La croissance du chiffre d'affaires 8,7 % résulte d'une bonne progression de l'ensemble des dispositifs tant à l'international (+ 30 % et + 44 % à taux de change constant) qu'à La Réunion (+ 5 %).

Les résultats, en légère diminution par rapport à 2002, sont marqués par les coûts du transfert des achats sur la centrale Casino, les changements d'enseignes, la fusion avec SPAR, l'ouverture du magasin Riche Terre et le développement des investissements à Maurice et à Mayotte.

2004 confirmera le développement à l'international qui représente maintenant plus de 50 % des surfaces exploitées. L'EBE et le Résultat d'exploitation sont à comparer à des chiffres 2002 favorables. En pourcentage du chiffre d'affaires, les performances se maintiennent à un bon niveau.

La hausse des investissements correspond aux efforts portés sur l'année à Maurice et Mayotte.

### *Conclusion*

L'activité distribution dégage une bonne rentabilité en comparaison à la profession (source Cic, Fortis, Wargny, Kbc, Aurel Leven, Cheuvreux) malgré le poids de la mise en service de nouveaux magasins à l'international.

La croissance du chiffre d'affaires devrait se poursuivre autour de 8 % par an à taux de change constant jusqu'en 2006/2007. Elle sera essentiellement due à la montée en puissance de l'international.

#### **4.1.1.0.5. Environnement commercial de la branche**

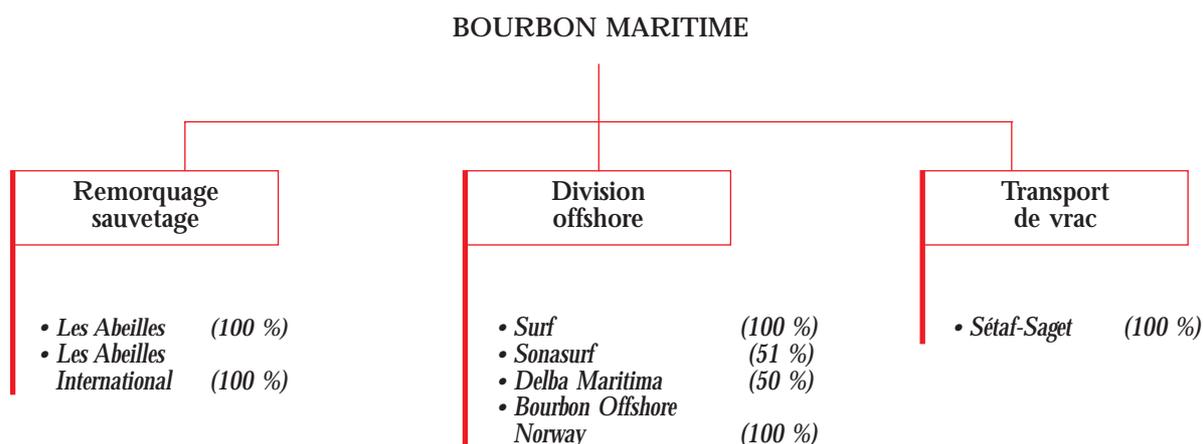
A La Réunion, la branche s'approvisionne pour 65 % auprès de fournisseurs locaux et pour 35 % auprès de fournisseurs européens dont 30 % par le biais de la centrale d'achat Casino EMC.

A l'international, les produits locaux représentent une part beaucoup plus importante de l'approvisionnement (sauf à Mayotte où l'import couvre 95 % des besoins). La nécessité est apparue de diversifier les sources d'approvisionnement import en fonction de la proximité de certains pays industrialisés et des droits de douane.

C'est dans cet objectif que Vindemia développera à partir du Port franc de l'île Maurice une centrale d'achat et de logistique régionale destinée à l'approvisionnement des magasins de la zone en produits d'origine asiatique, d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle Zélande.

#### 4.1.1.1. M A R I T I M E

##### 4.1.1.1.1. Organigramme simplifié de la branche maritime en date du 31 décembre 2003



La répartition du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés, 4.14). La diversité des métiers et des zones géographiques dans lesquelles la branche maritime se développe fait qu'aucun client ou fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires. Dans l'activité services maritimes offshore, Total est le principal client, (environ 30 %), mais sa part relative diminue d'année en année en raison de la montée en puissance des importants contrats signés notamment avec Exxon et Petrobras et du développement général des activités offshore.

##### 4.1.1.1.2. Activités de la branche maritime

La branche maritime de Groupe Bourbon s'organise principalement autour de trois pôles :

- les services maritimes à l'offshore pétrolier ;
- le remorquage, l'assistance et le sauvetage ;
- le transport de vrac solide.

De la conception de navires à leur exploitation, chacune des activités de la branche maritime développe un véritable savoir-faire intégrant évolution technologique, maîtrise professionnelle et relation « forte » avec ses clients donneurs d'ordre. Groupe Bourbon permet à ses grands clients, industriels, publics ou para publics, d'externaliser leurs services logistiques qui nécessitent des moyens maritimes sophistiqués et ne font pas partie de leur cœur de métier.

La barrière à l'entrée des activités développées par Groupe Bourbon est élevée. Les moyens sont à forte intensité capitalistique, hautement technique, et leur propriété est stratégique.

Leur mise en œuvre nécessite de plus un important savoir-faire de la part des personnels qui les servent.

L'objectif de Groupe Bourbon pour les prochaines années est de conquérir dans les services maritimes pour l'industrie pétrolière en offshore profond, actuellement en fort développement, une part de marché significative sur un plan mondial.

Avec 2 305 personnes et plus de 200 navires armés au total, principalement sous pavillon français, la branche maritime est le premier employeur d'officiers français de la marine marchande et contribue par son esprit d'entreprise au renouveau du pavillon national, favorisé depuis 2003 par la taxation forfaitaire au tonnage.

En 2003, la branche maritime a investi 307 M€, 19 navires ont été reçus pour une valeur de 143 M€. 33 navires sont en commande pour une valeur de 457 M€.

### *Offshore pétrolier*

Surf est le premier opérateur français pour l'assistance aux plates-formes pétrolières offshore et il atteint maintenant une taille significative sur le plan international. Il s'est forgé une réputation de professionnalisme basée sur le développement d'une gamme de navires spécialisés depuis 1976, principalement sur la côte Occidentale d'Afrique en accompagnant les besoins de ses clients dans leur développement.

Groupe Bourbon se déploie sur le marché spécifique de l'offshore profond en fort développement en menant une politique contractuelle et partenariale afin d'accélérer et sécuriser l'entrée dans de nouveaux marchés.

Par exemple : Delba Maritima, Bourbon Offshore Norway (ex : Havila).

Groupe Bourbon est présent sur l'ensemble des prestations de services maritimes à l'offshore avec les moyens adaptés :

- la maintenance des plates-formes et les interventions sous-marines de robots par la mise à disposition de navires de soutien logistique à positionnement dynamique (MPSV)
- l'ancrage et le désancrage des appareils de forage (AHTS)
- le transport de matériel et le ravitaillement des plates-formes pétrolières (PSV)
- la sécurisation des tankers aux bouées de chargement en mer (remorqueurs)
- l'intervention rapide en approvisionnement, transport d'équipes, lutte anti-incendie (FSIV)
- le transport de personnels inter-sites pétroliers (vedettes rapides).

Groupe Bourbon opère dans l'offshore (31.12.2003)

- 86 vedettes rapides «surfer» (plus 5 en construction)
- 21 navires ravitailleurs «supply» en offshore traditionnel
- 27 navires ravitailleurs «supply» en offshore profond (plus 24 en construction).

Les métiers de l'offshore dans les quinze dernières années ont connu une véritable révolution technologique. L'exploitation de fonds jusqu'à 2 000 mètres et au-delà a rendu nécessaire la mise en service de nouveaux navires. En effet, les navires traditionnels atteignent les limites de leur capacité à une profondeur de 200 mètres sur les champs pétroliers du plateau continental.

### **Remorquage et sauvetage**

#### *Remorquage portuaire*

Avec 69 remorqueurs et 4 remorqueurs de haute-mer, Les Abeilles est un opérateur de remorquage portuaire de dimension mondiale. Implanté dans tous les grands ports français, Les Abeilles est également présente en Afrique. La flotte des Abeilles offre un service de remorquage et d'assistance alliant efficacité et sécurité. La nouvelle organisation de la société n'était plus compatible avec les prestations fournies dans les petits ports d'intérêt régional. C'est dans cet esprit qu'a été cédée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'activité de remorquage dans les ports de Calais, Cherbourg, Dieppe, Sète et Nouméa. L'incidence porte sur environ 6 % du chiffre d'affaires du remorquage.

#### *Assistance et sauvetage*

Les plus puissants des remorqueurs des Abeilles International dont «L'Abeille Flandre» et «L'Abeille Languedoc», assurent, sous contrat depuis plus de vingt ans avec la Marine Nationale, la protection du littoral français. La société Les Abeilles International intervient également dans des opérations de renflouement, de déséchouement, de remorquages océaniques et de lutte contre la pollution par hydrocarbures.

Groupe Bourbon a obtenu en 2003 deux nouveaux contrats de la part de la Marine Nationale pour la protection du littoral français. Deux nouvelles et puissantes unités sont en cours de construction.

### *Transport de vrac*

Spécialiste du transport maritime de vrac sec, la Division Vrac Sec de Groupe Bourbon a développé un savoir-faire incontestable dans tous les domaines de son métier. Ses clients peuvent, en toutes circonstances, s'appuyer sur l'expérience et la compétence d'équipes expertes.

Comme armateur, Setaf Saget détient une flotte permanente de vraquiers de conception moderne. L'achat récent de trois navires supplémentaires de 55 000 tonnes renforce sa position sur le marché des navires handy-size grésés, équipés de bennes preneuses, autonomes pour le chargement et le déchargement de marchandises.

Elle propose de plus à ses clients une gamme complètes de services maritimes tels que :

- l'analyse du marché du fret
- des devis et cotations
- l'affrètement de vraquiers de toutes tailles
- la gestion des dossiers post affrètement
- la supervision des opérations de manutention par les «Port Captains» de Setaf Saget
- la couverture à court, moyen et long terme des opérations
- le conseil et assistance juridique

Setaf Saget a mis en place un réseau mondial de relations avec des sociétés d'affrètement maritime de premier rang. Elle peut ainsi apporter une réponse rapide et pertinente à toute demande. Couvrant 24 heures sur 24 le marché international du transport maritime, l'entreprise et ses collaborateurs sont disponibles en permanence pour apporter l'expérience d'un grand professionnel et trouver pour chaque client la solution la plus efficace et la plus économique.

### *Transport de passagers et croisières côtières*

Rappelons que Groupe Bourbon s'est désengagé de l'activité de transport de passagers qui a été cédée aux salariés, les deux bateaux précédemment utilisés sont loués coque nue; et doit se désengager définitivement de l'activité de croisière. Un navire a été vendu en 2002, un autre est commercialisé par la chaîne Méridien qui en assure la commercialisation aux Seychelles.

#### **4.1.1.1.3. Marchés et stratégies**

La croissance des activités de la branche maritime de Groupe Bourbon continuera de s'appuyer sur ses trois pôles. Elle concentrera désormais ses investissements dans les services à l'offshore profond afin d'acquérir une position majeure sur ce marché en fort développement. Groupe Bourbon est déjà présent sur la côte Occidentale d'Afrique et au Brésil, deux marchés importants et prometteurs. La prise de participation à hauteur de 100 % en juillet 2003 dans la société norvégienne Havila Supply AS devenue depuis Bourbon Offshore Norway consolide la stratégie globale de croissance de la division offshore dans la mesure où cette société maîtrise parfaitement des compétences techniques et humaines nécessaires dans la mise en œuvre de moyens maritimes puissants qu'elle utilise en mer du Nord, mer difficile et forte. L'objectif est de développer une présence dans le golf du Mexique.

Les succès en Angola, en partenariat avec la société nationale des pétroles angolais (Sonangol), illustrent le bien-fondé d'une stratégie basée sur la diversification géographique et la collaboration avec les sociétés locales. L'important contrat (85 M\$ d'investissements) qui a été signé avec Exxon en 2001 pour la fourniture en exclusivité des moyens maritimes à venir pour l'exploitation du bloc 15 se développe conformément aux attentes.

C'est dans le même esprit qu'un partenariat a été engagé au Brésil avec la prise de participation à 50 % dans la société Delba Maritima où un important contrat a depuis été signé avec Petrobras pour trois «AHTS» (Anchor Handling Tug Supply Vessel) demandant un investissement de 90 M\$. Ces unités sont construites au Brésil, ce qui permet d'obtenir des contrats sur 8 ans avec Petrobras et des financements longs (18 ans) à taux bonifiés. Le premier navire sera opérationnel dans le courant du premier semestre 2004. Les deux autres seront livrés et opérationnels d'ici fin 2004.

La branche maritime de Groupe Bourbon consolidera en parallèle ses positions sur les marchés traditionnels du remorquage et du transport de vrac en élargissant sa gamme de services et en modernisant constamment sa flotte.

Cette croissance sera permise par :

- l'investissement en nouveaux navires,
- la pertinence des choix techniques,
- la capitalisation sur la qualité et les compétences des personnels (sédentaires, officiers et marins),
- la réalisation d'opérations de partenariat (dans les pays où Groupe Bourbon n'est pas historiquement déjà présent).

L'intensité capitalistique de la branche maritime est importante. La détention de contrats d'affrètement de navires à moyen terme est généralement renouvelable, la solidité des fonds de commerce auxquels ils sont destinés, l'importance des cash-flows dégagés et la valeur des actifs dont la durée de vie économique se situe a priori entre 20 et 30 ans, réduisent très sensiblement les risques financiers associés à ces investissements.

#### 4.1.1.1.4. Chiffres-clés de la branche maritime

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001 <i>proforma</i></b>	<b>2001 <i>publié</i></b>
Chiffre d'affaires (CA)	403,6	353,3	323,8	328,7
Résultat opérationnel (EBITDA)	113,9	92,1	85,5	83,1
Résultat d'exploitation (EBIT)	56,4	56,5	46,2	38,6
Capitaux engagés (CE)	809,2	550,1	381,2	376,2
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>778,9</i>	<i>499,6</i>	<i>351,8</i>	<i>346,5</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>30,3</i>	<i>50,5</i>	<i>29,4</i>	<i>29,7</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	28,2 %	26,1 %	26,4 %	25,3 %
EBITDA/Capitaux engagés	14,1 %	16,7 %	22,4 %	22,1 %
EBIT/Capitaux engagés	7,0 %	10,3 %	12,1 %	10,3 %
Investissements nets	307,2	206,5	78,4	74,8

#### *Faits marquants*

Le chiffre d'affaires progresse de 14,2 % (+ 25 % à taux de change constant). Les services à l'offshore sont très essentiellement à l'origine de cette performance.

Le taux de marge est le reflet de l'évolution du mix des activités.

La progression de l'excédent brut d'exploitation est supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Les amortissements correspondants aux nouveaux investissements impactent le résultat d'exploitation.

Les comptes 2003 reflètent donc très principalement l'intense développement de l'offshore (+ 39,6 % et + 53 % à taux de change constant) avec son important programme d'investissements en cours : 16 navires livrés en 2002, 19 en 2003 et 33 en commande.

La prise de contrôle à 100 % en juillet 2003 de Havila en Norvège, devenu Bourbon Offshore Norway (B.O.N.) pénalise momentanément les ratios d'exploitation qui devraient être ajustés au niveau de ceux du Groupe dans un délai de 18 mois.

#### 4.1.1.1.5. Environnement commercial de la branche

- L'activité maritime ne connaît pas de saisonnalité particulière.
- La marine de service a pour clients dans l'offshore pétrolier les compagnies pétrolières. Les relations sont régies sur la base de prix contractuels. L'activité dépend de l'encours des contrats.
- Dans le remorquage, la communauté des armateurs sont les clients finaux, sur la base de prix contractuels fixés sous le contrôle des autorités portuaires. Le niveau d'activité dépend essentiellement du niveau d'activité économique générale.
- Dans le transport de vrac, Groupe Bourbon opère pour de grands comptes industriels qui externalisent leur services logistiques maritimes. La mesure de l'activité s'apprécie mieux au travers du tonnage transporté qu'au niveau du chiffre d'affaires sujet à la variation des taux de fret.

Dans aucun de ses métiers, la branche maritime ne connaît de risques d'impayés significatifs ou de facteurs de dépendance particuliers par rapport à ses fournisseurs.

#### 4.1.1.2. AUTRES ACTIVITÉS

Elles regroupent principalement les activités sucre Vietnam, la pêche industrielle, la gestion du patrimoine foncier historique, ainsi que les charges de holding non ventilables.

##### 4.1.1.2.1. Sucre Vietnam

Groupe Bourbon avait diversifié géographiquement sa présence dans le métier du sucre en créant une nouvelle sucrerie au Vietnam. Cette activité qui évolue dans un marché totalement différent de celui de La Réunion n'a pu être cédée en même temps que l'activité «Sucre Réunion Europe» en février 2001. D'une capacité de 100 000 tonnes de sucre, Sucrerie Bourbon Tay Ninh est le plus grand complexe sucrier du pays. La mise en route de l'usine a débuté en février 1998 et sa production est destinée majoritairement au marché local. L'usine est parfaitement au point sur le plan technique. Ses capacités de production sont encore sous-utilisées (environ 75 %) par manque de matières premières (cannes). La rentabilité progresse néanmoins régulièrement.

Le groupe avait également investi en 1997 dans une sucrerie au centre du Vietnam, dans la région des plateaux. Cette usine, de 20 000 tonnes de sucre, de capacité nettement plus petite, est rentable et dispose d'une trésorerie positive. Groupe Bourbon a décidé de la cession de ces deux sucreries lorsque les conditions de marché seront plus favorables.

##### 4.1.1.2.2. Pêche industrielle

La pêche à la langouste et aux poissons des mers froides des Iles Saint-Paul et Amsterdam et des Iles Kerguelen est réalisée par Sapmer au départ de l'île de La Réunion depuis de nombreuses années. La nécessité d'une bonne gestion des ressources marines de grande qualité a conduit à la mise en place de quotas de pêche gérés par l'Administration des Terres Australes et Antarctiques Françaises. L'exploitation des quotas attribués à Sapmer réalise au moyen d'un bateau mixte langoustes-poissons (chalutier et porte-embarcation) et de trois palangriers de nouvelle génération. Les volumes pêchés (environ 3 000 tonnes) sont essentiellement vendus sur le marché japonais.

##### 4.1.1.2.3. Patrimoine foncier

Groupe Bourbon dispose d'un patrimoine foncier important à l'île de La Réunion (3 195 ha), qui fait régulièrement l'objet de cessions directes ou permet la réalisation d'opérations de lotissements industriels ou destinés au logement. Le développement général de l'île et les besoins en logements liés à une population jeune vont permettre une mise en valeur régulière de ce patrimoine et produire des plus-values régulières. Groupe Bourbon réalise la viabilisation, la vente de ses terrains et des activités de promotions immobilières.

Le patrimoine foncier représente 0,8 % de la valeur comptable des immobilisations corporelles consolidées.

#### 4.1.1.2.4. Marchés et stratégie

La montée à pleine capacité de l'usine de Tay-Ninh est la priorité stratégique. Les importants efforts d'accompagnement et de suivi pour l'accroissement de la production agricole locale de cannes portent lentement mais progressivement leurs fruits. Le marché, notamment les industries alimentaires consommant du sucre industriel de qualité, est porteur et se développe au rythme de la zone. Ces éléments permettent d'être confiant sur l'avenir et la valeur dans une optique de cessions. Dans le secteur de la pêche, les quotas sécurisent et valorisent les ressources des plateaux autour des Iles Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam. La qualité reconnue de ces produits haut de gamme, par les clients japonais très exigeants, apparaît comme un gage de sécurité au-delà des variations positives ou négatives de change (yen et dollar) qui influent sur le chiffre d'affaires et les résultats.

#### 4.1.1.2.5. Chiffres-clés : autres activités

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>2001 publié</i>
Chiffre d'affaires (CA)	50,0	64,0	64,8	64,5
Résultat opérationnel (EBITDA)	13,6	13,3	13,9	13,9
Résultat d'exploitation (EBIT)	2,4	1,2	2,4	2,4
Capitaux engagés (CE)	165,0	184,4	195,8	206,8
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>131,8</i>	<i>152,0</i>	<i>173,5</i>	<i>184,7</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>33,2</i>	<i>32,4</i>	<i>22,3</i>	<i>22,1</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	26,7 %	20,8 %	21,4 %	ns
EBITDA/Capitaux engagés	8,2 %	7,2 %	7,1 %	6,7 %
EBIT/Capitaux engagés	1,5 %	0,7 %	1,2 %	1,2 %
Investissements nets	12	5,3	- 14,9	- 14,9

#### 4.1.1.2.6. Environnement commercial des autres activités

La production de sucre vietnamien est destinée au marché local et principalement pour les besoins industriels, le Vietnam étant jusque là importateur de sucre.

Les activités de pêche ne subissent pas de contrainte de saisonnalité à l'exception de la langouste. La majorité de la production est destinée au marché japonais, avec un risque commercial lié au pillage de la zone de pêche par des palangriers ne bénéficiant pas de quotas. Les ventes de ces pêches non autorisées peuvent avoir un impact sensible sur les prix. Les interventions maintenant régulières de la Marine Nationale ont considérablement limité ce risque.

#### ■ 4.2. Marque, licence, brevet

La dénomination sociale «Groupe Bourbon» a été déposée par la société.

Suite à l'entrée au capital du groupe Casino, des changements d'enseignes ont été réalisés sur la fin de l'année 2003.

Vindémia utilise maintenant, uniformément suivant le format de magasins, ses propres marques : «Score» et «Jumbo Score» à La Réunion, Madagascar, Maurice et Mayotte. Au Vietnam il a été choisi de retenir l'enseigne «Big C» utilisée par le groupe Casino dans la zone (Thaïlande).

Les autres marques : du groupe «Surf» et «Les Abeilles» pour le maritime, et «Sapmer», sont détenues en propre.

## ■ 4.3. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels et de litiges pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de Groupe Bourbon ou de ses filiales.

### 4.3.1. Facteurs de risque

#### 4.3.1.0. Risques de marché

- Dans la distribution à La Réunion, Groupe Bourbon dispose d'une position de leader bien ancrée et d'une bonne image.
- A l'international, la politique est de s'installer dans des pays à fort potentiel de développement. Au regard des capitaux investis, les chiffres d'affaires sont encore faibles bien qu'en bonne progression. Le risque dépend de la vitesse à laquelle se développe le pouvoir d'achat local. Au Vietnam, le pouvoir d'achat évolue lentement en dehors du centre ville, le marché est encore difficile et nouveau dans bien des aspects. A Madagascar, le risque politique apparu en 2002 a perturbé le développement normal, mais finalement sans conséquence significative sur l'activité car il est resté non violent dans la tradition locale. Les risques sur Mayotte et Maurice apparaissent faibles.
- Dans les services maritimes, le remorquage et l'offshore, les barrières à l'entrée sont importantes en raison des positions acquises dans le temps, de l'intensité capitalistique des moyens, du savoir-faire des personnes concernées, des références historiques demandées et des normes internationales ou des certifications requises. Les contrats d'une durée de un à huit ans dont les échéances sont réparties laisseraient du temps si besoin pour s'adapter.

#### 4.3.1.1. Risques industriels et environnementaux

Le groupe ne fait l'objet d'aucune injonction des autorités compétentes en matière environnementale. Si des améliorations peuvent toujours être souhaitables, le groupe s'attache à respecter scrupuleusement les règlements en vigueur en la matière. La branche maritime a adopté des normes environnementales, ainsi la totalité des navires exploités par Sétaf et Surf et les remorqueurs concernés des Abeilles sont certifiés «ISM Code» (International Safety Management) qui est la norme internationale de sécurité de l'exploitation des navires, des hommes et la prévention de la pollution.

Les rejets de gaz (souffre) en provenance des systèmes de propulsion des navires sont inférieurs à 0,2 %.

Les navires sont équipés de dispositifs conformes à la réglementation MARPOL en ce qui concerne les rejets d'eaux usées à la mer. En outre, la société Surf et les principales sociétés de remorquage sont certifiées ISO 9002 et les équipages certifiés STCW (convention internationale sur la formation).

Il n'y a pas de risques industriels identifiés dans la distribution (cf. § assurance).

#### 4.3.1.2. Risques juridiques et assurances

Dans la branche distribution, il n'apparaît pas a priori de risques juridiques importants qui puissent lui être imputés du fait de son activité (cf. assurances).

Les activités de la branche maritime reposent sur un socle contractuel commun, une obligation de moyens et un principe de renonciation à recours entre les parties. En matière de remorquage portuaire, le remorqueur met sa force de traction à la disposition du remorqué et sauf faute lourde de sa part dans l'exécution de cette obligation, il est exonéré de toute responsabilité.

Dans l'activité offshore, les contrats passés avec les compagnies pétrolières prévoient toujours une clause de renonciation mutuelle à recours qui limite notre responsabilité. D'autre part, la diversité des clients et des secteurs géographiques dans lesquels notre groupe intervient élimine le risque de monoclient et amoindrit les risques politiques.

### *Assurances :*

Distribution : la branche dispose de toutes les couvertures généralement reconnues comme nécessaires dans la profession auprès de sociétés d'assurance de dimension internationale.

Maritime : Groupe Bourbon a souscrit pour l'ensemble de la flotte gérée un programme d'assurances complet couvrant :

- les risques corps et machines et les risques de guerre sur la base d'un contrat de durée placée sur le marché français de l'assurance maritime et dont l'échéance est au 31 décembre 2005. L'apôtreur de la police est AMA.
- les risques responsabilité du propriétaire ou exploitant de navires auprès de P. and I. Clubs membres de l'«International Group of P. and I. Clubs» «Shipowners Skuld» et «U.K. Club».
- une police responsabilité civile professionnelle auprès d'AXA et Groupama totalisant sur deux lignes une garantie annuelle globale de 27 M€.

Bourbon Offshore Norway (ex Havila) est restée assurée sur le marché norvégien et bénéficie de garantie de qualité et des tarifications compétitives.

Delba Maritima est, pour des raisons réglementaires, assurée auprès de compagnies d'assurances brésiliennes et bénéficie globalement des mêmes couvertures et conditions que la flotte couverte sur le marché français.

Groupe Bourbon dispose d'une garantie des mandataires sociaux souscrites auprès de AIG Europe d'un montant de 19 M€.

### **4.3.1.3. Risques fiscaux**

Groupe Bourbon a obtenu plusieurs agréments fiscaux de la part de la direction de la législation fiscale sur le financement quirataire de sa flotte, les modifications intervenues sur le régime des quirats étant sans incidence sur le programme déjà engagé. Par ailleurs, les contrôles fiscaux du groupe, réalisés en 2002, ont fait l'objet de provisions (cf. annexe comptes consolidés p83/3.8 et comptes sociaux p100/31.1).

### **4.3.1.4. Risques de change et de taux**

#### *Taux :*

La structure de l'endettement de Groupe Bourbon se répartit à fin 2003 environ deux tiers à taux variable et un tiers à taux fixe ou sécurisé dans les amplitudes par des taux planchers et plafonds. Dans les pays émergents, il n'est généralement pas possible de mettre en place des systèmes de couverture sur les monnaies locales, en particulier sur le Vietnam Dong. Le groupe n'a pas souscrit de convention type COFACE.

#### *Change :*

La politique du groupe est de réduire le risque lié aux variations de change sur un horizon moyen long terme.

Au niveau des flux d'exploitation et dans le domaine maritime qui représente l'essentiel de la problématique, Groupe Bourbon facture une partie importante (60 %) de ses prestations en dollar. Il dispose d'une couverture de change naturelle grâce au paiement de charges dans la même devise (environ 50 %).

L'exposition résiduelle est partiellement couverte par la mise en place de ventes de dollars à terme.

Au niveau des flux long terme, la politique consiste à financer les navires dans la monnaie des contrats, sauf en Norvège où les investissements sont financés en monnaie fonctionnelle (couronne norvégienne).

En 2003, dans une période où le dollar s'est affaibli sensiblement par rapport à l'euro, cette politique a permis de réaliser des gains de change latents (20 millions d'euros).

Début 2004, il a été décidé de concrétiser ces gains de change latents en convertissant en euro, pour les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, les dettes en dollar au taux de clôture 2003 (€/S=1.263).

Depuis, la majorité des nouveaux emprunts mis en place dans ces sociétés, a été réalisée en euro. Lorsque le taux €/S le permettra, ces emprunts seront à nouveau convertis en dollar.

Ainsi Groupe Bourbon acquiert des actifs en zone dollar en utilisant le produit des cessions d'actifs en euros pendant une période où il lui apparaît (au moins sur une période moyen terme) un euro fort et un dollar faible.

En ce qui concerne l'incidence de la variation des devises sur la situation nette : pour l'exercice 2003, l'effet est négatif de 42 millions d'euros.



#### 4.3.1.5. Risques sociaux

##### *Branche distribution :*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, toutes les filiales de Vindémia (sociétés de droit français) dont l'effectif était supérieur à 20 salariés ont signé un accord de réduction de temps de travail à 35 heures. Puis, ces accords ont été adoptés par les filiales de Vindémia dont l'effectif est inférieur à 20 salariés, société par société pour tenir compte des caractéristiques propres.

##### *Branche maritime :*

Pour les sociétés dépendant de l'organisme patronal des Armateurs de France et pour les sociétés dépendant de l'APERMA (remorquage métropolitain), de par la forfaitisation et l'annualisation du temps de travail maritime, l'application des lois Aubry s'est traduite dès l'année 2001 par l'attribution de jours de congé supplémentaires par mois d'embarquement.

#### ■ 4.4. Effectifs

Les effectifs de Groupe Bourbon se répartissent par branche comme suit (au 31 décembre 2003) :

	<i>2003 total</i>	<i>France</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Vietnam</i>	<i>Autres</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>
Distribution	5 153	2 976	556	641	980	4 557	4 691
Maritime	2 305	1 696	-	-	609	1 924	1 968
Autres	1 132	289	6	837	-	1 163	1 098
<b>TOTAL</b>	<b>8 590</b>	<b>4 961</b>	<b>562</b>	<b>1 478</b>	<b>1 589</b>	<b>7 644</b>	<b>7 757</b>

Voir également annexes aux comptes consolidés (p 82).

#### ■ 4.5. Investissements

Les investissements bruts de l'année 2003 des différentes branches de Groupe Bourbon se sont élevés à 356,4 M€ contre 243 M€ en 2002 et se répartissent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>2001 publié</i>
Distribution	37,0	25,0	55,3	86,0
Maritime	307,2	206,5	78,4	78,4
Autres	12,2	11,5	32,9	32,9
<b>TOTAL</b>	<b>356,4</b>	<b>243,0</b>	<b>166,6</b>	<b>197,3</b>

Commentaires : cf. §4.1.0.2.

#### ■ 4.6. Autres informations

Le groupe est très généralement propriétaire de ses moyens d'exploitation. La diversité de ses métiers et les multiples sites et zones géographiques dans lesquelles il se développe ne permettent pas d'inventorier de façon exhaustive et significative les surfaces, types de locaux en propriété ni les loyers annuels ou aux m<sup>2</sup>.



GROUPE BOURBON

Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2004

R A P P O R T D E G E S T I O N  
D U C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

# Rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les rapports des commissaires aux comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la société dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes sociaux et consolidés présentés ont été établis conformément aux dispositions en vigueur.

## I. GROUPE BOURBON (consolidé)

### 1. Activités

Groupe Bourbon a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 023,1 M€, en hausse de 8,8 % par rapport à la même période 2002 (941 M€). A taux de change constant, l'évolution est de 14,5 %. Cette croissance s'est essentiellement opérée à l'international, qui représente 41 % contre 39 % l'année dernière. Quant à l'effectif, il est de 8 590 contre 7 644. Cet accroissement de 12 % s'explique par l'acquisition d'Havila à 100 % en juillet 2003 et la poursuite de l'expansion de la distribution à l'international dans la zone océan Indien.

La branche distribution a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 569 M€, soit une progression de 8,7 % sur l'ensemble des dispositifs, en soulignant qu'à La Réunion, dans un contexte de forte concurrence, l'activité qui atteint 474 M€ (+ 5 %) est satisfaisante. A l'international, la distribution progresse de 44,4 % à taux de change constant. Très forte au Vietnam et Madagascar, l'activité a également bénéficié de l'intégration de points de vente à Maurice et à Mayotte. Les changements d'enseignes sont intervenus sur l'ensemble du dispositif en fin d'année et se sont accompagnés de l'introduction des produits Casino qui reçoivent un accueil positif de la clientèle.

La branche maritime enregistre un chiffre d'affaires de 404 M€ en croissance de 14,2 % et à un taux de change constant de 25 %. L'offshore progresse de 39,6 % pour un chiffre d'affaire de 187 M€ en intégrant Havila sur le 2ème semestre, son taux de croissance est conforme au plan 2003/2007. L'activité portuaire est restée stable en 2003, une baisse du chiffre d'affaires de 5,9 % correspond à la cession de l'activité de cinq ports d'intérêts régionaux au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Avec une baisse en tonnage transporté de 3 %, le transport du vrac est resté quasiment stable, + 0,7 % à 108 M€ mais à taux de change constant, il a progressé de 19 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités de 50,9 M€, contre 64 M€ l'année dernière, est marqué par la sortie du périmètre du transport régional. La pêche, satisfaisante compte tenu des moyens mis en œuvre, des quotas alloués et de la baisse du dollar, réalise un chiffre d'affaires 22 M€ contre 24,5 M€ en 2002. Les sucreries au Vietnam ont réalisé une bonne campagne 2002/2003 mais le prix du sucre ne s'est redressé qu'en fin d'année. Le chiffre d'affaires, en forte hausse + 22,6 %, atteint 27,7 M€ contre 22,6 M€ en 2002.



## 2. Résultats groupe

Les résultats du groupe sont en progression :

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation 2003 vs 2002</i>	<i>2001 proforma</i>
Chiffre d'affaires	1 023,1	940,5	+ 8,8 %	852,5
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	177,1	153,6	+ 15,3 %	135,7
Résultat d'exploitation (EBIT)	87,1	87,4	(0,3) %	71,0
Résultat net part du groupe	57,3	54,9	+ 4,4 %	41,6
Marge brute d'autofinancement	159,7	128,4	+ 24,4 %	109,6
Investissements bruts	356,3	231,7	-	107,6

\* Les chiffres 2001 proforma tiennent compte de l'intégration à 66 % de la branche Distribution, au lieu de 100% dans les chiffres 2001 publiés.

Sur l'exercice 2003, Groupe Bourbon affiche un gain de 15,3 % de son excédent brut d'exploitation à 177,1 M€ tandis que son résultat d'exploitation reste stable (0,3 %) à 87,1 M€ à la suite des importants investissements réalisés dans la branche maritime. La baisse du dollar impacte l'exploitation mais génère un gain de change latent important sur la dette en dollar. Le résultat net part du groupe ressort à 57,3 M€ soit une hausse de 4,4 % pour un chiffre d'affaires de 1 023,1 M€ (+ 8,8 %). En hausse de 24,4 %, la marge brute d'auto financement, principale mesure de l'efficacité économique des investissements, s'élève à 159,7 M€ et demeure en constante et forte progression. En consacrant 307 M€ des 356 M€ d'investissements bruts de l'année 2003 aux services maritimes, essentiellement dans l'offshore, le Groupe réaffirme le caractère stratégique du développement de cette activité.

## 3. Investissements

La poursuite du programme d'investissements est conforme au plan.

Dans la distribution, à La Réunion, les investissements ont été concentrés sur la modernisation des surfaces de vente. A l'international, le renforcement des activités s'est concrétisé :

- A Madagascar, par l'ouverture d'un supermarché de 2 000 m<sup>2</sup> dans la banlieue sud de Tananarive.
- A Maurice, par l'ouverture d'un centre commercial à Riche Terre au nord de Port Louis comprenant un hypermarché de 6 000 m<sup>2</sup>, trois moyennes surfaces spécialisées de 2 000 m<sup>2</sup> chacune et une galerie commerciale avec food-court. D'autre part, le rapprochement avec le groupe Roger's a permis de rattacher aux deux hypermarchés (Phoenix et Riche Terre) un réseau de 11 supermarchés à l'enseigne SPAR, dont 6 affiliés. La création d'une centrale d'achat et le contrat d'entreposage passé avec Mauritius Free-Port Développement permettent d'approvisionner l'ensemble du dispositif.
- A Mayotte, avec la création d'un supermarché de 1 000 m<sup>2</sup> sur Petite Terre et la reprise de la SNIE comprenant un réseau de Cash and Carry, des livraisons en brousse par camion-coaster, et une unité d'entreposage et de conditionnement de produits surgelés, le groupe s'est donné les moyens d'une couverture géographique et technique complète de l'archipel.

Dans le maritime, le groupe met en œuvre une stratégie de forte croissance avec gains de parts de marché, principalement à travers les services maritimes à l'industrie pétrolière. Le plan quinquennal (2003-2007) d'investissements s'élève à 1,2 milliard d'euros. En 2003, la concrétisation de ces prévisions est :

- 19 navires livrés pour une valeur de 143 M€
- 34 navires en cours de construction pour lesquels 132 M€ ont été payés à titre d'acompte. Ce programme de 34 navires représente un engagement de 457 millions d'euros.

A signaler l'acquisition à 100 % des actions d'Havila, devenue Bourbon Offshore Norway, pour un montant de 94 millions d'euros. Bourbon Offshore Norway est intégrée globalement dans les comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003.



#### 4. Perspectives

La distribution concentre ses efforts sur l'approfondissement de la gamme des produits Casino, le développement de l'approvisionnement en provenance de Chine, l'allègement des budgets de communication suite à la disparition de l'enseigne Cora et la mise en œuvre de synergies entre les différents dispositifs de l'océan Indien. L'accent est mis sur l'accès de l'encadrement local aux plus larges responsabilités dans toutes les exploitations par le biais de programmes de formation renforcés. 37 M€ d'investissements ont été réalisés au cours de l'exercice 2003. Dans le cadre de l'évolution de la branche distribution et la concentration du groupe sur les services maritimes, les investissements au niveau de la branche distribution prévus au plan 2003-2007 sont réduits à 50 M€.

L'activité offshore pétrolier, fer de lance des services maritimes, poursuit sa très forte croissance, avec l'objectif de continuer à gagner des parts de marché et de prendre le leadership dans le Triangle d'Or que forment la Côte Occidentale d'Afrique, le Brésil et le Golfe du Mexique. Ce développement repose sur la poursuite du programme d'investissements ambitieux, en recherchant des navires performants, novateurs et construits dans des zones compétitives ; il repose également sur la pérennisation de la politique contractuelle avec les majors pétroliers et sur une politique RH dynamique, en optimisant la structure de management de l'activité. Par ailleurs, le groupe compte mettre aux normes la société Bourbon Offshore Norway, ex-Havila. En outre, le groupe tient à conserver sa position de leader dans le remorquage portuaire et l'assistance, et maintenir le niveau de rentabilité dans le transport du vrac.

## II. GROUPE BOURBON (comptes sociaux)

### 1. Situation et résultats

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 M€, constitué essentiellement des prestations de services auprès des filiales. Le résultat net est de (0,5) M€ contre 2,3 M€ l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'élève à 1,8 M€ (dont 1,3 M€ de charges à étaler liées au nouveau prêt syndiqué de 245 M€). Le résultat financier de (5,7) M€ est marqué par la baisse du niveau des dividendes encaissés. Le résultat exceptionnel de 0,4 M€ s'améliore par l'allègement de la dotation fiscale de groupe.

### 2. Développement et perspectives

En décembre 2001, Casino est entré par le biais d'une augmentation de capital à hauteur de 33,34 % dans le capital de Vindémia. Dans ce cadre, des options de ventes avaient été conclues, permettant la cession à Casino du solde des titres Vindémia en deux étapes : 2004/2006 et 2007/2009. La valeur estimée pour la première option en 2004 ne reflétant pas les attentes du plan 2003/2007, le conseil d'administration de Groupe Bourbon, dans sa séance du 22 mars 2004, a décidé de ne pas exercer sa première option cette année.

Groupe Bourbon s'est doté d'une filiale «Bourbon Pierre», chargée d'accompagner la filiale SDI, aménageur, dans la construction de locaux.

Pour le passage aux normes comptables IFRS dès 2005, des séances de travail qui regroupent l'ensemble des services sont menées au sein des branches. Un plan de travail a été établi en collaboration avec le Groupe Casino dans la distribution ; dans le maritime, une équipe dédiée de trois personnes a été constituée, sous la responsabilité de la direction financière de la branche ; elle est assistée techniquement par le cabinet d'expertise comptable MAZARS.

### 3. Filiales et participations

En vous rendant compte de l'activité de la société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elles contrôlent. Les principales variations de portefeuille de participation ont été les suivantes :

BOURBON AXA INVESTMENT FUND .....	3,1 M€
BOURBON BEN LUC .....	0,5 M€
CHALLENGE HYPERMARKET .....	0,5 M€
ARMEMENTS ET SERVICES MARITIMES.....	(0,7) M€
AQUA SERVICE MAYOTTE .....	(0,3) M€

La société Bourbon Pierre SAS ayant pour vocation la promotion immobilière et le pilotage des constructions, son capital de 50 K€ a été souscrit dans sa globalité par Groupe Bourbon.

Groupe Bourbon apporte son concours à certaines filiales, dont les contreparties au cours de l'exercice 2003 sont les suivantes :

Mise à disposition de locaux.....	0,4 M€
Redevance de management.....	0,2 M€
Prestations techniques.....	0,6 M€
Rémunération de comptes courant.....	2,0 M€
Rémunération de garantie.....	0,4 M€

En outre, Groupe Bourbon a perçu 18,5 M€ de dividendes.

#### 4. Répartition du capital social

Une opération de reclassement portant sur 8 % du capital de Groupe Bourbon a été réalisée le 28 octobre 2003 auprès d'investisseurs européens et américains afin de satisfaire la demande croissante du marché et d'améliorer la liquidité du titre.

Ce placement, réalisé hors marché, au cours de 72 €, a pu s'effectuer grâce à l'apport de titres de la part de la société belge Gebema (groupe Gevaert). Cette dernière a franchi à la baisse le seuil de 10 % et conserve 5 % du capital de Groupe Bourbon.

Pour le succès de l'opération, Groupe Bourbon a choisi de céder également la quasi-totalité de son auto-détention, soit 1,49 % du capital.

Les actionnaires disposant d'au moins 5 % du capital sont les suivants :

	31.12.03	31.12.02	31.12.01
Financière Jaccar	+ 30 %	+ 30 %	+ 20 %
Gevaert	+ 5 %	+ 10 %	+ 10 %

#### 5. Options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel

Pour tenir compte des départs et des arrivées de nouveaux collaborateurs, il a été mis en place un nouveau plan de 32 000 options sur les mêmes principes de valorisation que ceux appliqués lors de l'attribution précédente. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les mandataires sociaux et les salariés (non mandataires sociaux) ayant bénéficié du nombre d'actions le plus élevé sont les suivants :

N°	Bénéficiaires	Qualité	Nombre	Date échéance	Prix des options de souscription (€)
<i>Mandataires sociaux</i>					
1	Jacques de Chateaufieux	Prés. Dir. Gén.	11 500	09/10/05 et 08/09/07	641 250
2	Jean-Marc Brébion	Adm. Dir. Gén.	15 000	09/10/05	646 500
3	Christian Munier	Adm. Dir. Gén.	15 000	09/10/05	646 500
<i>Salariés non mandataires</i>					
4	Christian Lefevre		12 000	09/10/05 et 08/09/07	468 000
5	Laurent Renard		7 500	08/09/07	479 250
6	Edmond Lai Fat Fin		7 500	09/10/05 et 08/09/07	375 250
7	Jean-Claude Buckel		6 500	09/10/05	280 150
8	Gérard Malet		6 500	09/10/05	280 150
9	Bruno de Chateaufieux		4 000	09/10/05	172 400
10	Jacques Bonneil		4 000	09/10/05	172 400
11	Jean-Paul Droniou		4 000	09/10/05	172 400
12	Jean-Pierre Badano		2 800	09/10/05	120 680
13	Suzie Lacaille		2 800	09/10/05	120 680
<b>TOTAL</b>			<b>99 100</b>		<b>4 575 610</b>



## 6. Rachat des actions de la société

Au cours des exercices 2002 et 2003, la société a acquis en Bourse 106 851 de ses propres actions pour une valeur de 7,0 M€. La totalité des actions remises sur le marché a dégagé une plus value de 0,7 M€.

Ces achats ont été réalisés dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 30 mai 2002 et de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2003 d'acheter des actions au prix maximum de 120 € et de vendre des actions au prix minimum de 60 €, ces autorisations ayant fait l'objet d'une note d'information visée par la COB.

Un contrat favorisant la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres sur le marché a été conclu entre le CIC Securities et Groupe Bourbon.

Une nouvelle autorisation est demandée à l'assemblée.

## 7. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Dans sa séance du 22 mars 2004, le conseil a décidé de soumettre à l'assemblée un dividende net de 1,40 €, soit une augmentation de 29,62 % par rapport à l'année précédente.

Ci-après les distributions des trois derniers exercices :

	<i>Revenu global</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)</i>	<i>Nombre d'actions</i>
<i>2000</i>	1,29	0,86	0,43	6 108 509
<i>2001</i>	1,50	1,00	0,50	6 108 509
<i>2002</i>	1,62	1,08	0,54	7 032 000

Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 2004.

## 8. Mandat social

Les fonctions de MM. Jacques de Chateaufieux et Christian Boyer de la Giroday, administrateurs, arrivent à expiration. Il est proposé le renouvellement du mandat de M. Jacques de Chateaufieux pour une durée de trois ans. M. Christian Boyer de la Giroday n'a pas sollicité son renouvellement et il est proposé la candidature de M<sup>me</sup> Victoire de Margerie. Par ailleurs, Madame Dominique Sénéquier a été cooptée en remplacement de M. Roland Hugot, démissionnaire. La ratification de sa cooptation vous est proposée.

## 9. Gouvernement d'entreprise

Dans le cadre des dispositions de la loi NRE, le conseil d'administration se dote d'administrateurs indépendants avec l'arrivée de nouveaux membres, Mademoiselle Victoire de Margerie et Madame Dominique Sénéquier. Divers comités vont être mis en place et d'ores et déjà, un comité de rémunération a été formé.

### **Présidence et direction générale**

Au cours de sa séance du 31 mai 2002, le conseil d'administration s'est prononcé en faveur du cumul des fonctions de Président du conseil et de directeur général, exercées par Monsieur Jacques de Chateaufvieux, assisté de Messieurs Jean-Marc Brébion et Christian Munier, directeurs généraux délégués.

### **Membres du conseil d'administration**

#### **Jacques de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 14 octobre 1977

- Président directeur général : GROUPE BOURBON
- Président : ANTENNE REUNION - AQUA SERVICE REUNION SAS - ARMEMENT REUNIONNAIS SAS (repr. de SAPMER) - BOURBON MARITIME SAS - BOURBON PIERRE SAS - DOMAINES DE LA CONVENANCE SAS - ESPACE BOURBON THANG LONG - ISLAND OFFSHORE II AS - ISLAND OFFSHORE II KS - MOTEL LES BRISANTS SAS - RECIF SAS - SAPMER SA - S.D.I. SAS - SEHB SAS - SOPADE SAS - SRET SA - SUCRERIE BOURBON TAY NINH - SUCRERIES DE BOURBON SAS - VINDEMIA SAS
- Administrateur : ARMEMENTS ET SERVICES MARITIMES - B.D.M - BOURBON CAPITAL - PHU DONG - BOURBON OFFSHORE NORWAY - C.F.G. GIE - CTBR - DELBA MARITIMA NAVEGACAO - D.T.I. OCEAN INDIEN - E.M.S. - ESPACE BOURBON AN LAC - ESPACE BOURBON DONG NAI - HAPPY WORLD FOODS - H.S.O.SA - ISLAND OFFSHORE VII AS - ISLAND OFFSHORE VII KS - O.D.B. SA - SB MAD - SEMS SA
- Gérant : CHAMBON OFFSHORE INTERNATIONAL SNC - SNC FINANCIERE BOURBON (repr. de FINANCIERE JACCAR)
- Censeur : ICV SA

Rémunération perçue en 2003 : 9 K€

Par ailleurs, la société Financière Jaccar, représentée par Jacques de Chateaufvieux, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 463 K€.

#### **Christian BOYER de la GIRODAY**

Premier mandat : 6 novembre 1990

- Président : CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA REUNION - SOCIETE D'EPARGNE FONCIERE AGRICOLE DE LA REUNION (SEFAR)
- Administrateur : GROUPE BOURBON

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€

#### **Jean-Marc BREBION**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Président directeur général : B.D.M. - SEMS SA
- Administrateur : SALAISONS DE BOURBON SA - ESPACE BOURBON THANG LONG
- Directeur général délégué/administrateur : GROUPE BOURBON
- Directeur général et membre du conseil de surveillance : VINDEMIA SAS
- Président : FIPARGEST SAS - MAGMA SAS
- Gérant : SARL FIM COLIMO - SARL S.3.R - MAYOTTE DISTRIBUTION SNC - SCI ARMAGNAC - SCI CHAUDRON - SCI KERVEGUEN - LIGNE PARADIS - OMEGA SCI - SELATAN INDAH SCI - TIMUR SCI
- Représentant de VINDEMIA : SNC SOHYBE - SCI BADAMIERS - SCI C.C.R. - SCI JACARANDA - SCI VAVA INDUSTRIE - HOME CITY SAS - RIALTO SAS - SDM SAS - SODEXMAR SAS - SOGIM SAS - SOGRAMO SAS - SORECOM SAS - SORMAC SAS - SICRE SAS - SOFIMEX SAS - SODIMAR SAS - SSTIC SAS - SORETRAVI SAS
- Représentant de SEMS : SAPRIM SAS
- Représentant de BDM : TOSCANE SCI - U.T.V. SAS

Rémunération perçue en 2003 : 71 K€

Par ailleurs, la société Interpar, dont le principal actionnaire est Jean-Marc Brébion, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 298 K€.



### **Christian de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 29 juin 1990

- Président directeur général : S.A. Ch. de CHATEAUVIEUX & Associés - S.A. LEGRAND FILLES & FILS
- Gérant : SCI LES ARMANDS – SARL LE PETITVASOUARD
- Administrateur : GROUPE BOURBON

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€

### **Henri de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 25 mai 1987

- Président : MACH-INVEST
- Administrateur : GROUPE BOURBON – BOURBON MARITIME - COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON – SAPMER - SUCRERIE DE BOURBON TAY NINH - VINDEMIA.

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€

### **Guy DUPONT**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Président : BOIS ROUGE GESTION - CERF GIE - COMITE DE PILOTAGE DE L'INDUSTRIE - DISTILLERIE DE SAVANNA - EUROCANNE - SUCRERIE DE BOIS-ROUGE
- Administrateur ou membre : ANTENNE REUNION TELEVISION – BRASSERIES DE BOURBON – CFCS - GIE CERF – CPI – CTBR - CTICS – DISTILLERIE DE SAVANNA – EUROCANNE – FONDATION BOURBON - GEMA – GROUPE BOURBON – ICV MASCAREIGNES – LOIRET & HAENTJENS – LOIRET & HAENTJENS ESPAGNE – MEDEF - RHUMS REUNION – SAPMER - SBT – SRET – SRSR – SYNDICAT DES FABRICANTS DE SUCRE – SYNDICAT DES FABRICANTS DE RHUM.
- Représentant de Financière de Bois-Rouge : SUCRERIE DE BOIS-ROUGE
- Représentant de Motel les Brisants : GIE Mascareignes Finances

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€

### **Marc FRANCKEN**

Premier mandat : 25 mai 2000

- Président : GEVAERT NV – BOFORT – UNION DE REMORQUAGE ET SAUVETAGE – TECHNUM
- Administrateur : GROUPE BOURBON – ALMANIJ – UITGEVERSBEDRIJF TIJD – VUM MEDIA – VLAAMS ECONOMISCHVERBOND – LIEVEN GEVAERT LEERSTOEL – ASBL DE WARANDE
- Membre : LIEVEN GEVAERT FONDS – KONINKLIJKE VLAAMSE INGENIEURSVERENIGING – FUGGER SOCIETEIT – DE WARANDE – NEDERLANDS LOODWEZEN B.V. - ORDEVAN DEN PRINCE

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€



### **Christian MUNIER**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Fondateur de pouvoir/directeur Général : BOURBON MARITIME SAS.
- Directeur Général délégué/administrateur : GROUPE BOURBON SA
- Président : IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE SA – LES ABEILLES COTE D'IVOIRE – LES ABEILLES CAMEROUN – UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR – LES ABEILLES LE HAVRE SA – LES ABEILLES NANTES / ST NAZAIRE – PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC SA – REGUSSE SAS – CDM2 SAS – FRUCTIDOR SAS.
- Gérant : CDM2 SAS – DIAMANT EXPRESS SARL – GARAGE DE L'ABBAYE SARL - RIVAGES CROISIERES – SCI BARLENES – SCI PONTES (repr. SAS CDM2) – FINANCIERE BOURBON SNC (repr. CDM2 SAS)
- Administrateur : LES ABEILLES COTE D'IVOIRE – UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR – LES ABEILLES LE HAVRE SA – LES ABEILLES DUNKERQUE SA – IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE SA – LES ABEILLES NANTES ST NAZAIRE – CIC LYONNAISE DE BANQUE SA – LES ABEILLES CAMEROUN SA – AUSTRAL TUG SERVICES Ltd – SONASURF Ltd – BOURBON OFFSHORE NORWAY.
- Représentant permanent de GROUPE BOURBON : BOURBON MARITIME
- Représentant de SETAF SAGET EXPLOITATION : PARIS SHIPPING AND CHARTERING SA
- Représentant de BOURBON MARITIME : S.A. ATLANTIS VOYAGE – O.D.B. SA – H.S.O. SA – DOCKWISE FRANCE AGENCIES – LES ABEILLES SAS – SEAWARD SAS – SETARM SAS – SETAF SAGET EXPLOITATION SAS – SCI SGVS
- Représentant de PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC : SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE ABEILLES MAROC.
- Représentant de LES ABEILLES : ABEILLES CILAOS SAS – ABEILLES MAFATE SAS – SRSR – LES ABEILLES INTERNATIONAL SAS – SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE ABEILLES MAROC – LES ABEILLES CAMEROUN – CARMIN SHIPPING SAS – OPALE SHIPPING SAS.
- Company Director : DELBA MARITIMA NAVEGACAO – BOURBON MARITIME HOLDING USA – MAHE CRUISE ISLAND OFFSHORE VII AS – EIDSURF

Rémunération perçue en 2003 : 57 K€

Par ailleurs, la société CDM2, dont le principal actionnaire est Christian Munier, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 300 K€.

### **Claude REPIQUET**

Premier mandat : 10 octobre 1972

- Directeur : TRANSIT REPIQUET
- Administrateur : GROUPE BOURBON

Rémunération perçue en 2003 : 1 K€

### **Dominique SENEQUIER**

Premier mandat : 8 septembre 2003

- Président : MATIGNON DEVELOPPEMENT 1 SAS – MATIGNON DEVELOPPEMENT 2 SAS – MATIGNON DEVELOPPEMENT 3 SAS
- Président du directoire : AXA IM PRIVATE EQUITY – AXA IM PRIVATE EQUITY EUROPE
- Président du conseil de surveillance : RENAISSANCE INVESTISSEMENT
- Vice-Président du conseil de surveillance : LINEDATA SERVICES
- Directeur général : AXA CHILE PRIVATE EQUITY 1
- Censeur : AXA ASSET MANAGEMENT PRIVATE EQUITY
- Administrateur : AIP FINANCE – GROUPE BOURBON SA
- Membre : I SOURCE GESTION – PCP HOLDING – FINSECUR – AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I – AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II

Votre conseil, outre l'examen des comptes au 31 décembre 2003 s'est prononcé sur la politique et la stratégie du groupe en annonçant les perspectives avec un plan à horizon 2007.

Notre groupe poursuit son développement à l'international. Sa préoccupation est toujours d'assurer la protection de ses salariés, de ses clients, de son environnement et plus généralement l'ensemble de ses actifs.



## 10. Conséquences sociales et environnementales de l'activité

### a) Sociales

L'effectif du groupe de 8 590 progresse de 12 % par rapport à l'année dernière. L'essentiel de cette augmentation provient du développement entrepris à l'étranger.

Toutes les dispositions sociales réglementaires, tant sur le territoire national qu'international, sont appliquées. Groupe Bourbon s'assure que les transferts d'activité se fassent avec des mesures d'accompagnement adéquates dans un intérêt général. La cession de l'activité de 5 ports d'intérêts régionaux s'est opérée dans ces conditions.

La réussite de notre groupe relève du savoir-faire des hommes et des femmes qui le composent et participent à la vie de l'entreprise, en les accompagnant par des actions de formation.

### b) Environnementales

Les unités de production et de distribution (magasins) présentent peu de risques pour les sols et l'écosystème. Des mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité énergétique. Les déchets produits par les magasins sont triés pour le recyclage et les dispositions réglementaires en matière de nuisance sonore provoquée par les camions à l'approvisionnement des magasins sont respectées. Une section chargée de l'environnement au sein de la branche, constituée en 2004, aura pour mission de mettre en œuvre toutes les procédures de contrôle, de surveillance et d'évaluation.

Dans le maritime, la réduction de la consommation des énergies fossiles, l'élimination des rejets à la mer et la restriction au niveau des émissions atmosphériques sont les principaux axes d'amélioration auxquels sont sensibles la direction et le personnel.

Les navires sont conçus et équipés de dispositifs conformes à la réglementation Marpol, qui définit les conditions de lutte contre le déversement en mer. Aucun rejet en mer n'est observé pour le remorquage portuaire en métropole. L'ensemble de la flotte liée aux activités offshore et transport de vrac est certifié ISM, qui est la norme internationale dans les domaines de la sécurité, de l'exploitation des navires et de la prévention de la pollution. Il est prévu à la mi-2004 la certification volontaire de la flotte remorquage.

Dans le secteur de la pêche, un observateur, mandaté par l'administrateur des terres australes et antarctiques françaises en permanence à bord des bateaux, assure le respect de l'environnement, des ressources de pêche et du traitement des déchets.

Les usines sucrières au Vietnam subissent régulièrement des contrôles par les services de l'environnement. Les rejets gazeux, générés par la combustion de la bagasse, servent de combustible pour la production de la vapeur motrice pour le fonctionnement de l'usine. Le circuit des gaz de la chaudière est équipé d'un système de dépoussiérage humide qui permet de maintenir les rejets solides en dessous de 100 mg/Nm<sup>3</sup>. Les suies et envolées séparées pour le dépoussiérage passent ensuite sur un filtre sous vide pour donner un produit pâteux qui est mélangé avec les cendres. Les eaux de condensation sont pompées dans une dérivation d'un canal d'irrigation et les eaux résiduaires sont traitées dans une station intégrée à l'usine.

## 11. Honoraires perçus par les commissaires aux comptes

	Exa Ernst & Young Montant	EuraAudit CRC Montant
Audit		
• Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	493	155
• Autres missions accessoires et autres missions d'audit	-	-
<b>Sous-total (K€)</b>	<b>493</b>	<b>155</b>
Autres prestations : juridique, fiscal, social	-	-
Autres	-	-
<b>Sous-total (K€)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total (K€)</b>	<b>493</b>	<b>155</b>

## 12. Affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée d'affecter la perte de l'exercice comme ci-après :

Perte de l'exercice	472 221,66 €
Report à nouveau antérieur	46 182 840,82 €
Dividendes actions propres encaissés en 2003	87 129,00 €
Résultat en instance d'affectation	45 797 748,16 €
Affectation des résultats	
Dividende net 1,40 €/action	9 844 800,00 €
Report à nouveau	35 952 948,16 €
<b>Total</b>	<b>45 797 748,16 €</b>

## 13. Actions gratuites

Le développement du groupe a été soutenu par les actionnaires qui ont fait confiance au conseil d'administration, qui dans sa séance du 22 mars 2004, a proposé l'attribution d'une action gratuite pour six détenues, en sus de la distribution d'un dividende net de 1,40 € l'action.

Les propositions de résolutions qui vous sont soumises reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de votre confiance.

Le conseil d'administration

# Rapport du président

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des lois sur les nouvelles régulations économiques (NRE) et de sécurité financière (LSF), je vous présente ce qui suit :

## 1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Groupe Bourbon est composé de 10 personnes :

Jacques de Chateaufvieux :	Président du conseil et Directeur Général
Jean-Marc Brébion :	Membre du conseil et Directeur Général délégué
Christian Munier :	Membre du conseil et Directeur Général délégué
Christian Boyer de la Giroday :	Membre du conseil
Christian de Chateaufvieux :	Membre du conseil
Henri de Chateaufvieux :	Membre du conseil
Guy Dupont :	Membre du conseil
Marc Francken :	Membre du conseil
Claude Repiquet :	Membre du conseil
Dominique Sénéquier :	Membre du conseil

Quatre conseils au minimum se tiennent chaque année. Chaque trimestre, le chiffre d'affaires du groupe est publié. Deux fois par an, une conférence de presse sur la base des arrêtés de comptes semestriels et annuels est organisée. Le président informe régulièrement les investisseurs de l'évolution du groupe.

Le comité de direction du groupe, composé du Directeur général et des Directeurs généraux délégués de Groupe Bourbon, se réunit préalablement à chaque conseil d'administration afin de préparer les conseils, discuter de l'orientation et de la stratégie du groupe.

Il n'existe aucune limitation aux pouvoirs du Directeur Général.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil d'administration par lettre, généralement accompagnée du dossier de conseil. Les éléments, sous la direction du directeur général, sont préparés par l'équipe administrative, comptable, financière et juridique dépendant de Groupe Bourbon, qui recueille, outre les éléments du comité de direction, des informations provenant des filiales. Les filiales sont réparties principalement entre deux branches la distribution et le maritime, dans lesquelles interviennent directement les directeurs généraux délégués de Groupe Bourbon. Les autres relèvent de la direction générale de Groupe Bourbon et de sa direction administrative et financière.

Les membres du conseil d'administration sont pour la plupart des chefs d'entreprise dans les métiers de l'industrie, de la banque, du négoce et du transport. Madame Dominique Sénéquier et Mademoiselle Victoire de Margerie, administrateurs indépendants, viendront renforcer la structure du conseil. Madame Dominique Sénéquier a été cooptée par le conseil du 8 septembre 2003 en remplacement de M. Roland Hugot, démissionnaire. Elle a assisté aux deux derniers conseils de Groupe Bourbon les 9 janvier et 22 mars 2004 avant la tenue de l'assemblée qui ratifiera son poste d'administrateur. M. Christian Boyer de la Giroday, dont le mandat arrive à terme, ne souhaite pas son renouvellement et la candidature de Mademoiselle Victoire de Margerie sera proposée à la prochaine assemblée.

Des comités seront mis en place, mais d'ores et déjà un comité de rémunération composé de trois personnes (MM. Marc Francken, Henri de Chateaufvieux et Madame Dominique Sénéquier) a été constitué.



## 2. Les procédures de contrôles internes

Groupe Bourbon est doté d'une structure de contrôle interne de groupe qui dépend de la direction générale. L'objectif est de s'assurer que dans le respect des lois et des réglementations, l'ensemble du dispositif de contrôle permette de prévenir dans la mesure du possible les risques auxquels est exposé notre groupe, que les objectifs du plan soient tenus et que l'information financière et comptable diffusée soient de qualité.

Notre groupe, formé de la distribution et du maritime, positionné dans un environnement international dispose dans chacune de ses filiales, de personnes chargées de l'audit et rattachées directement à la direction financière de chaque branche. Au sein de celles-ci, des comités de travail sont organisés, avec des responsables opérationnels et fonctionnels, au cours desquels sont abordés les risques pouvant survenir dans l'entreprise.

La branche distribution a une organisation de contrôle adaptée aux risques spécifiques de son activité. Ainsi, elle possède des services centraux dont l'objectif est de veiller à une prévention et une maîtrise des risques en matière de sécurité alimentaire ainsi qu'en ce qui concerne les mouvements physiques d'espèces et autres moyens de paiement. Par ailleurs, compte tenu de la diversité géographique de l'activité, le contrôle financier que ce soit en terme de gestion, de consolidation, de trésorerie, légal ou informatique s'appuie également sur des procédures et des systèmes centralisés. Les risques opérationnels, en particulier les problèmes liés à la démarque sur stocks, sont décentralisés quant à eux afin de veiller qu'ils soient en adéquation avec les spécificités de chaque environnement.

L'organisation opérationnelle de la branche maritime est décentralisée. Une organisation fonctionnelle centralisée, aidée d'un service d'audit interne composé de quatre personnes, contrôle le bon fonctionnement et l'efficacité du système de contrôle interne. Un comité de contrôle interne, qui réunit les membres du Comité de Direction de la Branche, assure la responsabilité de l'ensemble du système.

La direction générale du groupe définit les principes du contrôle interne. Le suivi du bon déroulement se fait avec les différents responsables opérationnels et fonctionnels. Des états de reporting établis mensuellement sont examinés en comité de direction de Groupe Bourbon chargé de la préparation des réunions de conseil d'administration et de la communication financière.

Enfin, les dossiers d'audit interne sont discutés avec les commissaires aux comptes. Dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, des indépendants sont venus renforcer notre conseil d'administration et il est prévu la création d'un comité d'audit, dont les travaux vous seront rapportés.

Le Président du Conseil

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE.

Mesdames,  
Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Bourbon, S.A., et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'administration de votre société, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société et du groupe. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société et du groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Saint-Denis et Lyon, le 9 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes  
Exa Ernst & Young

EuraAudit C .R.C  
Cabinet Rousseau Consultants

Pierre Nativel

Jean-Marc Rousseau



## Résultats financiers - Cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2003	2002	2001	2000	1999
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital (en K €)	26 801	26 801	23 281	23 281	23 281
Nombre des actions ordinaires existantes	7 032 000	7 032 000	6 108 509	6 108 509	5 553 190
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (EN K €)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 305	1 458	1 904	692	255
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	16 258	22 923	45 689	25 923	1 183
Impôts sur les bénéfices	+ 6 690	+ 4 327	- 2 233	+ 6 712	+ 8 830
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-472	2 355	56 974	13 305	4 189
Résultat distribué (*)	9 845	7 595	6 109	5 253	3 640
<b>III. RÉSULTATS PAR ACTION (EN €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,26	3,88	7,11	5,34	1,80
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,07	0,33	9,33	2,18	0,75
Dividende attribué à chaque action (*)	1,40	1,08	1,00	0,86	0,66
<b>IV. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	-	-	-	-	-

(\*) Soit 1,40 euro suivant proposition du conseil d'administration du 22 mars 2004.





GROUPE BOURBON

D O C U M E N T S   C O M P T A B L E S  
A N N U E L S



C O M P T E S   C O N S O L I D É S

au 31 décembre 2003



# COMPTES CONSOLIDÉS

## I - Bilan au 31 décembre 2003 (en K€)

<b>ACTIF</b> (NET)	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b> PROFORMA	<b>2001</b>
<b>Actif immobilisé</b>				
Ecart d'acquisition	35 016	37 511	39 703	47 891
Immobilisations incorporelles	24 922	26 896	28 229	41 817
Immobilisations corporelles	971 525	694 568	607 438	673 945
Immobilisations financières (1)	91 532	48 822	40 671	48 619
Titres mis en équivalence	-	43 067	5 159	109
	<b>1 122 995</b>	<b>850 864</b>	<b>721 200</b>	<b>812 382</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours	98 704	87 212	83 608	113 496
Clients et comptes rattachés (2)	97 618	98 589	82 567	85 471
Autres créances & comptes de régularisation d'actif (2)	130 284	159 489	115 063	122 859
Valeurs mobilières de placement	23 973	28 730	54 182	69 592
Disponibilités	154 609	174 136	67 514	79 418
	<b>505 188</b>	<b>548 156</b>	<b>402 934</b>	<b>470 835</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 628 183</b>	<b>1 399 020</b>	<b>1 124 134</b>	<b>1 283 217</b>

(1) Dont à moins d'un an (brut) : 7 716 3 957 4 784 4 992

(2) Dont à plus d'un an (brut) : 19 627 29 284 32 254 36 373

# COMPTES CONSOLIDÉS

<b>PASSIF</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b> PROFORMA	<b>2001</b>
Capital	26 801	26 801	23 281	23 281
Primes	48 747	48 747	36 681	34 495
Réserves	290 471	252 138	229 522	207 844
Ecart de conversion	- 57 961	- 20 258	10 418	3 276
Résultat de l'exercice	57 319	54 895	41 591	50 402
<b>Capitaux propres</b>	<b>365 377</b>	<b>362 323</b>	<b>341 493</b>	<b>319 298</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>44 219</b>	<b>44 948</b>	<b>21 941</b>	<b>110 291</b>
<b>Autres fonds propres</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>53 789</b>	<b>47 103</b>	<b>43 082</b>	<b>43 972</b>
<b>Provisions résultant d'écarts d'acquisition</b>	<b>12 410</b>	<b>5 045</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
Emprunts et dettes financières	903 946	674 098	484 073	527 670
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	128 977	144 418	125 340	160 814
Autres dettes & compte de régularisation de passif	119 465	121 080	108 143	121 111
<b>Dettes (1)</b>	<b>1 152 388</b>	<b>939 596</b>	<b>717 556</b>	<b>809 595</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 628 183</b>	<b>1 399 020</b>	<b>1 124 134</b>	<b>1 283 217</b>

<i>(1) Dont à moins d'un an :</i>	530 941	535 058	359 717	420 368
<i>Dont à plus d'un an :</i>	621 447	404 543	357 861	386 230

# COMPTES CONSOLIDÉS

## II - Compte de résultat 2003 (en K€)

	2003	2002	2001 PROFORMA	2001
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 023 133	940 500	852 487	1 088 905
Autres produits d'exploitation	52 349	55 966	67 358	62 033
Achats consommés	- 683 239	- 634 963	- 589 833	- 773 372
Charges de personnel	- 175 788	- 157 477	- 153 522	- 177 691
Autres charges d'exploitation	-3 149	- 9 658	- 5 446	- 6 866
Impôts et taxes	- 21 935	- 23 058	- 18 381	- 23 423
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 102 199	- 83 541	- 80 743	- 94 039
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>89 172</b>	<b>87 769</b>	<b>71 920</b>	<b>75 549</b>
<b>Quote-part des résultats sur opérations en commun</b>	<b>- 2 025</b>	<b>- 326</b>	<b>- 858</b>	<b>- 858</b>
Produits financiers	86 285	38 102	23 970	24 017
Charges financières	- 96 081	- 47 238	- 39 471	- 42 035
Ecart de conversion	-	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>- 9 796</b>	<b>- 9 136</b>	<b>- 15 501</b>	<b>- 18 018</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>77 351</b>	<b>78 307</b>	<b>55 561</b>	<b>56 672</b>
Produits et charges exceptionnels	644	8 770	7 394	20 057
Impôts sur les résultats	- 8 161	- 22 363	- 18 822	- 22 655
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>69 834</b>	<b>64 714</b>	<b>44 133</b>	<b>54 074</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence après amortissement et reprise des écarts d'acquisition	148	- 228	- 84	- 84
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant l'amortissement des écarts d'acquisition des sociétés intégrées</b>	<b>69 982</b>	<b>64 486</b>	<b>44 049</b>	<b>53 989</b>
Dotations aux amortissements et reprises sur provisions des écarts d'acquisition des sociétés intégrées	- 3 756	- 3 535	- 2 754	- 4 077
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>66 226</b>	<b>60 951</b>	<b>41 295</b>	<b>49 912</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	- 8 907	- 6 056	296	490
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>57 319</b>	<b>54 895</b>	<b>41 591</b>	<b>50 402</b>
Résultat part du groupe par action	8.15	8,04	6,09	7,38

# COMPTES CONSOLIDÉS

## III - Tableau de flux de trésorerie (en K€)

### 1. TABLEAU

		2003	2002	2001
<b>Résultat net total des sociétés consolidées</b>		<b>66 226</b>	<b>60 951</b>	<b>49 870</b>
Elimination des amortissements et provisions		102 467	66 232	74 522
Elimination de la variation des impôts différés		- 6 377	6 090	3 926
Elimination des plus ou moins-values de cession		- 2 602	- 5 141	- 7 699
Elimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	228	126
Autres produits & charges sans incidence trésorerie		-	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>159 714</b>	<b>128 360</b>	<b>120 745</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		25 221	- 28 429	4 786
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>(A)</b>	<b>184 935</b>	<b>99 931</b>	<b>125 531</b>
Acquisitions d'immobilisations		- 312 835	- 255 808	- 203 388
Cessions d'immobilisations		13 703	16 977	53 211
Incidence des variations de périmètre		- 62 702	9 951	1 900
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>(B)</b>	<b>- 361 834</b>	<b>- 228 880</b>	<b>- 148 277</b>
Dividendes versés par la société mère		- 7 595	- 6 108	- 5 212
Dividendes versés aux minoritaires		- 237	- 212	- 635
Augmentations (réductions) de capital		1 553	17 772	91 496
Subventions d'investissements			-	-
Emissions d'emprunts		449 238	126 846	147 394
Remboursements d'emprunts		- 272 785	- 77 476	- 63 207
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>(C)</b>	<b>170 174</b>	<b>60 822</b>	<b>169 836</b>
Incidence de la variation des taux de change	<b>(D)</b>	- 1 069	901	- 1 054
Incidence du changement des principes comptables	<b>(E)</b>	-	-	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(A)+(B)+(C)+(D)+(E)</b>	<b>- 7 794</b>	<b>- 67 226</b>	<b>146 036</b>
Trésorerie d'ouverture		12 527	79 753	- 66 283
Trésorerie de clôture		4 733	12 527	79 753
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>- 7 794</b>	<b>- 67 226</b>	<b>146 036</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## 2. ANNEXE AU TABLEAU FLUX DE TRÉSORERIE

Sur l'exercice, le groupe a pris une participation complémentaire dans les sociétés SCI Badamier, S2FOI, Distri-food, et Bourbon Offshore Norway (ex Havila) et acquis les sociétés Transit Mayotte, et UTV. La trésorerie nette affectée à ces opérations s'analyse comme suit :

- Trésorerie décaissée par le groupe	(58 244) K€
- Trésorerie des sociétés acquises	(5 441) K€
- Incidence sur la trésorerie du groupe	(63 685) K€

L'incidence sur les autres postes du bilan est la suivante :

- Juste valeur des actifs et dettes :	
• actif immobilisé	163 278 K€
• actif circulant	15 530 K€
• dettes à moyen et long terme	(86 853) K€
• autres dettes	(17 001) K€
- Ecart d'acquisition amorti sur l'exercice	(11 186) K€
- Intérêts minoritaires	(83) K€

La trésorerie nette dégagée suite à la cession de filiales s'élève à 983 K€.

## IV - Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Totaux capitaux propres
<b>Situation à la clôture 2001</b>	<b>23 281</b>	<b>34 495</b>	<b>207 844</b>	<b>50 402</b>	<b>3 276</b>	<b>319 298</b>
• Variation de capital de la mère	3 520	14 252				17 772
• Résultat consolidé part du groupe				54 895		54 895
• Distributions versées par la mère			- 6 108			- 6 108
• Affectation résultat N-1			50 402	- 50 402		0
• Variation des écarts de conversion					- 23 534	- 23 534
<b>Situation à la clôture 2002</b>	<b>26 801</b>	<b>48 747</b>	<b>252 138</b>	<b>54 895</b>	<b>- 20 258</b>	<b>362 323</b>
• Résultat consolidé part du groupe				57 319		57 319
• Distributions versées par la mère			- 7 595			- 7 595
• Affectation résultat N-1			54 895	- 54 895		0
• Variation des écarts de conversion					- 37 703	- 37 703
• Ecart juste valeur sur passage de la MEQ à l'intégration globale			- 8 967			- 8 967
<b>Situation à la clôture 2003</b>	<b>26 801</b>	<b>48 747</b>	<b>290 471</b>	<b>57 319</b>	<b>- 57 961</b>	<b>365 377</b>

## V - Annexe aux comptes consolidés

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### ■ 1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003 sont établis selon les règles définies par la loi du 3 janvier 1985, le décret du 17 février 1986 et le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

#### ■ 1.2 Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Bourbon, ainsi que celles dans lesquelles une influence notable est exercée, font partie du périmètre. Sont exclues du périmètre les sociétés en dessous des seuils de signification, définis conformément au règlement CRC 99.02 comme suit :

- Pour une entreprise intégrée globalement :  
*Total du bilan = 1% du bilan consolidé*  
*Capitaux propres = 1 % des capitaux propres consolidés*  
*C.A. = 5% du CA consolidé*
- Pour une entreprise mise en équivalence :  
*Total du bilan = 1% du bilan consolidé*  
*Capitaux propres = 1% des capitaux propres consolidés*

Les sociétés en dessous de ces seuils, mais représentant un investissement stratégique, sont intégrées.

Sont entrées dans le périmètre en 2003 :

##### *Branche distribution*

- SCI Badamier (création)
- Ortem (acquisition)
- Snie Distribution (acquisition)
- Somags (création)
- Transit Snie (acquisition)
- UTV – Unité de transformation de la viande (acquisition)

##### *Branche maritime*

- Bourbon Capital (création)
- Bourbon Maritime Holding USA (création)
- Bourbon Maritime USA (création)
- Bourbon Supply Invest (création)
- Deepwater Marine Eurofinance (création)
- Gie Surfeur 2003 (création)
- Gie Barfleur (création)
- Gie Kemba (création)
- Gie Luzolo (création)
- Gie Nemed (création)
- Gie Surf Express (création)
- Island Offshore VII KS (création)
- Island Offshore VII AS (création)
- Latin Quarter Servicos Marine (création)
- Offshore Structured Asset Finance (création)
- Sinvrac (création)
- S.M.S – Somarsarl Marine Service (création)
- Sonasurf Angola (création)

## Annexe aux comptes consolidés

Au cours de l'exercice, il a été enregistré la fusion absorption de SEGS par SODEXMAR, et la liquidation des sociétés Agence Réunionnaise d'Interim et Antares.

Les filiales du remorquage des ports d'intérêts régionaux, à savoir les Abeilles Calais et Dieppe, Auxport, Sorécal, SORA, CSRS, ainsi que les filiales A.S.M et Mer Austral ont été cédées sur l'exercice, pour un montant total de 1 390 K€.

### ■ 1.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont :

- les sociétés sous contrôle exclusif, consolidées par intégration globale,
- les sociétés sous influence notable consolidées en direct par mise en équivalence,
- les sociétés sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle,
- les sociétés sous contrôle exclusif des sociétés sous influence notable, consolidées en direct par mise en équivalence.

### ■ 1.4 Liste des sociétés consolidées

#### a) Sociétés consolidées par intégration globale

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2003	2002	2003	2002	
GRUPE BOURBON	310879499	Société mère		Société mère		Réunion
ANTILLES TRANS EXPRESS	340057470	97.93	97.93	97.93	97.93	Pointe à Pitre
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION	408532307	99.60	99.60	99.60	99.60	Réunion
ARMEMENTS ET SERVICES MARITIMES	-	-	80.00	-	80.00	Maurice
AUXPORT SARL	692003973	-	100.00	-	99.99	Le Havre
AVRACS	420626228	100.00	100.00	100.00	100.00	Suresnes
BOURBON ASSISTANCE	310879499	100.00	100.00	100.00	100.00	Réunion
BOURBON BRAZIL PARTICIPACOES	33300266682	100.00	100.00	100.00	100.00	Brsil
BOURBON CAPITAL	-	100.00	-	100.00	-	Luxembourg
BOURBON MARITIMA	-	100.00	100.00	100.00	100.00	Madère
BOURBON MARITIME	55802540	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
BOURBON MARITIME HOLDING USA	16-1637477	100.00	-	100.00	-	Etats-Unis
BOURBON MARITIME USA	35-2186699	100.00	-	100.00	-	Etats-Unis
BOURBON OFFSHORE NORWAY (Ex : HAVILA)	979751621	100.00	33.53	100.00	33.53	Norvège
BOURBON SUPPLY INVEST	-	100.00	-	100.00	-	Marseille
C.F.C.I. SARL	322950486	100.00	100.00	99.99	99.99	Suresnes
CARMING SHIPPING SA	407883992	100.00	100.00	99.99	99.99	Pointe à Pitre
CHAMBON FINANCE GESTION GIE	404670911	100.00	100.00	99.99	99.99	Marseille
CHAMBON OFFSHORE INTERNATIONAL	321006132	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	343778023	51.00	51.00	51.00	51.00	Réunion
COMPAGNIE MAROCAINE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE	89985	100.00	100.00	99.99	99.99	Casablanca
COMPAGNIE SETOISE DE REMORQUAGE & DE SAUVETAGE SNC	692680028	-	100.00	-	100.00	Sète
DEEPWATER MARINE EUROFINANCE	-	100.00	-	100.00	-	Etats-Unis
DOCKWISE FRANCE SA	394276661	99.84	99.80	99.84	99.80	Suresnes
EIDSURF	984806698	51.00	51.00	51.00	51.00	Norvège
ELBUQUE SHIPPING LDA	-	100.00	100.00	51.00	51.00	Madère
FINANCIERE BOURBON	328723721	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
FIPARGEST	349439133	100.00	100.00	100.00	100.00	Réunion
FLASH LIGHT	-	100.00	100.00	51.00	51.00	Madère
GIE 4501	439084799	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
GIE BARFLEUR	-	100.00	-	100.00	-	Marseille
GIE COGEREM	43413575200013	100.00	100.00	99.98	99.92	Marseille
GIE GESTION SB	381865419	100.00	100.00	99.99	99.99	Réunion
GIE KEMBA	448331826	100.00	-	100.00	-	Marseille
GIE LUZOLO	-	100.00	-	100.00	-	Marseille
GIE NEMED	-	100.00	-	100.00	-	Marseille
GIE SURF EXPRESS	449951490	100.00	-	100.00	-	Marseille
GIE SURFEUR 2003	447484825	100.00	-	100.00	-	Marseille
GRENA NAVEGACAO LDA	1933	100.00	100.00	100.00	99.99	Madère
HANDY SHIPPING SA	3000003495	99.95	99.95	99.95	99.94	Zurich
HANDY SIZE OWNER (HSO)	421245408	99.80	99.80	99.79	99.79	Suresnes
ISLAND OFFSHORE II AS	-	77.95	51.00	75.50	51.00	Norvège
ISLAND OFFSHORE II KS	-	75.50	51.00	75.50	51.00	Norvège
ISLAND OFFSHOREVII AS	-	74.99	-	74.99	-	Norvège
ISLAND OFFSHOREVII KS	985232660	77.51	-	75.00	-	Norvège
IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE	199829	50.99	50.99	50.99	50.99	Abidjan
JADE NAVEGACAO LDA	1796	100.00	100.00	99.99	99.99	Madère
LA PETRUSSIENNE	-	50.70	50.70	25.85	25.85	San Pedro
LASTRO COMPANHIA INTERNACIONAL DE NAVEGACAO LDA	0D955	100.00	100.00	99.99	99.99	Madère



## Annexe aux comptes consolidés

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2003	2002	2003	2002	
LATIN QUARTER SERVICOS MARINE	4887	100.00		51.00		Madère
LES ABEILLES BAYONNE SARL	389545817	100.00	100.00	99.99	99.99	Bayonne
LES ABEILLES BORDEAUX SA	348203472	99.80	99.80	99.80	99.80	Bordeaux
LES ABEILLES BOULOGNE SARL	617020094	100.00	100.00	99.99	99.99	Boulogne
LES ABEILLES BREST SARL	347979171	100.00	100.00	99.99	99.99	Brest
LES ABEILLES CALAIS SARL	701750028	-	100.00	-	99.99	Calais
LES ABEILLES CILAOS	413559683	100.00	100.00	99.95	99.95	Réunion
LES ABEILLES COTE D'IVOIRE	124A	99.58	99.58	99.58	99.58	Abidjan
LES ABEILLES DIEPPE SARL	340028570	-	100.00	-	99.99	Dieppe
LES ABEILLES DUNKERQUE SA	77050011	100.00	99.90	100.00	99.90	Dunkerque
LES ABEILLES INTERNATIONAL SA	313701187	100.00	100.00	100.00	100.00	Le Havre
LES ABEILLES LA ROCHELLE SARL	347987901	100.00	100.00	99.99	99.99	La Rochelle
LES ABEILLES LE HAVRE SA	368500708	99.84	99.84	99.84	99.84	Le Havre
LES ABEILLES MAFATE	413559642	100.00	100.00	99.95	99.95	Réunion
LES ABEILLES SA	712006493	99.99	99.99	99.99	99.99	Marseille
LES ABEILLES SAINT NAZAIRE SA	348197880	100.00	99.84	100.00	99.84	St Nazaire
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS	414550079	100.00	100.00	99.99	99.99	Réunion
LES DOMAINES DE LA CONVENANCE	342293263	99.99	99.99	99.99	99.99	Réunion
MAHE CRUISE	842961.1	79.99	79.99	79.99	79.99	Seychelles
MÅSTSHIPPING	4233	100.00	100.00	51.00	51.00	Madère
MER AUSTRAL	12645	-	82.41	-	65.93	Madagascar
MER AUSTRAL MAURITIUS	-	-	95.00	-	95.00	Maurice
NAVEGACEANO SHIPPING LDA	-	100.00	100.00	51.00	51.00	Madère
N'DUVA	444059182	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
OFFSHORE STRUCTURED ASSET	-	100.00		100.00		Etats-Unis
ONIX PARTICIPACOES E INVESTIMENTOS LDA	0D362	100.00	100.00	99.99	99.99	Madère
OPALE SHIPPING	414564997	100.00	100.00	100.00	100.00	Pointe à Pitre
OWNER DRY BULK (ODB)	421248394	99.80	99.80	99.80	99.80	Suresnes
PARIS SHIPPING & CHARTERING SARL	333955078	99.99	99.99	99.99	99.99	Suresnes
PLACEMENT PROVENCE LANGUEDOC	731620399	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
RECIF SAS	320921679	99.11	99.11	98.79	98.79	Réunion
RIVAGES CROISIERES	402497903	100.00	99.97	100.00	99.97	Pointe à Pitre
SAGRIM	8380	74.97	74.97	74.97	74.97	Madagascar
SAPMER	350434494	99.99	99.99	99.99	99.99	Réunion
SEAWARD SAS	412104903	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
SEHB LE RECIF	325777068	100.00	99.50	99.27	98.69	Réunion
SERMAR	343200374	100.00	100.00	100.00	100.00	Le Havre
SETAF SAGET EXPLOITATION	440281087	100.00	100.00	100.00	100.00	Suresnes
SETAF SAGET SA	407514850	100.00	100.00	100.00	100.00	Suresnes
SETAPAR SARL	409611837	100.00	100.00	99.99	99.99	Suresnes
SINVRAC	451355358	100.00		100.00		Suresnes
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	345376263	99.98	99.98	99.98	99.98	Réunion
SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE DE LA REUNION SA	310863360	95.36	95.36	95.36	95.36	Réunion
SOCIETE DE REMORQUAGE PORT ET D'ASSISTANCE EN MEDITERRANEE	404350639	100.00	100.00	100.00	100.00	Port de Bouc
SOCIETE MAHORAISE DE REMORQUAGE ET D'ASSISTANCE	4411/92	100.00	100.00	100.00	100.00	Mamoudzou
SOCIETE NOUVELLE ARPEC	384092532	100.00	100.00	100.00	100.00	Port de Bouc
SOCIETE OCEANIENNE DE REMORQUAGE ET D'ASSISTANCE	30866001	-	99.00	-	99.00	Noumea
SOMARSAL MARINE SERVICE (S.M.S)	024085524	100.00		100.00		Mayotte
SONASURF	-	51.00	51.00	51.00	51.00	Angola
SONASURF INTERNATIONAL	5938	51.00	51.00	51.00	51.00	Madère
SOPADE	434222089	100.00	100.00	100.00	100.00	Réunion
SRET	339894529	81.87	81.87	81.87	81.87	Réunion
SUCRERIE DE BOURBON GIA LAI	-	51.00	51.00	51.00	51.00	Vietnam
SUCRERIE DE BOURBON TAY NINH	03/bbh-hdqt	100.00	100.00	100.00	100.00	Vietnam
SUCRERIES DE BOURBON MADAGASCAR	10230	100.00	100.00	100.00	100.00	Madagascar
SURF SA	72801749	100.00	100.00	100.00	100.00	Marseille
UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR SA	3898 B	99.93	99.93	99.93	99.93	Dakar

### b) Sociétés consolidées par mise en équivalence

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2003	2002	2003	2002	
COMATO	-	-	25.00	-	16.48	Madagascar

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2003	2002	2003	2002	
AGENCE REUNIONNAISE D'INTERIM	381472594	-	100.00	-	66.66	Réunion
AGENCE RIALTO	402598833	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
ANTARES	432587152	-	100.00	-	66.66	Réunion
AUSTRAL D'INVESTISSEMENT	-	100.00	100.00	66.66	66.66	Maurice
BOURBON DISTRIBUTION MAYOTTE	02404912400019	69.99	69.99	46.65	46.65	Mayotte
CIE MAURICIENNE D'HYPERMARCHÉ LTD	11275 B 1401870	79.93	99.91	53.28	66.60	Maurice
DELBA MARITIMA	-	50.00	50.00	50.00	50.00	Bésil
DISTRIFOOD	434555827	76.00	49.00	50.66	32.67	Réunion
ESPACE BOURBON AN LAC	2013/GP DC2	80.00	80.00	53.33	53.33	Vietnam
ESPACE BOURBON DONG NAI	1751/GP	65.00	65.00	43.33	43.33	Vietnam
FIM COLIMO	343694527	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
HANDY BULK	527551	50.00	50.00	50.00	50.00	Zurick
HOME CITY	440262962	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
MAGMA	024065617	100.00	100.00	46.65	46.65	Réunion
MAYOTTE DISTRIBUTION	024046971	99.92	99.76	46.62	46.54	Mayotte
ORTEM	-	100.00	-	53.28	-	Maurice
S2FOI	434577094	76.00	49.00	50.66	32.67	Réunion
SALAISONS DE BOURBON	309646719	99.99	99.99	66.66	66.66	Réunion
SAPMER DISTRIBUTION DE MARQUES	331621052	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SAPRIM	316392224	100.00	100.00	65.93	65.93	Réunion
SCI ARMAGNAC	434525374	99.00	99.00	65.99	65.99	Réunion
SCI BADAMIER	424684272	100.00	-	66.66	-	Réunion
SCI DES CENTRES COMMERCIAUX	399553676	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SCI DU CHAUDRON	301050780	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SCI JACARANDA	415067776	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SCI KERVEGUEN	439852864	99.00	99.00	66.00	66.00	Réunion
SCI LIGNE DU PARADIS	434373387	99.00	99.00	65.99	65.99	Réunion
SCI OMEGA	378058812	100.00	100.00	66.70	66.70	Mayotte
SCITIMUR	382921773	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SCITOSCANE	425124286	100.00	99.90	46.68	46.61	Réunion
SCIVAVA INDUSTRIE	379118813	100.00	100.00	65.99	65.99	Réunion
SCORE DIGUE	587806	100.00	100.00	66.60	65.24	Madagascar
SCORE MADAGASCAR	12695	78.63	78.63	52.41	52.41	Madagascar
SEGS	339184431	-	100.00	-	66.66	Réunion
SELATAN INDAH	428173652	100.00	100.00	66.66	66.66	Mayotte
SEMS	332332386	98.90	98.90	65.93	65.93	Réunion
SICRE	383468196	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SNIE DISTRIBUTION	-	100.00	-	46.66	-	Mayotte
SOCIETE DE REMORQUAGES CALEDONIENS	83 B 3086	-	49.90	-	49.90	Nouméa
SOCIETE DE RESTAURATION RAPIDE DE LA REUNION - S3R	389392523	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SOCIETE DES HYPERMARCHES BENEDICTINS	428663348	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SODEXMAR	383766581	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SODIMAR	391649183	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SOFIMEX	394643407	100.00	100.00	66.65	66.65	Rungis
SOGIM	349073841	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SOGRAMO	438063372	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SOMAGS	-	69.00	-	46.00	-	Maurice
SONASURF ANGOLA	-	50.00	-	50.00	-	
SORECOM	310837331	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SORETRAVI	312301096	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SORMAC	379262744	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
SSTIC - PRESTATION INFORMATIQUE	432594125	100.00	100.00	66.66	66.66	Réunion
TRANSIT SNIE	94130473	99.50	-	46.43	-	Mayotte
USINE DE TRAITEMENT DEVIANDE - UTV	94128402	100.00	-	46.66	-	Mayotte
VINDEMIA	380859025	66.66	66.66	66.66	66.66	Réunion
ZOOM MADAGASCAR	601310	100.00	100.00	52.45	52.45	Madagascar

### ■ 1.5 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes individuels au 31 décembre 2003.

### ■ 1.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères ont été convertis en euros sous les conditions suivantes :

- les postes du bilan, à l'exception du résultat, sur la base du taux de change en vigueur au 31 décembre,
- les postes du compte de résultat, sur la base du taux moyen de l'exercice.

Les différences de conversion qui en résultent ont été portées dans les capitaux propres, aux postes «*Ecart de conversion*» et «*Intérêts minoritaires*».

## Annexe aux comptes consolidés

Les cours retenus sont les suivants :

Devises	NOK Couronne norvégienne	CFP (frs du Pacifique)	USD US dollar	SCR Roupie seychelloise	VND Vietnam Dong	CHF Franc suisse	CFA Franc CFA	BRL Real brésilien	MGF Franc malgache	MUR Roupie mauricienne
Taux de clôture au 31.12.03	8,4141	119,265	1,2630	6,5318	19 727,70	1,5579	655,957	3,6491	7 207,76	32,4759
Taux moyen de l'exercice au 31.12.03	8,0086	119,265	1,1321	6,1448	18 191,65	1,5210	655,957	3,5184	6 902,92	31,8988
Taux de clôture au 31.12.02	7,2756	119,265	1,0487	5,8919	16 151,80	1,4524	655,957	3,7126	6 680,54	30,7284

### ■ 1.7 Retraitement des comptes individuels

L'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales est neutralisée. Il s'agit en particulier :

- des provisions réglementées
- des amortissements dérogatoires

Les provisions pour impôts différés sont constituées le cas échéant selon la méthode du report variable, en conception étendue.

Les subventions d'investissement sont inscrites en produit différé au passif du bilan et sont reprises en résultat sur la durée d'utilisation de l'actif auquel elles se rapportent. Le solde résiduel au 31 décembre 2003 est de 1 607 K€.

### ■ 1.8 Eliminations

Les éliminations suivantes nécessaires à la consolidation ont été effectuées :

- élimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- élimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- élimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées,
- élimination des marges internes sur stocks,
- élimination des plus-values internes sur les cessions de terrains.

### ■ 1.9 Ecart de première consolidation

La différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part à laquelle ils correspondent dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés est constitutive d'écarts de première consolidation.

Ces écarts s'amortissent linéairement selon un plan dont la durée reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans. La première annuité d'amortissement des écarts, correspondant aux acquisitions de l'année, est calculée au prorata temporis.

Les écarts d'acquisition sont, en cas de besoin, corrigés au cours de l'exercice suivant celui de l'acquisition, notamment lorsque des éléments significatifs nouveaux apparaissent concernant l'appréciation de la valeur des actifs et des passifs des participations acquises.

### ■ 1.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent d'une part des logiciels et brevets et d'autre part la valeur des fonds de commerce.

Les fonds de commerce sont identifiables par activité, leur valeur immobilisée repose sur des critères qui sont le chiffre d'affaires et la rentabilité. A ce titre, des dépréciations sont établies lorsque la valeur d'inventaire calculée à partir de ces critères devient inférieure à la valeur brute. Au 31 décembre 2003, les fonds de commerce sont maintenus au bilan pour leur valeur d'origine du fait de l'évolution des activités du Groupe.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des droits d'occupation du sol spécifiques aux sociétés vietnamiennes.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : \_\_\_\_\_ 3 ans
- Droit d'occupation du sol, sur la durée des concessions : \_\_\_\_\_ 38 à 50 ans

### ■ 1.11 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires.

Les amortissements économiques pratiqués dans les comptes individuels, selon les méthodes linéaire ou dégressive en fonction de la nature et de la durée de vie des biens concernés, sont maintenus dans les comptes consolidés du groupe. Pour des raisons fiscales, les amortissements pratiqués dans les comptes individuels sur le matériel naval sont retraités dans les comptes consolidés suivant un plan d'amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions _____	10 à 40 ans	Matériels et outillages _____	3 à 10 ans
Bâtiments et matériels de navigation _____	8 à 20 ans	Agencements _____	2 à 10 ans
Instal. techniques et matériels lourds _____	10 à 15 ans	Autres immobilisations corporelles _____	3 à 10 ans

Les réévaluations réalisées sur les actifs immobilisés sont neutralisées en consolidation.

Un amortissement exceptionnel a été constaté sur un navire dont la valeur attendue de réalisation se trouve être inférieure à la valeur nette comptable pour un montant de 2 215 K€.

### ■ 1.12 Participations non consolidées

Elles sont inscrites pour leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et compte tenu :

- des plus-values latentes éventuelles, notamment de nature immobilière
- des perspectives de rentabilité

Ainsi, si cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, les titres sont provisionnés au prorata de la participation ou pour la totalité de la participation lorsque le risque est certain.

### ■ 1.13 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les matières premières, au coût d'acquisition pour les marchandises et au coût de production pour les encours et les produits finis.

Si la valeur probable de négociation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est inférieure au coût de valorisation, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Pour les produits finis, lorsque le coût de production est supérieur au tarif en vigueur à la date de l'inventaire, le cours du jour est substitué au coût de production.

### ■ 1.14 Créances d'exploitation

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation des comptes clients sont constituées pour pallier les risques de non recouvrement. Les provisions sont constituées selon des règles issues d'observations de l'historique de non recouvrement.

### ■ 1.15 Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont évaluées au cours de clôture de l'exercice. Ces écarts de conversion actifs et passifs sont inscrits en résultat consolidé.

Les pertes latentes de change, qui ont fait l'objet d'une provision pour risques dans les comptes sociaux, sont annulées. Les écarts de conversion constatés sur les postes à caractère de trésorerie sont comptabilisés en différence de change au résultat.

### ■ 1.16 Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Ce poste comprend des valeurs constitutives d'OPCVM.

### ■ 1.17 Charges à répartir sur plusieurs exercices

L'étalement est spécifique à chaque branche. Dans le maritime, les frais d'amenée et de mise en place des navires sur leur site d'opération correspondent aux frais de préexploitation et sont généralement amortis sur une durée de 3 ans.

Dans le cadre de l'acquisition des Abeilles, les frais d'acquisition portés en charges à répartir sont amortis sur la même durée que le good will dégagé lors de cette acquisition, soit 10 ans.

### ■ 1.18 Capitaux propres

Le conseil d'administration du 10 septembre 2001 a consenti des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre au titre d'une augmentation de capital.

Les options de souscription d'actions pourront être exercées à compter du 9 octobre 2005 et jusqu'au 8 octobre 2007. Leur prix sera, comme prévu par la loi, proportionnellement ajusté aux éventuelles opérations sur le capital réalisées post attribution.

Suite à l'attribution d'une action gratuite pour 11 anciennes en juin 2002, le nombre d'options de souscription est passé à 163 637.

### ■ 1.19 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, correspondant aux provisions constituées dans les comptes individuels, sont maintenues dans les comptes consolidés.

Les provisions pour engagements de retraite sont comptabilisées dans les comptes consolidés en provisions pour charges.

### ■ 1.20 Impôts

La charge d'impôts de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice sous déduction des avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés,
- les impositions différées enregistrées dans les comptes consolidés au regard de la situation fiscale de l'entreprise, dans le respect du principe général de prudence.

Celles-ci résultent :

- des décalages temporaires entre résultats fiscaux et résultats sociaux,
- des retraitements et éliminations de consolidation,
- et, des déficits reportables dont l'imputation future est probable.

Ces impositions sont calculées et ajustées selon la méthode du report variable, en conception étendue.

Certaines sociétés de la branche maritime du Groupe Bourbon ont bénéficié d'un dispositif fiscal (taxe au tonnage) reposant sur une imposition forfaitaire annuelle en fonction du jeaugeage des navires éligibles. Au 31 décembre 2003 l'économie liée à cette disposition fiscale est de 18 334 K€ dont 11 716 K€ résultent de la première application de ce dispositif et ne présentent pas un caractère récurrent.

### ■ 1.21 Contrats de location financement

Les contrats de location financement sont retraités dans les comptes consolidés. La valeur retenue est la valeur vénale du bien loué ou si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles. La charge annuelle de redevance annulée est ventilée entre la charge financière et le remboursement du passif. Le bien est amorti selon les méthodes d'amortissement, telles que définies à la note 1.11.

Lorsque le groupe est en position de bailleur dans le cadre des locations défiscalisées, le montant des immobilisations louées a été reclassé à l'actif circulant au poste "Autres créances". Au 31 décembre 2003, les actifs nets représentent 6 053 K€ pour la branche distribution et 4 157 K€ pour la branche maritime.

### ■ 1.22 Engagements de retraite

Les engagements de retraite, comptabilisés en provisions pour charges, sont calculés selon la méthode rétrospective et concernent l'ensemble du personnel. L'engagement au 31 décembre 2003, charges comprises, s'élève à 18 179 K€.

### ■ 1.26 Avantages salariaux

#### a) Intéressement

L'intéressement est fonction de la performance de l'entreprise, mesurée notamment par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges d'exploitation. Il existe deux méthodes d'application, la première consiste à appliquer le coefficient d'évolution pour chaque individu à son salaire perçu au cours des six derniers mois, la prime étant versée semestriellement.

La deuxième méthode, calculée annuellement, intègre un taux d'intéressement progressif par tranche, sans toutefois que le taux global ne puisse dépasser 6%. Le montant de l'intéressement est donc calculé en appliquant à la masse salariale annuelle le pourcentage correspondant. Il est ensuite réparti pour moitié uniformément entre les salariés et pour l'autre part proportionnellement aux salaires bruts de l'année de référence. Dans ce cas, un abondement de 20%, limité à 3 450 € est accordé si l'intéressement est versé au PEE.

#### b) Participation des salariés

La participation légale, bloquée pendant cinq ans, est versée à un organisme indépendant et rémunérée au taux de 6 %.

## 2. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### ■ 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

- L'analyse des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Brut	33 965	2 783	1 376	- 400	- 2 369	0	32 603
Amort./Prov.	7 069	1 901	975	16	-330	0	7 681
<b>Net</b>	<b>26 896</b>	<b>882</b>	<b>401</b>	<b>- 416</b>	<b>- 2 039</b>	<b>0</b>	<b>24 922</b>

- Détail des immobilisations incorporelles brutes :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et dévelop.	44	0	0	0	- 2	0	42
Concessions, brevets	3 130	423	945	102	- 13	468	3 165
Droit au bail	223	0	0	0	1	0	224
Fonds commercial	21 074	2 297	0	-518	- 15	- 431	22 407
Autres immob. incorporelles	9 494	42	431	16	- 2 340	- 37	6 744
Avances & acomptes	0	21	0	0	0	0	21
<b>Total</b>	<b>33 965</b>	<b>2 783</b>	<b>1 376</b>	<b>- 400</b>	<b>- 2 369</b>	<b>0</b>	<b>32 603</b>

- Détail des amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et dévelop.	38	9	0	0	- 2	0	45
Concessions, brevets	2 887	757	937	4	- 14	33	2 730
Fonds commercial	2 615	669	0	0	0	0	3 284
Autres immob. incorporelles	1 529	466	38	12	- 314	- 33	1 622
<b>Total</b>	<b>7 069</b>	<b>1 901</b>	<b>975</b>	<b>16</b>	<b>- 330</b>	<b>0</b>	<b>7 681</b>

- L'analyse des immobilisations corporelles par catégorie se présente de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Brut	1 060 592	247 891	19 268	190 400	-73 640	686	1 406 661
Amort./Prov.	366 024	86 488	7 531	708	- 10 553	0	435 136
<b>Net</b>	<b>694 568</b>	<b>161 403</b>	<b>11 737</b>	<b>189 692</b>	<b>- 63 087</b>	<b>686</b>	<b>971 525</b>

## Annexe aux comptes consolidés

### • Détail des immobilisations corporelles brutes :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/04
Terrains	31 406	1 352	1 534	253	-636	35	30 876
Constructions	122 645	4 860	4 583	3 400	- 6 294	9 381	129 409
Installations techniques	684 163	149 998	9 671	173 189	- 61 819	51 325	987 185
Autres immobilisations	54 867	6 970	3 477	513	-842	949	58 980
Immobilisations encours	61 570	82 496	3	13 057	-4 049	- 60 675	92 396
Avances & acomptes	1 461	884	0	-12	0	- 329	2 004
<b>Total</b>	<b>956 112</b>	<b>246 560</b>	<b>19 268</b>	<b>190 400</b>	<b>- 73 640</b>	<b>686</b>	<b>1 300 850</b>

### • Détail des immobilisations corporelles brutes en crédit-bail :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Terrains	5 799	0	0	0	0	0	5 799
Constructions	32 759	0	0	0	0	0	32 759
Installations techniques	63 305	1 331	0	0	0	1 543	66 179
Immobilisations corp. en cours	1 543	0	0	0	0	- 1 543	0
Autres immobilisations	1 074	0	0	0	0	0	1 074
<b>Total</b>	<b>104 480</b>	<b>1 331</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>105 811</b>

### • Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Terrains	902	16	9	0	- 7	0	905
Constructions	38 461	7 432	1 098	288	- 1 536	0	43 547
Installations techniques	255 436	65 494	3 148	605	- 8 428	0	309 959
Autres immobilisations	32 323	7 388	3 276	166	- 533	0	36 068
Immobilisations en cours	620	124	0	0	- 52	0	692
<b>Total</b>	<b>327 742</b>	<b>80 454</b>	<b>7 531</b>	<b>1 059</b>	<b>- 10 553</b>	<b>0</b>	<b>391 171</b>

### • Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles en crédit-bail :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Constructions	14 090	1 849	0	0	0	0	15 939
Installations techniques	23 284	4 009	0	- 351	0	0	26 942
Autres immobilisations	908	176	0	0	0	0	1 084
<b>Total</b>	<b>38 282</b>	<b>6 034</b>	<b>0</b>	<b>- 351</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43 965</b>

## ■ 2.2 Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/02	Augmentat.	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass.	31/12/03
Brut	50 608	102 726	8 844	- 42 519	- 5 898	0	96 073
Amort./Provisions	1 786	3 099	201	0	-143	0	4 541
<b>Net</b>	<b>48 822</b>	<b>99 627</b>	<b>8 643</b>	<b>- 42 519</b>	<b>- 5 755</b>	<b>0</b>	<b>91 532</b>

Les immobilisations financières brutes de 96 073 K€ (nettes 91 532 K€) se ventilent comme suit :

Titres non consolidés _____	42 835
Créances rattachées à des participations financières _____	243
Prêts <sup>(1)</sup> _____	46 194
Autres immobilisations financières _____ (principalement des dépôts)	5 414
Intérêts courus _____	1 378

(1) dont pré-financement des navires en cours de construction aux Etats-Unis, soit 31 661 K€.

L'évolution du poste «titres non consolidés» est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/02	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/03
Brut	39 342	4 691	2 717	6 019	- 4 500	-	42 835
Provisions	707	3 098	73	0	1	-	3 730
<b>Net</b>	<b>38 638</b>	<b>1 593</b>	<b>2 644</b>	<b>6 019</b>	<b>- 4 501</b>	<b>-</b>	<b>39 105</b>

Ce total net n'inclut pas le poste «Titres mis en équivalence» détaillé à la note 2.5.

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détention	Participations brutes	Participations nettes	Résultat	Date clôture exercice
AQUA SERVICE REUNION	39	96	50.96	379	68	- 10	31.12.03
BOURBON AXA INV. FUND	7 749	- 2 193	13,96	1 773	1 773	- 1 065	31.12.02
BOURBON BEN LUC	3 352	- 742	100.00	4 742	2 610	- 136	31.12.03
CILAM	1 558	36 147	11.74	4 137	4 137	4 452	31.12.02
CHALLENGE HYPER MARKET	3 233	- 58	35.64	519	519	- 13	30.06.03
C.T.B.R. <sup>(*)</sup>			14.42	3 491	3 491	-	31.12.02
DTI OCEAN INDIEN	1 524	- 21	100.00	1 524	1 524	- 5	31.12.03
ESP BOURBON THAN LONG	11 833	0	65.00	7 692	7 692	0	31.12.02
HAPPY WORLD FOODS	11 310	18 723	20.00	4 720	4 720	1 699	30.06.03
VILLAS DU LAGON	3 060	354	48.58	1 487	1 487	104	31.12.03
PHU DONG	1 941	- 546	70.00	1 965	977	- 184	31.12.03

(\*) correspond à la valeur figée de la société mise en équivalence (cf. note 1.2)

### ■ 2.3 Répartition par branche des immobilisations nettes

Les immobilisations nettes (hors écart d'acquisition et titres mis en équivalence) sont réparties comme suit :

En milliers d'euros	France	International	Total
Distribution	110 162	63 929	174 091
Maritime	303 239	479 010	782 248
Autres	72 539	59 100	131 640
<b>Total</b>	<b>485 940</b>	<b>602 039</b>	<b>1 087 979</b>

### ■ 2.4 Ecart d'acquisition

#### a) Ecart d'acquisition positif

En milliers d'euros	31/12/02	Augmentations de l'exercice	Dotations exceptionnelles	Var. périmètre & reclassement	31/12/03
Brut	67 131	2 353	-	- 222	69 262
Amortissement	29 620	4 848	-	- 222	34 246
<b>Net</b>	<b>37 511</b>	<b>- 2 495</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>35 016</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition positifs provient d'une prise de participation complémentaire dans la société S2FOI, d'un complément de prix versé sur la société Sodimar et de l'acquisition des sociétés UTV, Transit et Ortem.

#### b) Ecart d'acquisition négatif

En milliers d'euros	31/12/02	Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice	Var. périmètre & reclassement	31/12/03
<b>Net</b>	<b>5045</b>	<b>11 921</b>	<b>- 4 556</b>	<b>-</b>	<b>12 410</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition négatifs résulte de l'acquisition de la société Bourbon Offshore Norway, en fonction de la juste valeur des actifs et passifs achetés, à dire d'experts indépendants.

#### c) Répartition par branche des écarts nets

En milliers d'euros	Distribution	Maritime	Autres	Total
Ecart positif	25 829	8 994	193	<b>35 016</b>
Ecart négatif	-	12 410	-	<b>12 410</b>

#### d) Les acquisitions de l'exercice se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	S2FOI	Transit	U.T.V.	B.O.N.	ORTEM
Prix des titres	393	101	915	57 600	1 129
Situation nette cible (social)	(516)	9	7	102 188	1 266
Situation nette retraitée	(516)	9	7	104 748	2 739
Quote-part achetée retraitée	(93)	6	5	69 521	1 576
Ecart d'acquisition	486	95	910	(11 921)	(447)
Ecart d'évaluation	-	-	-	(22 659)	1 493

■ 2.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Brut	-	43 067
Provisions	-	-
<b>Net</b>	<b>-</b>	<b>43 067</b>

	2003	2002
Capitaux propres à l'ouverture	43 067	109
Résultat de l'exercice	0	- 228
Ecart de conversion	0	813
Variation de périmètre	- 43 067	42 373
Capitaux propres à la clôture	0	43 067

En milliers d'euros	Havila	Comato	Distri-Food
Capitaux propres à l'ouverture	42 958	88	21
Résultat de l'exercice	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
Variation de périmètre	- 42 958	- 88	- 21
Capitaux propres à la clôture	-	-	-

■ 2.6 Stocks et encours

Au 31 décembre, les stocks et encours se décomposent comme suit :

	au 31/12/03	au 31/12/02
<b>Brut</b>		
Stocks matières premières et fournitures	7 122	6 722
Stocks encours de production de biens et services	11 423	6 628
Stocks produits finis et intermédiaires	8 426	9 842
Stocks de marchandises	72 978	65 509
<b>Total</b>	<b>99 949</b>	<b>88 701</b>
<b>Provisions</b>		
Stocks matières premières et fournitures	190	108
Stocks produits finis et intermédiaires	226	233
Stocks de marchandises	829	1 148
<b>Total</b>	<b>1 245</b>	<b>1 489</b>

## ■ 2.7 Actif circulant et comptes de régularisation d'actif

La ventilation par échéance des créances brutes de l'actif circulant et des comptes de régularisation de l'actif se présente comme suit :

En milliers d'euros	Total brut	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF</b>				
Clients et comptes rattachés	102 752	102 660	92	0
Autres créances <sup>(1)</sup>	99 827	89 388	5 708	4 731
Impôts différés	17 075	10 905	- 1 219	7 389
Charges constatées d'avance	11 247	11 247	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 022	1 096	2 302	624
<b>Totaux</b>	<b>234 923</b>	<b>215 296</b>	<b>6 883</b>	<b>12 744</b>
Provision créances	7 021			
<i>(1) : dont créances de crédit-bail en position de bailleur</i>	<i>10 210</i>	<i>534</i>	<i>4 942</i>	<i>4 734</i>

## ■ 2.8 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Actions propres <sup>(1)</sup></b>	<b>28</b>	<b>3 561</b>
<b>Autres titres</b>		
Brut <sup>(2)</sup>	23 945	25 169
Provisions	0	0
<b>Net</b>	<b>23 973</b>	<b>28 730</b>

(1) - correspond à moins de 1 % du capital de Groupe Bourbon coté à 81,80 € au 31 décembre 2003.

(2) - la valeur de marché des valeurs mobilières de placement s'élève à 23 904 K€ au 31 décembre 2003.

- dont intérêts courus pour 63 K€

## ■ 2.9 Variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Capitaux propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>362 323</b>	<b>319 298</b>
Résultat consolidé de l'exercice	57 319	54 895
Distributions versées par la société-mère	- 7 595	- 6 108
Augmentation de capital	0	17 772
Fluctuations de change	- 37 703	- 23 534
Autres variations <sup>(1)</sup>	- 8 967	0
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>365 377</b>	<b>362 323</b>

(1) correspond à la quote part de la juste valeur des actifs et passifs détenus antérieurement à l'acquisition des titres de la société Bourbon Offshore Norway ayant permis de passer de la méthode de mise en équivalence à l'intégration globale.

## ■ 2.10 Variation des capitaux propres consolidés (Part des Minoritaires)

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Capitaux propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>44 948</b>	<b>110 291</b>
Résultat consolidé de l'exercice	8 907	6 056
Augmentation du capital des filiales	1 553	3 803
Incidence des variations de périmètre	- 6 220	- 71 969
Fluctuations de change	- 4 732	- 2 995
Autres variations <sup>(1)</sup>	- 237	- 238
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>44 219</b>	<b>44 948</b>

(1) - Dividendes hors groupe

- 237 - 238

## ■ 2.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Provisions pour risques	8 483	10 110
Provisions pour charges	45 306	36 993
<b>Total</b>	<b>53 789</b>	<b>47 103</b>

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées ainsi :

Société	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (Prov. utilisées)	Reprise (Prov. non utilisées.)	Changem. de méthode	Variation de périmètre	Autres	Solde de clôture
Contrôles fiscaux	4 717	625	802	0	0	54	921	5 515
Litiges	1 557	664	572	0	0	- 16	- 528	1 105
Provisions engagements de retraite	18 224	2 516	1 311	182	0	- 808	- 40	18 399
Grosses réparations	10 807	8 556	6 392	0	0	3 889	- 670	16 190
Garantie de passif	2 356	0	0	0	0	0	0	2 356
Plan social	111	0	0	64	0	0	0	47
Autres	9 331	7 304	5 748	954	0	313	-69	10 177
<b>Total des provisions</b>	<b>47 103</b>	<b>19 665</b>	<b>14 825</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>3 432</b>	<b>- 386</b>	<b>53 789</b>

Impact (net des charges encourues)

Résultat d'exploitation	13 962	1 109	- 122
Résultat financier	1 722	0	- 721
Résultat exceptionnel	3 981	91	457

### Garantie de passif

Une provision de 2 356 K€ a été constatée au titre des garanties de passif données lors de la cession des activités Sucre Réunion/Négoce Europe ainsi que la prise de participation de Casino dans Vindémia. Cette provision est liée aux redressements fiscaux des exercices 1999 et 2000 et à l'appauvrissement éventuel du passif, dont l'échéance de paiement est à moins d'un an.

## ■ 2.12 Dettes financières

### a) Ventilation par échéance

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Dettes à moins d'1 an	282 499	269 555
Dettes à plus d'1 an et à moins de 5 ans	335 107	289 907
Dettes à plus de 5 ans	286 340	114 636
<b>Total</b>	<b>903 946</b>	<b>674 098</b>
<i>Dont : concours bancaires, soldes créditeurs de banque et CCP</i>	<i>173 849</i>	<i>190 340</i>
<i>emprunts liés au retraitement du crédit-bail</i>	<i>50 716</i>	<i>63 430</i>
<i>Dettes à moins d'1 an</i>	<i>22 831</i>	<i>13 952</i>
<i>Dettes à plus d'1 an et à moins de 5 ans</i>	<i>15 849</i>	<i>34 521</i>
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>	<i>12 036</i>	<i>14 957</i>

Les emprunts auprès des établissements de crédit et des sociétés de crédit-bail (hors intérêts courus) se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Taux fixe	134 082	91 414
Taux variable	594 127	390 632
<b>Total</b>	<b>728 209</b>	<b>482 046</b>

Au 31 décembre 2003, l'endettement auprès des établissements de crédit se ventile comme suit :

- zone Euro : .....	437 074	- en VND : .....	4 780
- en USD : .....	194 251	- en FMG : .....	3 047
- en NOK : .....	77 318	- en MUR : .....	11 739

**b) Dettes couvertes par des sûretés réelles**

Au 31 décembre 2003, les dettes auprès des établissements de crédit garanties par des hypothèques, nantisements de matériel ou de valeurs mobilières, et autres garanties représentent un montant total de 494 222 K€. Dans ce total, figure notamment le nantissement d'actions de filiales consenti au cours de l'exercice 2003 au titre d'un emprunt de 245 000 K€.

Cet emprunt de 245 000 K€ est assorti de conditions de respect d'un ratio d'endettement maximum de 1,45 au titre des exercices 2003 à 2006, et de 1,00 pour les exercices suivants jusqu'à l'extinction de la dette. Malgré un dépassement de ce ratio constaté au cours de l'exercice 2003, Groupe Bourbon a obtenu de ses prêteurs une dérogation sans pénalités à l'application de ces clauses de défaut.

Nantissement et hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total poste du bilan (b)	% = a/b
Sur immobilisations incorporelles					
• Fonds de commerce	1 996	2006	986	32 605	3,02
Sur immobilisations corporelles					
• Terrains	1997	2008	1 903	36 675	5,19
• Constructions	1997	2009	35 645	162 168	21,98
• Installations techniques matériel et outillage	1996	2021	401 809	1 051 827	38,20
Total actifs nantis			440 343	1 283 275	34,31
<b>Total bilan (corp + incorp)</b>			<b>440 343</b>	<b>1 439 270</b>	<b>30,59</b>
Immobilisations financières					
• Titres de participation <sup>(1)</sup>	1 994	2010	232 575		

(1) Titres des sociétés consolidées

Vindémia	..... 2 499 917 actions, soit 66.66 % du capital	SEGS	: .....1 250 actions, soit 50.00 % du capital
Bourbon Maritime	.162 036 actions, soit 68.88 % du capital	TIMUR	: .....29 999 actions, soit 100.00 % du capital
BDM	: .....19 596 actions, soit 70.00 % du capital	CTBR	: ..... 144 246 actions, soit 14.40 % du capital
Sopade	: ..... 2 501 000 actions, soit 100.00 % du capital		

**■ 2.13 Impôt différé**

Au 31 décembre, les impôts différés actifs et passifs, classés au bilan respectivement aux postes «autres créances et comptes de régularisation» et «autres dettes et comptes de régularisation» sont de :

	31/12/03	31/12/02
• Impôts différés actifs	17 075	13 186
• Impôts différés passifs	- 26 872	- 28 433
• Impôts différés nets	- 9797	- 15 247

**Ventilation par nature des impôts différés**

En milliers d'euros	2003	2002
<b>1. Impôt différé actif</b>		
Retraites	3 987	5 345
Autres différences temporaires	7 447	5 256
Retraitements de consolidation	2 467	2 585
Autres	3 174	-
<b>Total</b>	<b>17 075</b>	<b>13 186</b>

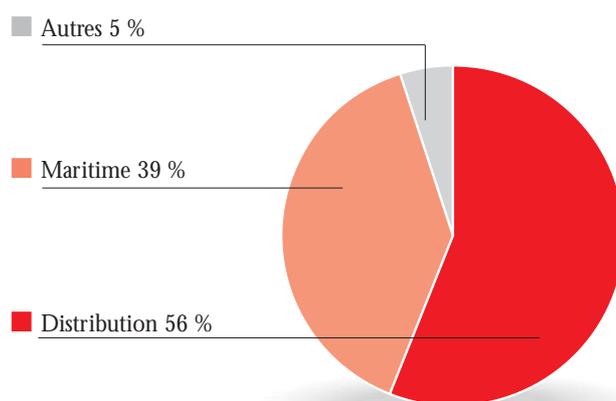
## Annexe aux comptes consolidés

En milliers d'euros	2003	2002
<b>2. Impôt différé passif</b>		
Amortissements dérogatoires	14 794	15 497
Retraitement amortissements	10 600	13 281
Crédit-bail	1 326	651
Autres retraitements et différences temporaires	152	- 996
<b>Total</b>	<b>26 872</b>	<b>28 433</b>

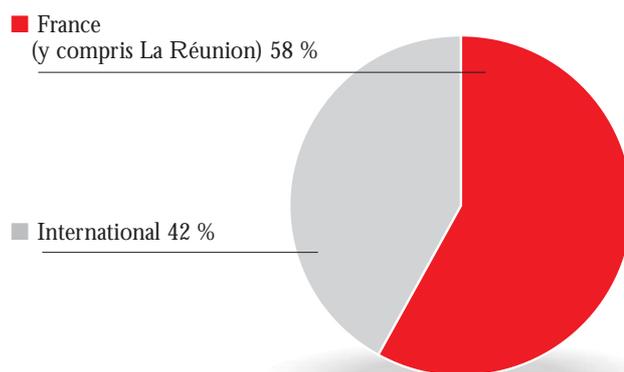
Au 31 décembre, suivant le principe de prudence, aucun impôt différé actif n'a été calculé sur les déficits et ARD, dont le cumul en base est de 45 466 K€.

### ■ 2.14 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/03	En %	31/12/02
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>			
Distribution	568 644	56	523 172
Maritime	403 648	39	353 250
Autres	50 841	5	64 078
<b>Total</b>	<b>1 023 133</b>	<b>100</b>	<b>940 500</b>



En milliers d'euros	31/12/03	En %	31/12/02
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique</b>			
France (y compris Réunion)	597 236	58	573 516
International	425 897	42	366 984
<b>Total</b>	<b>1 023 133</b>	<b>100</b>	<b>940 500</b>



## ■ 2.15 Ventilation du résultat courant

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<i>Ventilation du résultat courant par secteur d'activité</i>		
Distribution	24 219	25 846
Maritime	58 392	56 658
Autres	- 5 260	- 4 197
<b>Total</b>	<b>77 351</b>	<b>78 307</b>

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<i>Ventilation du résultat courant par zone géographique</i>		
France (y compris La Réunion)	36 160	38 583
International	41 191	39 724
<b>Total</b>	<b>77 351</b>	<b>78 307</b>

## ■ 2.16 Ventilation du résultat financier

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<i>Produits financiers</i>		
Intérêts et autres produits financiers	9 377	6 469
Reprises de provisions et transferts de charges	539	3 175
Différence de change	76 369	28 458
<b>Total</b>	<b>86 285</b>	<b>38 102</b>

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<i>Charges financières</i>		
Intérêts et charges assimilées	29 712	18 316
Frais financiers liés au crédit-bail	1 834	2 044
Dotation aux amortissements et provisions	1 410	2 549
Différence de change	63 125	24 329
<b>Total</b>	<b>96 081</b>	<b>47 238</b>

<b>Résultat financier</b>	<b>- 9 796</b>	<b>- 9 136</b>
---------------------------	----------------	----------------

### ■ 2.17 Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	6 578	2 322
Sur opérations en capital	11 616	17 919
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 198	7 632
<b>Total</b>	<b>22 392</b>	<b>27 873</b>

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	4 715	5 063
Sur opérations en capital	8 588	3 759
Dotations aux provisions	8 445	10 281
<b>Total</b>	<b>21 748</b>	<b>19 103</b>

Le résultat positif de 664 K€ est essentiellement composé des cessions d'actifs corporels pour 2 161 K€, de plus values sur titres de participations pour 864 K€ et de la provision exceptionnelle pour dépréciation d'actif (navire) pour 2 215 K€ évoqué au § 1.11.

### ■ 2.18 Impôts sur les bénéfices

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Impôts exigibles	14 472	17 248
Impôts de distribution	66	143
Impôts différés	- 6 377	4 972
<b>Total</b>	<b>8 161</b>	<b>22 363</b>

L'impôt exigible de 14 472 K€ au 31 décembre 2003 tient compte de l'économie fiscale résultant de l'application des régimes suivants :

- Intégration fiscale pour un montant de 6 211 K€.
- Taxe au tonnage (applicable dans le maritime) pour un montant de 6 618 K€.

L'impôt exigible se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Courant	10 820	26 882
Exceptionnel <sup>(1)</sup>	3 652	- 9 634
<b>Total</b>	<b>14 472</b>	<b>17 248</b>

(1) Ce poste comprend les opérations de défiscalisation (Quirat, Loi Pons).

## Annexe aux comptes consolidés

La ventilation des impôts différés par branche est la suivante :

	<i>Charge d'impôt</i>	<i>Produit d'impôt</i>	<i>Net au 31.12.03</i>	<i>Net au 31.12.02</i>
Distribution	176	2 568	2 392	289
Maritime	8 727	13 533	4 806	- 6 165
Autres	821	0	- 821	904
<b>Total</b>	<b>9 724</b>	<b>16 101</b>	<b>6 377</b>	<b>- 4 972</b>

Au 31 décembre 2003, l'impôt théorique sur les sociétés de 27 634 K€ est calculé en appliquant au résultat avant IS, écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence, le taux d'impôt en vigueur en France :

• Résultat consolidé avant IS et écarts d'acquisition	77 995
• Impôt sur les sociétés en vigueur en France au 31.12.02 :	
> 33.33	25 996
> 3.30	858
> 3.00	780
	<hr/>
• Impôt théorique sur les sociétés	27 634
• Impôt comptabilisé sur les sociétés	8 161
	<hr/>
<b><i>Différence</i></b>	<b>19 473</b>

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'analyse comme suit :

• Abattement du 1/3 sur la base imposable autorisé dans les DOM	578
• Défiscalisation (loi PONS)	546
• Sociétés déficitaires, non intégrées fiscalement	- 8 345
• Sociétés étrangères non imposables	5 674
• Autres différences	2 231
• Effets d'abattements forfaitaires	257
• Impôt sur les sociétés calculé sur les dividendes hors groupe	198
• Taxe au tonnage	18 334
	<hr/>
	<b>19 473</b>

**3. INFORMATIONS DIVERSES****■ 3.1 Engagements hors bilan liés aux activités courantes**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Créances cédées non échues (Bordereau Dailly)	0	4 093
Nantissement hypothèques et sûretés réelles (voir note 2.12)	494 222	279 854
Avals, cautions et garanties donnés	24 460	20 241
<b>Total engagements donnés</b>	<b>518 682</b>	<b>304 188</b>

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Avals, cautions et garanties reçus	9 019	3 574
<b>Total engagements reçus</b>	<b>9 019</b>	<b>3 574</b>

Nature des engagements donnés au titre des financements quirataires : cautions données par Groupe Bourbon sur les loyers et le rachat des coques.

**■ 3.2 Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux**

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	5 ans
Dettes à long terme (emprunt)	679 381	85 819	319 258	274 304
Obligation en matière de location financement	50 716	22 831	15 849	12 036
Contrat de location simple	8 406	1 309	3 191	3 906
<b>Total</b>	<b>738 503</b>	<b>109 959</b>	<b>338 298</b>	<b>290 246</b>

Autres engagements commerciaux	Total	Paiements dus par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	5 ans
Autres engagements :				
- promesses d'achats d'actions	4 400	2 400	2 000	
- option d'achat d'actions consentie	(309 000)		(189 000)	(120 000)
<b>Total</b>	<b>(304 600)</b>	<b>2 400</b>	<b>(187 000)</b>	<b>(120 000)</b>

**■ 3.3 Effets sur 2003 des variations de change**

L'impact des variations de change sur l'exercice est :

Impact CA..... - 19 747 K€

Impact résultat net..... 853 K€

**■ 3.4 Valeur (nette de dettes) des actifs libellés en devises à risque**

Maritime	14 136 K€
Distribution	22 471 K€
Autres	60 009 K€
<b>Soit</b>	<b>96 616 K€</b>

## ■ 3.5 BNPA sur trois exercices

	Date	Libellé	Nombre d'actions	Cumul	Nombre de mois	Après ajustement
2002	1er janvier		6 108 509	6 108 509	6	36 651 054
	12 juillet	Augmentation capital numéraire	9 100	6 117 609	2	12 235 218
	9 septembre	Augmentation capital numéraire	297 710	6 415 319	4	25 661 276
	31 décembre	<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>				<b>6 212 296</b>
		Actions gratuites émises				616 681
		<b>Nombre moyen pondéré d'actions après ajustement</b>				<b>6 828 977</b>

Compte tenu de l'attribution gratuite d'actions intervenue sur l'exercice 2002, le coefficient d'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions de 2001 s'établit comme suit :

$$= (6\ 108\ 509 + 616\ 681) / 6\ 108\ 509 \quad 1,101$$

Le nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du BNPA est donc :

2001 .....	6 725 468
2002 .....	6 828 977
2003 .....	7 032 000

	31/12/03	31/12/02	31/12/01 <i>proforma</i>	31/12/01
	7 032 000	6 828 977	6 725 468	6 725 468
<b>Résultat net (en K€)</b>				
Social	- 472	2 355	56 974	56 974
Consolidé part du groupe	57 319	54 895	41 591	50 402
Consolidé minoritaire	8 907	6 056	- 296	- 490
<b>BNPA (en €)</b>				
Social	- 0,07	0,34	8,34	8,34
Consolidé part du groupe	8,15	8,04	6,09	7,38
Consolidé minoritaire	1,27	0,89	- 0,04	- 0,07

## ■ 3.6 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations attribuées aux dirigeants du groupe à raison de leurs fonctions au sein des organes de direction, surveillance et administration se sont élevées à 1 198 K€.

■ 3.7 Effectifs au 31 décembre (*sociétés en intégration globale*)

Personnel	31/12/03	31/12/02
Cadres	471	445
Employés	5 446	4 848
Ouvriers	670	719
Personnel navigant	2 003	1 632
- Officiers	874	682
- Exécution	1 129	950
<b>Total</b>	<b>8 590</b>	<b>7 644</b>

### ■ 3.8 Autres

Des redressements fiscaux de certaines sociétés d'un montant de 5 515 K€ ont fait l'objet d'un recours. Au 31 décembre 2003, l'ensemble des redressements en-cours a été provisionné.

### ■ 3.9 Evénements post-clôture

En décembre 2001, Casino est entré par augmentation de capital à hauteur de 33,34% dans le capital de Vindemia, branche Distribution de Groupe Bourbon. Dans ce cadre, des options de vente avaient été conclues, permettant la cession à Casino, en deux étapes : 2004-2006 et 2007-2009, du solde des titres Vindemia.

Lors de sa réunion du 22 mars 2004, le Conseil d'Administration de Groupe Bourbon a examiné l'opportunité d'exercer, dès 2004, la première option de vente à Casino.

La valeur ainsi estimée pour la première option en 2004 est de 189 millions d'euros. Elle prend en compte les résultats 2003 qui supportent un certain nombre de charges non récurrentes.

Selon le plan prévisionnel 2004-2008 de Vindemia, la valeur estimée par Groupe Bourbon de la première option serait de 218 millions d'euros en cas d'exercice en 2006, et ce sur la base des résultats prévisionnels 2004-2005.

De la même manière, la valeur de la seconde option serait de 158 millions d'euros en cas d'exercice en 2007, sur la base des résultats prévisionnels 2005-2006.

Par ailleurs, Groupe Bourbon entend bénéficier des effets positifs de l'intégration progressive de Vindemia à la centrale d'achats Casino, et ce dans la continuité du management actuel qu'elle assurera jusqu'à l'exercice de la première option.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le Conseil d'Administration de Groupe Bourbon a décidé de ne pas exercer sa première option en 2004.

V - R A P P O R T  
D E S C O M M I S S A I R E S A U X C O M P T E S  
*sur les comptes consolidés au 31 décembre 2003*

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Bourbon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003 établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, Groupe Bourbon a porté sa participation dans la société Bourbon Offshore Norway de 33,53% à 100%, justifiant le changement de méthode de consolidation qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale. L'écart d'acquisition résultant de cette acquisition complémentaire, calculé après détermination de la juste valeur des actifs et des passifs à dire d'experts indépendants, ressort à (11 921 K€). Cet écart fait l'objet d'une reprise sur une période de trois ans. Nous avons apprécié la détermination de cet écart d'acquisition négatif et la possibilité de son inscription au passif du bilan consolidé.
- De même, l'acquisition des titres de la société mauricienne Ortem, réalisée par échange d'une partie des titres d'une société déjà comprise dans le périmètre de consolidation de Groupe Bourbon, a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 447 K€. Cet écart a été imputé sur l'écart d'acquisition positif antérieurement dégagé lors de l'achat des titres échangés. Nous avons apprécié la détermination de cet écart d'acquisition négatif et la possibilité de sa compensation avec l'écart d'acquisition précédemment enregistré à l'actif du bilan consolidé.
- Certaines sociétés du groupe ont appliqué, pour la première fois en 2003, un régime fiscal de faveur dont les principales modalités reposent sur une taxation forfaitaire liée au tonnage de certains types de navires. Nous nous sommes appuyés sur les conclusions de consultants fiscaux spécialisés pour apprécier la correcte application de ce régime fiscal optionnel de faveur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

### III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint Denis et Lyon, le 9 avril 2004

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EuraAudit C.R.C.  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau





C O M P T E S   S O C I A U X

au 31 décembre 2003



# COMPTES SOCIAUX

## I - Bilan au 31 décembre 2003 (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2003			2002	2001
	BRUT	AMORTISSEMENT & PROVISIONS	NET		
<b>I. ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	5 605	-	5 605	5 036	5 124
Constructions	4 106	1 243	2 863	3 025	2 421
Autres immobilisations corporelles	327	194	133	156	154
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation	412 205	69 107	343 098	357 698	274 637
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 074	-	1 074	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>423 317</b>	<b>70 544</b>	<b>352 773</b>	<b>365 915</b>	<b>282 336</b>
<b>II. ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks</b>					
En cours de production	-	-	-	-	-
<b>Avances et acomptes commandes</b>					
	-	-	-	-	-
<b>Créances</b>					
Clients et comptes rattachés	3 061	554	2 507	1 924	2 342
Autres créances	96 244	2 211	94 033	54 315	20 977
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement	5 672	-	5 672	6 897	14 951
Disponibilités	4 558	-	4 558	5 056	2 500
Charges constatées d'avance	102	-	102	127	127
<b>TOTAL II</b>	<b>109 637</b>	<b>2 765</b>	<b>106 872</b>	<b>68 319</b>	<b>40 897</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 172	-	1 172	378	498
Ecart de conversion actif	1 115	-	1 115	1 274	1 630
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>535 241</b>	<b>73 309</b>	<b>461 932</b>	<b>435 886</b>	<b>325 361</b>



# COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2003 (en milliers d'euros)

<b>PASSIF</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>I. CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	26 801	26 801	23 281
Primes d'émission	51 052	51 052	36 681
Réserve légale	2 680	2 328	2 328
Réserves réglementées	40 649	40 649	26 452
Autres réserves	145	145	145
Report à nouveau	46 183	51 774	15 224
Résultat de l'exercice	- 472	2 355	56 974
Subventions d'investissements	-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>167 038</b>	<b>175 104</b>	<b>161 084</b>
<b>II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Pour risques	3 779	3 938	1 938
Pour charges	15 350	10 844	7 264
<b>TOTAL II</b>	<b>19 129</b>	<b>14 782</b>	<b>9 202</b>
<b>III. DETTES</b>			
Emprunt obligataire convertible	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	262 299	225 164	129 170
Emprunts et dettes financiers divers	948	3 789	274
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	526	526	435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	877	703	1 521
Dettes fiscales et sociales	153	121	5 761
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 581	6 141	7 717
Autres dettes	5 736	9 497	10 196
Produits constatés d'avance	7	8	-
<b>TOTAL III</b>	<b>275 127</b>	<b>245 949</b>	<b>155 075</b>
Ecart de conversion passif	638	51	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>461 932</b>	<b>435 886</b>	<b>325 361</b>



# COMPTES SOCIAUX

## II - Compte de résultat 2003 (en milliers d'euros)

	2003	2002	2001
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue de biens	3	4	8
Production vendue de services	1 302	1 454	1 896
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 305</b>	<b>1 458</b>	<b>1 904</b>
Production stockée	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	2	1
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 388	80	6 211
Autres produits	764	720	652
<b>TOTAL I</b>	<b>3 457</b>	<b>2 260</b>	<b>8 768</b>
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Achats matières premières et autres approvisionnements	-	-	-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-	-	-
Autres achats et charges externes	4 000	2 704	3 811
Impôts, taxes et versements assimilés	264	262	249
Salaires et traitements	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Dotations aux amortissements	855	337	315
Dotations aux provisions (actif circulant)	208	325	563
Dotations pour risques et charges	-	-	-
Autres charges	12	12	12
<b>TOTAL II</b>	<b>5 339</b>	<b>3 640</b>	<b>4 950</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 882</b>	<b>- 1 380</b>	<b>3 817</b>



# COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat 2003 (en milliers d'euros)

	2003	2002	2001
<b>III. PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participation	18 478	25 678	31 502
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19	17	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 058	556	1 973
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 274	4 517	10 012
Différences positives de change	3	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	871	182	91
<b>TOTAL III</b>	<b>22 703</b>	<b>30 950</b>	<b>43 579</b>
<b>IV. CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions	19 175	22 893	3 305
Intérêts et charges assimilés	8 694	4 942	8 502
Différences négatives de change	552	0	131
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25	12	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>28 446</b>	<b>27 847</b>	<b>11 938</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 5 743</b>	<b>3 103</b>	<b>31 640</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>- 7 625</b>	<b>1 723</b>	<b>35 458</b>
<b>V. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits sur opérations de gestion	537	56	-
Produits sur opérations de capital	5 665	5 474	49 864
Reprises sur provisions et transferts de charges	728	1 356	3 432
<b>TOTAL V</b>	<b>6 930</b>	<b>6 886</b>	<b>53 296</b>
<b>VI. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges sur opérations de gestion	124	9	-
Charges sur opérations de capital	1 110	3 279	23 129
Dotations aux amortissements et provisions	5 233	7 293	6 419
<b>TOTAL VI</b>	<b>6 467</b>	<b>10 581</b>	<b>29 547</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>463</b>	<b>- 3 695</b>	<b>23 749</b>
<b>VII. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>			
	<b>- 6 690</b>	<b>- 4 327</b>	<b>2 233</b>
<b>Total des produits</b>	<b>33 090</b>	<b>40 096</b>	<b>105 643</b>
<b>Total des charges</b>	<b>33 562</b>	<b>37 741</b>	<b>48 669</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 472</b>	<b>2 355</b>	<b>56 974</b>



### III - Annexe aux comptes sociaux

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2003 dont le total est de 461 932 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 472 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1.01.03 au 31.12.03.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis le 22 mars 2004 par le conseil d'administration.

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, à l'exception de certaines immobilisations qui ont fait l'objet en 1976 d'une réévaluation légale.

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret pris pour son application.

#### 2. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 7 032 000 actions de valeur nominale de 3,81€, soit 26 801 K€ :

Capital au 31.12.1988	566 004 actions	8 628 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 10.11.1989	141 501 actions	2 157 K€
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 06.07.1992	141 501 actions	2 157 K€
Fusion absorption SAPMER suivant AGE du 18.12.1992	3 504 actions	53 K€
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 18.06.1993	142 085 actions	2 166 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 17.06.1994	99 459 actions	1 516 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 15.11.1995	1 080 247 actions	4 117 K€
Augmentation de capital suivant AGM du 12.10.1996	96 727 actions	368 K€
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites suivant AGM du 25.05.2000	555 319 actions	2 116 K€
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites par voie d'incorporation du poste prime d'émission (1 action gratuite pour 11 détenues) suivant AGM du 30 mai 2002	555 319 actions	2 116 K€
Augmentation de capital suivant CA du 12 juillet 2002 (9 100 actions nouvelles + 1 820 gratuites)	10 920 actions	42 K€
Augmentation de capital suivant CA du 9 septembre 2002 (297 710 actions nouvelles + 59 542 gratuites)	357 252 actions	1 362 K€

Les actions de valeur nominale 15,24 € ont été converties en actions de 3,81 €, soit la conversion de 1 094 054 actions anciennes en 4 376 216 actions nouvelles à compter du 17.06.94.

Il a été émis au cours de l'exercice 1998, 306 810 bons de souscription d'actions au prix unitaire de 3,05 €. Ces bons donnent à leur titulaire le droit de souscrire à une action par bon au prix de 57,93 € l'action, à tout moment entre le 1<sup>er</sup> juillet 1999 et le 15 septembre 2002.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes (AGM du 25.05.00), la somme nécessaire pour attribuer aux porteurs des 306 810 bons qui exerceraient leurs droits, le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires, a été virée à un compte de réserve indisponible.



## Annexe aux comptes sociaux

L'augmentation de capital réalisée suite à l'AGO du 30 mai 2002 a permis la création de 555 319 actions attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de une action nouvelle pour onze actions anciennes. Dans le cadre de cette attribution d'actions, une somme de 116 933 € a été virée à un compte de réserve indisponible, représentant 30 681 actions par prélèvement sur le poste prime d'émission, pour attribuer aux porteurs des 306 810 bons de souscription le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires.

Sur les 306 810 bons de souscription émis en septembre 1998 donnant droit de souscrire à une action de la société par bon au prix de 57,93 € par action, 9 100 bons de souscription d'actions ont été exercés le 31 mai 2002. A ce titre, 10 920 actions ont été émises pour tenir compte de l'attribution des actions gratuites à partir du 21 juin 2002.

Les 297 710 bons de souscription d'actions restants ont été exercés le 6 septembre 2002. Le montant global de la souscription de 17 246 K€ a été enregistré pour un total de 357 252 actions :

- actions provenant des BSA..... 297 710
- actions gratuites AGE du 25 mai 2000..... 29 771
- actions gratuites AGE du 30 mai 2002..... 29 771

### 3. PARTS BÉNÉFICIAIRES

Néant

### 4. ECARTS DE RÉÉVALUATION

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
<b>Ecart incorporé au capital (AGE du 14.07.77)</b>	<b>4 314</b>	<b>4 314</b>

### 5. IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin	Valeur d'origine
Incorporelles	-	-	-	-	-
Terrains	5 036	636	67	5 605	1 829
Constructions	2 014	-	22	1 992	1 992
Agencement constructions (1)	2 014	101	-	2 115	2 115
Install. générales et agencement	21	5	-	26	26
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Mobilier	280	21	-	301	301
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Participations (2)	408 745	4 503	1 043	412 205	412 205
Autres titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immob. financières (4)	-	1 074	-	1 074	1 074
<b>Total</b>	<b>418 110</b>	<b>6 340</b>	<b>1 132</b>	<b>423 318</b>	<b>419 542</b>

(1) Terrain de 4 242 m<sup>2</sup> racheté à la société SORECOM

(2) Les travaux d'agencement concernent la rénovation des locaux.

(3) Les principales acquisitions de l'exercice : • Bourbon Ben Luc : 557 K€ • Challenge Hypermarket : 519 K€  
 • Bourbon Axa Investment Fund : 3 125 K€ • Bourbon Pierre : 50 K€

Les cessions de titres correspondent : • Armements et services maritimes : 732 K€  
 • Aqua Service Mayotte : 311 K€

(4) Dépôt bancaire à terme mis en place dans le cadre de la garantie donnée en faveur du GIE Frédéric Bail.

### 6. AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin
Incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	597	82	22	657
Agencement constructions	406	180	-	586
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier	145	49	-	194
<b>Total</b>	<b>1 148</b>	<b>311</b>	<b>22</b>	<b>1 437</b>

## Annexe aux comptes sociaux

### 7. PROVISIONS

	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour garanties données aux clients	2 357	-	-	2 357
Pertes de change	1 274	1 115	1 274	1 115
Autres provisions pour risques et charges	11 153	5 233	727	15 659
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Participations (1)	51 047	18 060	-	69 107
Autres immobilisations (prêts)	-	-	-	-
Comptes clients	579	22	47	554
Autres provisions (C/C) (2)	2 027	186	4	2 210
<b>Total</b>	<b>68 437</b>	<b>24 616</b>	<b>2 052</b>	<b>91 002</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>				
- d'exploitation		208	51	
- financières		19 175	1 274	
- exceptionnelles		5 233	727	

(1) La provision enregistrée pour 18 060 K€ sur les participations financières concerne pour la plupart des filiales vietnamiennes. Le cours du Vietnam dong est passé de 16 151,8 en 2002 à 19 727,7 pour 1 euro au 31 décembre 2003.

(2) Une provision de 186 K€ a été également constatée pour des avances faites en compte courant.

#### ■ 7.1 Détail sur les provisions pour risques et charges

	Valeur début	Augm./dotations de l'exercice	Dimin/reprises sur l'exercice		Valeur fin
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour garanties données aux clients (1)	2 357	-	-	-	2 357
Provisions pour pertes de change (2)	1 274	1 115	398		1 115
Autres provisions pour risques et charges (3)	11 153	5 233	727		15 659

(1) Provision, constituée en 2002, inchangée, au titre des garanties de passif lors de la cession des activités sucre Réunion / négoce Europe et de la prise de participation de Casino dans Vindémia.

(2) Une provision pour risque de change de 1 115 K€ a été comptabilisée, dont 1 113 K€ se rapportent à la créance de Luxol Investissement (Ningbo Evergreen).

(3) Dans le cadre de l'intégration fiscale, une provision de 5 233 K€ correspondant à la restitution probable de l'économie d'impôt a été enregistrée.

### 8. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Néant.

### 9. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

### 10. FONDS COMMERCIAL

Néant.

### 11. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées et méthodes d'amortissements les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Constructions	20 ans	linéaire
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans	linéaire
Matériels de transport	4 à 5 ans	linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans	linéaire
Mobiliers	5 à 10 ans	linéaire

## 13. TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus, corrigés pour tenir compte des plus ou moins values latentes éventuelles. Si nécessaire, la valeur brute des titres est ramenée à cette valeur d'inventaire par la constitution d'une provision.

## 14. CRÉANCES IMMOBILISÉES

Dépôt à terme du Crédit Lyonnais pour 1 074 K€.

## 15. STOCKS ET ENCOURS

Néant.

## 16. DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION SUR LES ÉLÉMENTS FONGIBLES DU STOCK

Néant.

**17. CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation de créances sont constituées pour pallier les éventuels risques de non recouvrement.

Etat de créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	-	-	-	
Autres immobilisations financières	2 079	1 006	1073	
Clients douteux ou litigieux	622	622	-	
Autres créances clients	2 438	2 438	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	139	139	-	
Impôts sur les bénéfices	4 528	4 528	-	
Groupe et associés	88 038	88 038	-	
Débiteurs divers	3 538	3 538	-	
Charges constatées d'avance	102	102	-	
<b>Total</b>	<b>101 484</b>	<b>100 411</b>	<b>1073</b>	

(1) Renvoi

Prêts accordés	-
Prêts remboursés	-

Etats des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- à 1 an maximum à l'origine (2)	14 997	14 997		
- à plus de 1 an à l'origine (3)	247 302	10 697	61 605	175 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	877	877	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée			-	-
Autres impôts taxes et assimilés	153	153	-	-
Dettes sur immobilisations	4 581	4 581	-	-
Groupe et associés	6 669	6 669	-	-
Autres dettes	540	540	-	-
Produits constatés d'avance	7	7	-	-
<b>Total</b>	<b>275 126</b>	<b>38 521</b>	<b>61 605</b>	<b>175 000</b>

(1) Renvoi

Emprunts souscrits	245 000
Emprunts remboursés	115 175

(2) Relais auprès de la Société Générale (9 908 K€) et de la HSBC (5 000 K€).

(3) Emprunt de 245 000 K€ dans le cadre d'un prêt syndiqué auprès de la Société Générale en février 2003 et remboursement du prêt de 125 000 K€ mis en place en février 1999.

**8. AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Conformément aux articles L. 225-43 et L. 223-21 du Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

**19. OBLIGATIONS CONVERTIBLES, ECHANGEABLES ET TITRES SIMILAIRES**

Néant

**20. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur de marché des titres s'élève à 5 672 K€.

Dans le cadre de la régularisation du cours sur le marché, l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2003 a autorisé le rachat de ses propres actions. Les actions acquises dans le cadre de la régulation du cours par Fideuram Wargny ont été remises sur le marché. Il reste au 31 décembre 358 actions portées par le CIC securities pour 28 K€.

<i>Sicav de trésorerie</i>	<i>Brutes</i>	<i>Provisions</i>	<i>Nettes</i>
Sicav CIC Sécurities actions	28	-	28
Sicav BR	1 123	-	1 123
Sicav BNPI	2 170	-	2 170
Sicav CRCAMR	2 351	-	2 351
<b>Total</b>	<b>5 672</b>	<b>-</b>	<b>5 672</b>

**21. DISPONIBILITÉS**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale, soit 4 559 K€.

**22. CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Charges d'avance	102	127
Produits constatés d'avance	7	7
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>134</b>

Les charges constatées d'avance se rapportent entre autres aux commissions de garantie du CRCAMR dans le cadre des acquisitions des titres de Vindémia ainsi que la rémunération de tenue de compte de CIC Securities.

**23. CHARGES À RÉPARTIR**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Charges à étaler	1 172	378

Il s'agit de frais juridiques et de syndication liés à l'emprunt syndiqué de 245 millions d'euro, signé en 2003 et amorti sur la durée de l'emprunt, soit 7 ans.

**24. PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**

Néant.

**25. ÉCART DE CONVERSION SUR CRÉANCES ET DETTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Actif	1 115	1 274
Passif	638	52

L'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques.

**26. ÉLÉMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN****■ 26.1 Actif**

En milliers d'euros		31/12/03	31/12/02
Produits à recevoir et compte de régularisation de l'actif		5 077	5 502
<i>Opérations d'exploitation</i>	189		
<i>Opérations financières</i>	4 888		
Effets de commerce		-	-
Entreprises liées		460 832	414 649
<i>Participations</i>	374 734		
<i>Prêts</i>	-		
<i>Débiteurs divers</i>	-		
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 135		
<i>Autres créances</i>	84 963		
<b>Total</b>		<b>465 909</b>	<b>420 151</b>

**■ 26.2 Passif**

En milliers d'euros		31/12/03	31/12/02
Charges à payer et compte de régularisation du passif		744	1 255
<i>Opérations d'exploitation</i>	697		
<i>Opérations financières</i>	47		
Effets à payer		-	-
Entreprises liées		7 124	9 777
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	619		
<i>Autres</i>	6 505		
<b>Total</b>		<b>7 868</b>	<b>11 032</b>

**27. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En milliers d'euros		31/12/03	31/12/02
<b>Par secteur d'activité</b>			
Culture		3	4
Prestations		1 302	1 454
<b>Total</b>		<b>1 305</b>	<b>1 458</b>
<b>Par secteur géographique</b>			
Réunion		429	508
Métropole		0	75
Autres		876	875
<b>Total</b>		<b>1 305</b>	<b>1 458</b>

**28. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Les membres du conseil d'administration, y compris son président, ont perçu globalement, à raison de leurs fonctions, une rémunération de 12 K€ au titre des jetons de présence.

**29. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS****■ 29.1 Charges exceptionnelles** **6 466**

Sur opérations de gestion	123
• Pénalités et amendes	67
• Abandon des créances	56
Sur opérations de capital	1 110
• VNC sur cession de terrains	67
• VNC sur cession de titres de participation	1 043
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	5 233
• Provisions pour restitution d'économie d'impôt	5 233

**■ 29.2 Produits exceptionnels** **6 929**

Sur opérations de gestion	537
• Cession compte courant	200
• Cession de servitude	8
• Annulation impôt	329
Sur opérations de capital	5 665
• Produit sur cession terrains et construction	4 784
• Produit sur cession titres de participation	881
Reprises sur provisions et transfert de charges	727
• Reprises provision pour restitution d'économie d'impôt	727

**30. ENTREPRISES LIÉES**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Charges financières	-	-
Produits financiers	19 505	25 210

### 31. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

1. Groupe Bourbon a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2002 qui porte sur les années 1999 et 2000. Des provisions pour dépréciation ont été remises en cause par l'administration. Le redressement notifié de 4 909 K€ a fait l'objet d'un recours. Par lettre du 31 octobre 2003, la DVNI nous a informé que les redressements liés aux provisions pour dépréciation de titres des sociétés Sucrerie de Bourbon Tay Ninh et SB Gia Lai ont été ramenées à 2 818 K€ pour SB Tay Ninh et abandonnées pour SB Gia Lai. Un impôt complémentaire ainsi que des pénalités sur la plus-value à long terme liés à cette décision ont été comptabilisés pour 569 K€ sur l'exercice.

2. Le boni d'intégration fiscale pour l'exercice est de 6 211 K€ pour l'exercice 2003. Une régularisation du boni d'intégration de 797 K€ pour l'exercice 2002 a été comptabilisée.

En milliers d'euros	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	- 7 625	463	- 7 162
Impôt sur les sociétés	198	- 516	- 318
Boni d'intégration	7 008	-	7 008
<b>Résultat net</b>	<b>- 419</b>	<b>- 53</b>	<b>- 472</b>

Groupe Bourbon a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'option a été reconduite pour 5 ans, soit jusqu'en 2007. Le périmètre au 31 décembre 2003 est composé des sociétés suivantes :

GROUPE BOURBON S.A. - BOURBON ASSISTANCE E.U.R.L. - DOMAINES DE LA CONVENANCE S.A.S.  
 - SOCIETE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A.S. - SAPMER S.A.S. - ARMEMENT SAPMER  
 DISTRIBUTION S.A.R.L. - LES ARMEMENTS REUNIONNAIS S.A.S. - SEAWARD S.A.S. - BOURBON  
 MARITIME S.A.S. - PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC - SURF S.A.S. - RIVAGES CROISIERES S.A.  
 - CARMIN SHIPPING S.A.S. - LES ABEILLES S.A.S. - LES ABEILLES INTERNATIONAL S.A.S. - LES ABEILLES  
 DUNKERQUE S.A. - LES ABEILLES BOULOGNE S.A.R.L. - LES ABEILLES LE HAVRE S.A. - LES ABEILLES  
 BREST S.A.R.L. - LES ABEILLES NANTES/ST NAZAIRE S.A. - LES ABEILLES LA ROCHELLE S.A.R.L. - LES  
 ABEILLES BORDEAUX S.A. - LES ABEILLES BAYONNE S.A.R.L. - SOCIETE DE REMORQUAGE  
 PORTUAIRE D'ASSISTANCE EN MEDITERRANEE S.A. - SOCIETE NOUVELLE ARPEC S.A. - SOCIETE  
 DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE DE LA REUNION S.A.S.- SETARM S.A. - SETAF SAGET  
 EXPLOITATION - PARIS SHIPPING AND CHARTERING S.A.R.L. - C.F.C.I. S.A.R.L. - SETAPAR S.A.R.L.  
 - DOCKWISE FRANCE AGENCIES S.A. - AVRACS S.A.S. - H.S.O. S.A. - O.D.B. S.A. - OPALE SHIPPING S.A.S.  
 - ABEILLE CILAO S.A. - ABEILLE MAFATE.

La convention fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt liée au déficit, conservée chez Groupe Bourbon, est considérée comme un gain immédiat de l'exercice. Dans le cas où la filiale redeviendrait bénéficiaire, la société Groupe Bourbon supportera la charge d'impôt.

### 32. RÉSULTAT HORS ÉVALUATION FISCALE DÉROGATOIRE

Néant.

**33. DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Dettes garanties par des sûretés réelles	103 849	2 959
- <i>Nantissement actions (prêt CRCAMR et Sté Générale)</i>	103 546	
- <i>Hypothèque sur l'extension du siège social (prêt BNPI)</i>	303	

Type de nantissement et hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total poste du bilan (b)	% = a/b
- Immobilisations corporelles	31/10/2000	31/10/2007	309	10 039	3.08
- Immobilisations financières (1)	20/06/1997	05/01/2007	134 005	412 205	33.13

(1) Le montant du nantissement de 103 546 K€ correspond à :

- 125 000 actions nanties de VINDEMIA
- 162 036 actions nanties de BOURBON MARITIME
- 2 501 000 actions nanties de SOPADE
- 100 000 actions nanties de CTBR

**34. MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés	302 376
<i>dont</i>	
Lettres d'intention (prêt/découvert/constructions de navires)	54 308
Cautions pour location de matériel	288
Cautions pour prêt bancaire/découvert	47 737
Cautions pour le financement de construction de navires	87 905
Cautions sur cession de créances (Nouvelles Frontières)	2 729
Cautions sur garantie pour fin de travaux	4 956

	Montant brut	2004 < 1 an	2005-2008 1 à 5 ans	2008 > 5 ans	N-1
Cautions	144 219	46 053	77 124	21 042	162 823
Sûretés réelles, hypothèque et nantissements	103 849	680	3 129	100 040	2 959
Lettres d'intention et de confort	54 308	54 211	97	-	62 864
<b>Total</b>	<b>302 376</b>	<b>100 944</b>	<b>80 350</b>	<b>121 082</b>	<b>228 646</b>

**35. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT BAIL**

Néant

**36. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS**

En milliers d'euros	31/12/03	31/12/02
Accroissement	-	-
Allègement	2 333	1 275
<i>Contribution solidarité</i>	2	
<i>Déficit ordinaire</i>	905	
<i>Amortissements réputés différés</i>	311	
<i>Provisions (perte de change)</i>	1 115	
<b>Total</b>	<b>2 333</b>	<b>1 275</b>

## 37. FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU 1 en K€

Sociétés	Forme	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détenu	Participations			Résultat	Date clôture exercice
					Brutes	Provisions	Nettes		
A.BELIER	SA	823	NC	7,45	74		74	NC	31.12.02
ALLIANCE ASIE	SA	38	-1 552	20,00	8		8	-1 541	31.12.02
AQUA SERVICE REUNION	SAS	39	96	50,96	379	311	68	-10	31.12.03
BEAUFOND	SA	5 024	13 963	8,22	394		394	187	31.12.02
BOURBON ASSISTANCE	EURL	8	466	100,00	8		8	183	31.12.03
BOURBON AXA INVESTMENT FUND	SA	7 749	-2 193	13,96	4 897		4 897	-1 065	31.12.02
BOURBON AXA MANAGER	SA	11	78	50,00	5		5	33	31.12.02
BOURBON BEN LUC	SARL	3 352	-742	100,00	4 742	2 132	2 610	-136	31.12.03
BOURBON MARITIME(CIE)	SA	3 049	105 081	100,00	41 722		41 722	2 350	31.12.03
BOURBON PIERRE	SAS	50	NC	100,00	50		50	NC	31.12.03
CENT.THERMIQUE. BOIS-ROUGE	SA	15 245	13 792	14,40	3 693		3 693	5 685	31.12.03
CHALLENGE HYPERMARKET		3 233	-58	35,64	519		519	-13	30.06.03
CIE FINANCIERE DE BOURBON	SA	3 450	-656	51,00	1 788		1 788	-119	31.12.02
CILAM	SA	1 558	36 147	11,74	4 137		4 137	4 452	31.12.02
DT I	SA	1 524	-21	100,00	1 524		1 524	-5	31.12.03
DOM. DE LA CONVENANCE	SAS	350	-199	99,99	762	762	0	-293	31.12.03
ESP. BOURBON THANG LONG	JV	11 833	NC	65,00	7 692		7 692	NC	31.12.02
FINANCIERE CHAMBON	SNC	626	1 042	51,71	646		646	722	31.12.03
FIPARGEST	SAS	103	8 302	100,00	15 245		15 245	802	31.12.03
GIE GESTION SB	GIE	21	-1	85,71	18		18	3	31.12.03
HAPPY WORLD FOODS	SA	11 310	18 723	20,00	4 720		4 720	1 699	30.06.03
MOTEL LES BRISANTS	SAS	365	153	50,10	321		321	14	31.12.03
PHU DONG(BOURBON DUHACO)	JV	1 941	-546	70,00	1 965	988	977	-184	31.12.03
RECIF	SAS	869	457	98,17	2 900		2 900	-111	31.12.03
SAPMER	SAS	2 480	15 076	100,00	4 062		4 062	1 460	31.12.03
SB GIA LAI	JV	9 964	-498	51,00	7 780	2 961	4 819	111	31.12.03
SB MADAGASCAR	SA	803	-291	100,00	1 137	625	512	-30	31.12.03
SB TAY NINH	JV	77 254	-23 675	100,00	113 284	59 705	53 579	-1 207	31.12.03
SCI STATION D'ESSAI	SCI	504	0	33,78	170		170	0	31.12.03
SEHB	SAS	55	364	33,29	160		160	-286	31.12.03
SEPS (PALADIEN)	SARL	305	-2 350	45,00	137		137	-818	31.12.03
SNC PALADIEN BAIL	SNC	3 049	-3 904	50,00	180		180	121	31.12.03
SOPAIDE	SAS	100 040	-45	100,00	100 040		100 040	-5	31.12.03
SRET	SA	591	-638	81,87	1 623	1 623	0	-233	31.12.03
STE DEVEL. IMMOBILIER	SAS	152	3 263	99,93	152		152	1 571	31.12.03
VILLAS DU LAGON	SA	3 060	354	48,58	1 487		1 487	104	31.12.03
VINDEMIA	SAS	60 004	105 559	53,33	83 562		83 562	13 022	31.12.03
ZAC MAPOU	SNC	33	-7	33,78	11		11	-7	31.12.03

N.B. : Pour les sociétés étrangères, le capital social et les capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le résultat et le chiffre d'affaires sont convertis au taux moyen.

## Annexe aux comptes sociaux

TABLEAU 2 en milliers d'euros

Sociétés	Forme	Capital social	Prêts et avance consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre affaires hors taxes	Dividendes encaissés	Date clôture exercice
AARMEMENT SAPMER	SAS	2 480	0	6 483	18 548	465	31.12.03
A.BELIER	SA	823	0		NC	7	31.12.02
ALLIANCE ASIE	SA	38	776		NC		31.12.02
AQUA SERVICE REUNION	SAS	39	0	1 091	2 216		31.12.03
PHU DONG (BOURBON DUHACO)	JV	8	15		385		31.12.03
BOURBON ASSISTANCE	EURL	8	0	18	2 795		31.12.03
BOURBON BEN LUC	SARL	11	0		221		31.12.03
BEAUFOND	SA	5 024	0		178	10	31.12.02
BOURBON AXA INVESTMENT FUND	SA	7 749	0		NC		31.12.02
BOURBON AXA MANAGER	SA	11	0		1 079		31.12.02
BOURBON MARITIME (CIE)	SA	3 049	53		4 316	9 997	31.12.03
BOURBON PIERRE	SAS	50	123		NC		31.12.03
CILAM	SA	1 558	0		62 113	184	31.12.02
CENT.THERMIQUE. BOIS-ROUGE	SA	15 245	0		33 829	358	31.12.03
CIE FINANCIERE DE BOURBON	SA	3 450	69 752		77		31.12.02
CHALLENGE HYPERMARKET		350	0		NC		30.06.03
DOM. DE LA CONVENANCE	SAS	350	839		1 100		31.12.03
D T I	SA	1 524	251		0		31.12.03
ESP. BOURBON THANG LONG	JV	11 833	49		NC		31.12.02
FINANCIERE CHAMBON	SNC	626	0		0	369	31.12.03
FIPARGEST	SAS	103	0		0	3 600	31.12.03
GIE GESTION SB	GIE	21	0		0		31.12.03
HAPPY WORLD FOODS	SA	1 941	0		43 473	236	30.06.03
MOTEL LES BRISANTS	SAS	365	0		18		31.12.03
SEPS (PALADIEN)	SARL	305	1 050		3 635		31.12.03
RECIF	SAS	869	79		132		31.12.03
SRET	SA	591	1 830	350	924		31.12.03
STE DEVEL. IMMOBILIER	SAS	152	0	5 136	8 152		31.12.03
SB TAY NINH	JV	504	256	4 907	21 950		31.12.03
SB GIA LAI	JV	55	24		3 658		31.12.03
SEHB	SAS	55	0	183	2 790		31.12.03
SOPADE	SAS	100 040	0		0		31.12.03
SNC PALADIEN BAIL	SNC	3 049	0	2 183	772		31.12.03
SCI STATION D'ESSAI	SCI	504	0		0		31.12.03
SB MADAGASCAR	SA	152	381	523	31		31.12.03
VINDEMIA	SAS	60 004	0		6 764	3 200	31.12.03
VILLAS DU LAGON	SA	3 060	354	1 906	10 262		31.12.03
ZAC MAPOU	SNC	33	0		0		31.12.03

R A P P O R T G É N É R A L  
D E S C O M M I S S A I R E S A U X C O M P T E S  
*sur les comptes annuels au 31 décembre 2003*

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Bourbon, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1<sup>er</sup> alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société Groupe Bourbon a procédé, pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003, à l'évaluation des valeurs d'inventaire de ses titres de participation; elle a ainsi été conduite à doter un complément de provision pour dépréciation des titres de participation pour un montant de 18 060 K€.

Les modalités de détermination de ces valeurs d'inventaire sont relatées dans la note 13 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé à l'examen de la valorisation des titres de participation et nous sommes assurés de leur correcte évaluation. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saint Denis et Lyon, le 14 avril 2003

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EurAAudit C.R.C.

Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau



R A P P O R T S P É C I A L  
D E S C O M M I S S A I R E S A U X C O M P T E S  
sur les comptes annuels au 31 décembre 2003

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. Avances financières et prêts consentis

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Solde au 31/12/2003</i>	<i>Produits 2003</i>	<i>Administrateurs concernés</i>
SB Tay Ninh	256 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaufieux Monsieur Henri de Chateaufieux Monsieur Guy Dupont
SB Madagascar	381 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaufieux Monsieur Guy Dupont
SRET	1 830 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaufieux Monsieur Guy Dupont

#### 2. Garanties données

Société concernée : Financière Jaccar

Administrateurs concernés : M. Jacques de Chateaufieux

Objet : Dans le cadre de la cession à Financière Jaccar de la créance Nouvelle Frontière Tour Aventure au cours de l'exercice 1999, Groupe Bourbon garantit à Financière Jaccar la solvabilité du débiteur cédé pour le paiement des échéances 2004 à 2005 soit la somme de 2 729 K€ en principal, assortie des intérêts.

### 3. Autres conventions

Société concernée : Financière Jaccar

Administrateurs concernés : M. Jacques de Chateaufieux

Objet : Financière Jaccar facture annuellement, au titre de prestations de services :  
- à Bourbon Assistance une somme de 366 K€  
- à Financière Bourbon une somme de 66 K€

Objet : Financière Jaccar a acquis auprès de Groupe Bourbon 15 000 actions de la société Armement Services Maritime pour un montant de 275 K€.

Fait à Saint Denis et Lyon, le 9 avril 2004

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

EurAAudit C.R.C.  
Cabinet Rousseau Consultants

Pierre Nativel

Jean-Marc Rousseau



■ **6.1. Direction (au 31 décembre 2003)**

Mandataires sociaux :

Jacques de Chateauvieux - Président Directeur Général

Jean-Marc Brébion - Administrateur / Directeur Général délégué

Christian Munier - Administrateur / Directeur Général délégué

■ **6.2. Intérêts des dirigeants**

Cf. Rapport de gestion du conseil d'administration (loi NRE).

■ **6.3. Intéressement du personnel**

Le FCPE (Fond Commun de Placement Entreprise) «Bourbon Expansion» investi en action du groupe a été créé en 1999 et agréé par la COB. Il a été proposé comme support de placement aux différents PEE ( Plan d'Epargne Entreprise) des filiales du groupe. Le nombre d'actions détenues s'élève à 48 800, soit 0,7 % du capital.

176 764 options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel

( Cf. § 3.2.2 Capital potentiel, p. 13 et 14, et 5 du rapport de gestion du conseil d'administration, p. 41 et 42).

■ **6.4. Gouvernement d'entreprise**

Dans le cadre des dispositions de la loi NRE, le conseil d'administration se dote d'administrateurs indépendants avec l'arrivée de nouveaux membres :

- Madame Dominique Sénéquier (2003)

- Mademoiselle Victoire de Margerie (2004)

Divers comités vont être mis en place, et d'ores et déjà, un comité de rémunération a été formé.

### ■ 7.1. Evolution récente

L'année 2003 aura été la troisième année de transition de Groupe Bourbon vers une montée en puissance de ses services maritimes à l'offshore profond.

- 2001 aura enregistré la déconsolidation de l'activité historique «Sucre Réunion Europe»,
- 2002 celle de la déconsolidation de 33,34 % de l'activité distribution «Vindemia»,
- 2003 est la première année de la mise en œuvre du plan 2003-2007 en ligne avec les objectifs.

- En janvier 2003, afin d'assurer et de sécuriser le financement de sa croissance, Groupe Bourbon a obtenu d'un pool de banques, la mise en place d'un crédit de 245 millions d'euros, à 7 ans, taux variable, marge 0,80 % (dont environ 1/2 ont été immédiatement couverts à taux fixe). Un «covenant» de 1,45 sur le ratio Endettement Net/Fonds Propres à été accordé par les banques. Il est modifié à la majorité des deux tiers en fonction de l'évolution des investissements.

#### Chiffres d'affaires consolidés comparés - Premier trimestre 2004

(en millions d'euros)	1er trimestre 2004	1er trimestre 2003	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>264,5</b>	<b>240</b>	<b>10,2 %</b>
France	144,8	139	4,2 %
International	119,4	101	18,2 %
<b>Services maritimes</b>	<b>114,4</b>	<b>94</b>	<b>21,7 %</b>
dont : Offshore	52,8	41	28,8 %
Remorquage & Assistance	26,1	25	4,2 %
Transport de vrac	34,3	28	22,7 %
<b>Distribution</b>	<b>138,4</b>	<b>129</b>	<b>7,3 %</b>
France	113,8	110	3,5 %
International	24,6	19	29,2 %
<b>Autres activités</b>	<b>11,7</b>	<b>17</b>	<b>(31,1) %</b>

Le chiffre d'affaires trimestriel consolidé de Groupe Bourbon atteint 264,5 millions d'euros, en hausse de 10,2 %, (soit +16,4 % à taux de change constant). Il contribue précisément à la bonne réalisation du plan 2003-2007.

#### Forte croissance du chiffre d'affaires à l'international.

L'évolution du niveau d'activité repose principalement sur la forte croissance du chiffre d'affaires à l'international (+ 18,2 %) dans les Services Maritimes ainsi que dans la Distribution.

A taux de change constant, la progression atteint + 33,3 %.

#### Bonne performance des activités de services offshore et de transport de vrac dans un marché porteur.

La Division Offshore confirme son potentiel de développement, avec un chiffre d'affaires en progression de 28,8 % (39,8 % à taux de change constant). A périmètre identique, hors intégration de Bourbon Offshore Norway (ex-Havila Supply) survenue au second semestre 2003, la croissance de l'activité serait de 8,3 % (soit 20 % à taux de change constant). Conformément au plan d'investissement 2003-2007, la mise en service de nouveaux navires spécialisés dans l'offshore profond impacte positivement l'activité, au fur et à mesure des livraisons.

Le Transport de vrac, avec + 22,7 % (+ 47,8 % à taux de change constant) qui bénéficie de la tendance exceptionnelle du marché du fret international, sous l'influence de la Chine, est particulièrement favorable à la flotte de navires détenus en propre par Groupe Bourbon.

L'activité Remorquage & Assistance progresse de 4,2 %, en adéquation avec le niveau d'activité économique en France et Afrique.

## Bons résultats de la distribution sur un marché français atone.

En France (Réunion), l'activité Distribution augmente de 3,5 %, performance satisfaisante sur un marché local réunionnais qui enregistre un ralentissement de son niveau de consommation.

A l'international, le chiffre d'affaires augmente de 29,2 % (44,9 % à taux de change constant). Cette progression, qui confirme la stratégie d'implantation de Vindémia dans des zones à fort potentiel, résulte des ouvertures et des acquisitions survenues au cours du deuxième semestre 2003 ainsi que de la bonne activité des magasins au Vietnam.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2004 renforce la confiance de Groupe Bourbon pour une année 2004 en ligne avec le plan 2003-2007.

## ■ 7.2. Perspectives

Groupe Bourbon poursuit activement son développement dans ses deux branches d'activités distribution et services maritimes. Le plan de développement 2003-2007 est fourni à l'attention des actionnaires dans un souci de transparence et d'indication sur les résultats attendus de la stratégie en cours.

Il est actualisé tous les ans afin de tenir compte de l'évolution des circonstances et sera commenté en cas d'écarts significatifs.

### *Distribution :*

L'objectif, associé avec Casino, est de consolider les positions du groupe dans le pays où le groupe est présent.

Les résultats de l'année 2003 sont en ligne à tous les niveaux avec le plan 2003-2007.

A noter la diminution des investissements (100 M€ au lieu de 150 M€) du fait du choix de Vindémia de ne pas s'implanter pendant cette période dans de nouveaux pays, et de concentrer ses efforts sur la rentabilité du dispositif existant.

Objectifs 2003-2007 (5 ans)	Plan 2003-2007
Chiffre d'affaires (en moyenne par an)	8,0 %
- France (La Réunion)	5,0 %
- International	25,0 %
Ratios d'exploitation en 2007	
- EBITDA/Chiffre d'affaires	8,5 %
- EBIT/Chiffre d'affaires	5,7 %
Investissements 2003-2007	100 M€

### *Services maritimes :*

L'objectif est de :

- maintenir la position construite ces dernières années dans le remorquage et le transport de vrac solide,
- imposer rapidement Groupe Bourbon comme un acteur significatif sur un plan mondial dans les services maritimes à l'offshore profond qui absorberont l'essentiel des investissements programmés,
- améliorer la performance globale, reflet du nouveau mix des trois activités maritimes.

Objectifs 2003-2007 (5 ans)	Plan 2003-2007
Chiffre d'affaires (en moyenne par an)	15,0 %
- Offshore pétrolier	25,0 %
- Remorquage & assistance	3,0 %
- Transport de vrac	3,0 %
Ratios d'exploitation en 2007	
- EBITDA/Chiffre d'affaires	37,0 %
- EBIT/Chiffre d'affaires	24,0 %
Investissements 2003-2007	1 200 M€

*Calendrier prévisionnel des annonces financières*

Résultats semestriels :		15 septembre 2004
Chiffres d'affaires trimestriels :		
	T1 (Q1)	10 mai 2004
	T2 (Q2)	10 août 2004
	T3 (Q3)	9 novembre 2004
	T4 (Q4)	10 février 2005
Assemblée générale mixte :		8 juin 2004 (Ile de La Réunion)
Paiement des dividendes :		11 juin 2004
Responsable information :		Patrick Mangaud, Groupe Bourbon 33, rue du Louvre - 75002 Paris Tél. : 01 40 13 86 09 - Fax : 01 40 28 40 31 Email : <a href="mailto:patrick@mangaud.com">patrick@mangaud.com</a> <a href="http://www.groupe-bourbon.com">www.groupe-bourbon.com</a>



## Assemblée générale mixte du 8 juin 2004 Ordre du jour

### *De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire*

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2003
- 2) Rapport général des commissaires aux comptes
- 3) Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003
- 4) Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce
- 5) Quitus aux administrateurs
- 6) Affectation des résultats
- 7) Ratification de la cooptation d'un administrateur
- 8) Renouvellement du mandat d'un administrateur
- 9) Nomination d'un administrateur
- 10) Nouvelle autorisation de programme de rachat par la société de ses propres actions
- 11) Pouvoirs en vue des formalités

### *De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

- 1) Attribution d'actions gratuites
- 2) Modification corrélative des statuts
- 3) Pouvoirs en vue des formalités





GROUPE BOURBON

PROJETS DE RÉSOLUTION

## Assemblée générale mixte du 8 juin 2004

### Projets de résolution

#### *De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire*

#### ■ PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31 décembre 2003 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### ■ DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve en conséquence les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour cet exercice.

#### ■ TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration d'affecter ainsi la perte de l'exercice :

Perte de l'exercice	472 221,66 €
Report à nouveau antérieur	46 182 840,82 €
Dividendes actions propres encaissés en 2003	87 129,00 €
<hr/>	
Résultat en instance d'affectation	45 797 748,16 €

#### Affectation des résultats

Dividende net à 1,40 €/action	9 844 800,00 €
Report à nouveau	35 952 948,16 €
<hr/>	
Total	45 797 748,16 €

#### ■ QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les avoirs-fiscaux correspondants ont été les suivants (en €) :

	<i>Revenu global</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)</i>	<i>Nombre d'actions</i>
2000	1,29	0,86	0,43	6 108 509
2001	1,50	1,00	0,50	6 108 509
2002	1,62	1,08	0,54	7 032 000

Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 2004. Dans le cadre du rachat par la société de ses propres actions, ces dernières ne donnent pas droit aux dividendes. La somme correspondante aux dividendes non versés sera donc affectée au compte «report à nouveau».

#### ■ CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2003, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### ■ SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions qui y sont mentionnées et ce rapport dans toutes ses parties.

### ■ SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation de Madame Dominique SENEQUIER en tant qu'administrateur, en remplacement de M. Roland HUGOT, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur ce mandat, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2005.

### ■ HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de M. Jacques d'ARMAND DE CHATEAUVIEUX arrive à son terme, décide de le renouveler pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

### ■ NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de M. Christian BOYER DE LA GIRODAY arrive à son terme et que ce dernier n'a pas sollicité son renouvellement, décide de nommer M<sup>lle</sup> Victoire de MARGERIE, en tant qu'administrateur, pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

### ■ DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et des éléments figurant dans la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, autorise le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à opérer sur les propres actions de la Société dans les conditions et limites prévues par les textes. La présente autorisation a pour objet de permettre à la Société d'utiliser les possibilités d'intervention sur actions propres prévues par la loi en vue :

- de procéder à la régularisation du cours de son action par intervention systématique en contretendance,
- d'acheter et vendre en Bourse en fonction des situations du marché,
- d'utiliser tout ou partie des actions acquises pour les céder aux salariés et dirigeants de la Société et de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (option d'achat d'actions, participation des salariés),
- de la remise d'actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ou financière.

Ces achats d'actions pourront être opérés aux époques que le Conseil d'Administration appréciera par tous moyens, y compris à travers un contrat de liquidité, de gré à gré et par bloc d'actions sans limitation de volume. Il ne sera pas fait usage de produits dérivés. Les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens.

L'Assemblée Générale fixe à 130 €, par action, le prix maximum d'achat et à 70 € par action, le prix minimum de vente, d'une part, et le nombre d'actions pouvant être acquises à 5% au plus du capital social sur la base du capital actuel soit 351 600 actions. Le montant maximum de l'opération est ainsi fixé à 45 708 000 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés à un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

La présente autorisation est donnée pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle d'approbation des comptes 2004 sans toutefois excéder une durée maximum de dix-huit mois. Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de délégation et subdélégation, pour mettre en œuvre cette autorisation.

### ■ ONZIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs de copies et d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts publicitaires.

## *De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

### ■ DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social de 4 466 726 € pour le porter de 26 800 538 € à 31 267 264 € par voie d'incorporation du poste «Prime d'émission».

Cette augmentation est réalisée par la création de 1 172 000 actions attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 6 actions anciennes.

Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 2004 et seront assimilées aux actions anciennes après paiement à celle-ci du dividende afférant à l'exercice 2003.

Les actions nouvelles correspondant à l'ensemble des rompus seront vendues et le produit de cette vente sera alloué aux titulaires des rompus, au prorata de leurs droits, au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte des actions leur revenant.

L'assemblée générale charge le conseil d'administration de l'exécution de cette opération et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

### ■ TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, en conséquence de la douzième résolution, décide de modifier ainsi l'article 7 des statuts :

#### Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 31 267 264 €. Il est divisé en 8 204 000 actions.

### ■ QUATORZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou extrait des présentes pour effectuer toutes les formalités prescrites par la loi et les règlements.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F) le 12 mai 2004 conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la l'Autorité des Marchés Financiers.



# GROUPE BOURBON

■ SIÈGE SOCIAL : LA MARE - 97438 SAINTE-MARIE - ILE DE LA RÉUNION (FRANCE)  
RCS SAINT-DENIS B 310 879 499 - SIRET 310 879 499 000 47 - APE 741J - S.A. AU CAPITAL DE 26 800 538 €  
ADRESSE POSTALE : B.P. 2 - 97438 SAINTE-MARIE - ILE DE LA RÉUNION (FRANCE) - TÉLÉPHONE 0262.53.24.00 - TÉLÉCOPIE 0262.53.24.01  
BUREAU DE PARIS : 33, RUE DU LOUVRE - 75002 PARIS - TÉLÉPHONE 01.40.13.86.16 - TÉLÉCOPIE 01.40.28.40.31  
e-mail : [info@groupe-bourbon.com](mailto:info@groupe-bourbon.com) - <http://www.groupe-bourbon.com>